Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Le 15 septembre 2004

DESTINATAIRES : Directions générales des écoles françaises
Coordonnatrices et coordonnateurs divisionnaires
Directions des écoles secondaires françaises
Enseignantes et enseignants du cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4
Organismes éducatifs

Objet : ***Documents relatifs au test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004***

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est heureux de vous faire parvenir une trousse contenant un exemplaire des documents relatifs au test basé sur les normes, *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 qui a été administré au mois de juin 2004.

Dans cette trousse se trouvent les documents suivants :

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de prise de notes*;
- *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève, Lecture*;
- *Cahier de l'élève, Écriture*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction, Communication orale – L'écoute*;
- *Grille d'évaluation qualitative*;
- *Clé de correction, Lecture*
- *Clé de correction, Écriture* (comprend la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses d'élèves, Communication orale – L'écoute et Lecture*;
- *Analyse de textes d'élèves, Écriture*.

Ces documents, à l'exception du *Recueil de textes*, sont également disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

Pour plus amples renseignements quant aux documents ci-dessus, veuillez communiquer avec madame Lorraine Joseph en composant le (204) 945-6794 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6794, ou avec madame Dée-Anne Vermette en composant le (204) 945-6052 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6052.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice des services
de soutien en éducation,

Jacqueline Gosselin

Pièce jointe

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

September 15, 2004

TO: Superintendents of Francophone Schools
Divisional Coordinators
Principals of Francophone Senior High Schools
Teachers of the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Course
Educational Organizations

Dear Madam or Sir:

Subject: ***Test Material Package, Senior 4 Français langue première, 40S : Langue et communication, June 2004***

On behalf of Manitoba Education, Citizenship and Youth, I am pleased to send you a test material package containing a copy of all documents related to the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Standards Test that was administered in June 2004.

This package includes the following:

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de prise de notes*;
- *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève, Lecture*;
- *Cahier de l'élève, Écriture*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction, Communication orale – L'écoute*;
- *Grille d'évaluation qualitative*;
- *Clé de correction, Lecture*;
- *Clé de correction, Écriture* (includes the *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses d'élèves, Communication orale – L'écoute et Lecture*;
- *Analyse de textes d'élèves, Écriture*.

These documents, with the exception of the *Recueil de textes*, are also available on the Department Web site at: www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

For further information regarding the above materials, please contact Lorraine Joseph at (204) 945-6794, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6794, or Dée-Anne Vermette at (204) 945-6052, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6052.

Sincerely,

Jacqueline Gosselin
Director
Educational Support Services Branch

Enclosure

105-00036/

Test basé sur les normes
Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3289-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences 6
5.3 La tricherie 8
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Remise du *Recueil de textes* 10

7.1 Modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* 10
7.2 Remise du *Recueil de textes* 11
7.3 Durant la première séance de test 11

8.0 Séance préalable au test 12

9.0 Séances de test 14

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 19

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg 19
10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 20

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 22

12.0 Documents à garder à l'école 22

13.0 Après la correction à l'échelle locale 23

14.0 Personnes-ressources du Ministère 23

Annexe 1 – Documents et matériel de test 24

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 25

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 26

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 28

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 29

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 30

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 31

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les minidocuments du bulletin d'information pour le test basé sur les normes de *Français langue première, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;

- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2003–2004.*

Ces documents ont été distribués en septembre 2003 et se trouvent également sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
le jeudi 27 mai 2004	Remise du *Recueil de textes*		
Séance préalable au test le lundi 31 mai 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes)	120 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• lire les textes du recueil reliés à la prise de notes • prendre des notes
Jour 1 le mardi 1er juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• visionner deux reportages une première fois • prendre des notes pendant et après les reportages • discuter en groupe • visionner le deuxième reportage une seconde fois • faire des tâches reliées aux reportages
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes	
	discussion	15 minutes	
	et (tâches d'évaluation)	60 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	
Jour 2 le mercredi 2 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• lire deux textes reliés aux tâches • faire des tâches
	Lecture (tâches d'évaluation)	105 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	
Jour 3 le jeudi 3 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	
	Écriture (tâche d'évaluation)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire la version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre au questionnaire

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Vous recevrez les documents de test au plus tard le vendredi 21 mai 2004. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

  Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents**, remettre **la vidéocassette** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et la reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements le mardi 1er juin 2004 (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le jeudi 3 juin 2004.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
-

informer les élèves des modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* (voir la **section 7.1**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
-

distribuer le *Recueil de textes* aux élèves le jeudi 27 mai 2004;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
-

vérifier de manière aléatoire le *Recueil de textes* des élèves;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère, **le mardi 1er juin 2004 et le mercredi 2 juin 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**, les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le jeudi 3 juin 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 11.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le jeudi 3 juin 2004**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice responsable de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire français et qui, au deuxième semestre, sont inscrits au cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en juin 2004, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Si un élève est en retard, doit quitter la salle de test, est absent au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 1er, le 2 **ou** le 3 juin 2004, l'école doit lui accorder une note finale. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Jour	*Séance*	*Retards*	*Sorties de salle*	*Absences*
le 31 mai 2004 (avant-midi ou après-midi)	Lecture (prise de notes)	L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.	À la discrétion de la personne administratrice, l'élève pourra reprendre cette séance avant la séance d'Écriture du jeudi 3 juin 2004. Si l'élève ne peut pas la reprendre, la personne administratrice devra décider si l'élève assistera à la séance d'Écriture.
le 1er juin 2004 (avant-midi ou après-midi)	Communication orale – L'écoute (prise de notes) et (tâches d'évaluation)	L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme **absent**.	Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme **absent**.	**Il n'y a aucune séance de reprise.**
le 2 juin 2004 (avant-midi ou après-midi)	Lecture (tâches d'évaluation)	L'élève qui se présente **pendant la première moitié** de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard. L'élève qui se présente **après la première moitié** sera considéré comme **absent**.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.	
le 3 juin 2004 (avant-midi ou après-midi)	Écriture (tâche d'évaluation)	L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.		

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si elle se rend compte qu'un élève triche, elle doit le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux doit s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après en avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier avant le jeudi 20 mai 2004;
- **dès l'arrivée des documents**, obtenir **la vidéocassette** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et la remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si la vidéocassette est défectueuse, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le mercredi 26 mai 2004** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur les feuilles de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Remise du *Recueil de textes*

7.1 Modalités relatives à la remise du *Recueil de textes*

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités relatives à la remise du *Recueil de textes* avant l'administration du test.

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* le jeudi 27 mai 2004. Si l'élève est absent à cause de maladie ou autre raison le jeudi 27 mai, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes*, l'élève doit s'assurer que sa copie n'est pas endommagée ou mal imprimée et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du *Recueil de textes*.

L'élève aura le recueil en main du 27 au 30 mai, lui offrant la possibilité de lire les textes avant l'administration du test. L'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions. Toutefois, **l'élève n'a pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe**. La personne administratrice vérifiera de manière aléatoire les recueils durant la séance de prise de notes du lundi 31 mai afin de voir ce que l'élève y a inscrit. Dans le cas où l'élève aurait rédigé un texte complet ou partiel dans le *Recueil de textes*, la personne administratrice doit confisquer le recueil et lui en remettre un autre. La personne administratrice doit également faire état de tout *Recueil de textes* confisqué dans le *Rapport d'administration*.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* pour la première séance de test du lundi 31 mai 2004. À partir de cette première séance, le *Recueil de textes* **doit** demeurer dans la salle de test. Si un élève oublie de rapporter son *Recueil de textes* le lundi 31 mai, la personne administratrice peut lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter son *Recueil de textes* le mardi 1er juin 2004 et peut consulter les deux copies du recueil pour la durée du test.

Le Ministère recommande que la personne administratrice vérifie tout exemplaire du *Recueil de textes* qui a été oublié le lundi 31 mai 2004 et qui a été rapporté à l'école le mardi, le mercredi ou le jeudi.

7.2 Remise du *Recueil de textes*

Le jeudi 27 mai 2004, dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si le recueil est complet;
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur le *Recueil de textes* corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a son *Recueil de textes* en main en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les recueils sont distribués.

7.3 Durant la première séance de test

Le lundi 31 mai 2004, durant l'administration du test, la personne administratrice doit :

- noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
- prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mardi;
- distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
- vérifier quelques recueils de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- **confisquer** le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.

8.0 Séance préalable au test

Date	Composante	Durée
le lundi 31 mai 2004	Tâches administratives	15 minutes
	Lecture (prise de notes)	120 minutes plus 15 min de temps suppl.

Prise de notes Lecture (✓)	
	Préparatifs
	Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
	• le *Rapport d'administration*;
	• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
	• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
	• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
	• les exemplaires du *Recueil de textes*.
	Modalités d'administration
	Au début de la séance, la personne administratrice doit : – noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
	– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mardi;
	– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
	– rappeler aux élèves la durée de la séance;
	– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal;**
	– distribuer les exemplaires du *Cahier de prise de notes* **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
	– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
	– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
	– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;

Prise de notes Lecture (✓)	
	– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent de la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
	– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
	– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
	– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
	– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
	– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** la « Vue d'ensemble du test », à la page 1, le « But de la prise de notes », à la page 2, le contenu de la page 3, et les « Directives »; à la page 5;
	– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
	– dire aux élèves qu'ils ont cinq minutes pour noter leur point de vue à la page 3 et qu'ils disposent du reste du temps pour commencer leur prise de notes des textes compris dans le *Recueil de textes*;
	– vérifier quelques exemplaires du *Recueil de textes* de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
	– confisquer le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.
	À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
	– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
	Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
	– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique;
	– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
	– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
	– remettre tous les documents à la direction de l'école.

9.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mardi 1er juin 2004	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes
		discussion	15 minutes
		(tâches d'évaluation)	60 min plus 15 min de temps suppl.
2	le mercredi 2 juin 2004	Lecture (tâches d'évaluation)	105 min plus 15 min de temps suppl.
3	le jeudi 3 juin 2004	Écriture (tâche d'évaluation)	180 min ou 120 min et 60 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches	Tâches	Tâches	
L'écoute (✓)		Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				Préparatifs
				Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
				• le *Rapport d'administration*;
				• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
				• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
				• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
				• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
				• la vidéocassette;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
				• les exemplaires du *Recueil de textes*;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture*;
				• les feuilles de papier brouillon;
				• les feuilles de papier supplémentaires;
				• les questionnaires pour les élèves;
				• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
				• le téléviseur et le magnétoscope.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches	Tâches	Tâches	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
L'écoute (✓)		Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
				– que la vidéocassette est prête à jouer. (La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le deuxième reportage est répété.)
Modalités d'administration				
				Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
				– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
				– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
				– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
				– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;
				– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
				• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
				– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de papier brouillon ou de papier supplémentaires;
				– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
				– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
				– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* à la page 11 puis leur lire **à haute voix** les « Directives »;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes »;

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches	Tâches	Tâches	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
L'écoute (✓)		Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Lecture* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes »;
				– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Écriture* et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
				– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu les deux tâches d'écriture à la page 3;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
				– faire visionner la vidéocassette; Remarque : Le déroulement de la séance est entièrement expliqué dans la vidéo. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève.
				– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				Au début de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves de former des groupes de trois ou quatre personnes;
				– rappeler aux élèves que la discussion durera 15 minutes;
				– demander aux élèves de lire les « Questions à discuter en groupe » à la page 15 du *Cahier de prise de notes*;
				– dire aux élèves de commencer la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches	Tâches	Tâches	
L'écoute (✓)		Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				À la fin de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
				– retourner à la page 15 pour les modalités d'administration des tâches de l'écoute.
				Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture,* du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
				– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de papier brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Écriture*;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
				• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
				• agrafer **les feuilles de papier brouillon SANS les insérer dans le cahier** car seule la version définitive est corrigée; Remarque : Veuillez **ne pas envoyer** les feuilles de brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*;
				– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre, puis les reprendre;
				– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
				– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
Prise de notes	Tâches	Tâches	Tâches	
L'écoute (✓)		Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute;*
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
				• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
				– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent de la séance du Jour 1 (1er juin 2004), du Jour 2 (2 juin 2004) **et** du Jour 3 (3 juin 2004), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
				– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
				– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
				– signer le *Rapport d'administration*;
				– faire deux photocopies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*;
				– remettre au Ministère tous les documents demandés **(voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
				– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
				– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 11.0**;
				– garder à l'école tous les documents listés à la **section 12.0**.

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mardi 1er juin 2004, le mercredi 2 juin 2004 et le jeudi 3 juin 2004, à l'heure convenue avec l'enseignante ou l'enseignant de français, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 1er juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 2 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)

Le jeudi 3 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)
- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 1er juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 2 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)

Le jeudi 3 juin 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)

De plus, le jeudi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre, dans l'enveloppe, les cahiers demandés par le Ministère pour l'Écriture; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

Le jeudi 3 juin 2004

- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Mesure et évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (Signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*.

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves présents à au moins un des Jours 1, 2, ou 3 doivent être envoyés au site de correction.

12.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie des feuilles de présence;
- le *Guide d'administration*;
- la vidéocassette;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **tous** les exemplaires numérotés du *Recueil de textes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

13.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- le *Formulaire de demande d'échantillon*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 7 juin 2004.

14.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Madame Lorraine Joseph
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6794
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6794
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : ljoseph@gov.mb.ca

Madame Dée-Anne Vermette
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6052
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6052
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dvermette@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

ANNEXE 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour/Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Remise du *Recueil de textes* le jeudi 27 mai 2004	- les exemplaires du *Recueil de textes*		
Séance préalable au test le lundi 31 mai 2004 **Lecture (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 1 le mardi 1er juin 2004 **Communication orale – L'écoute (prise de notes) discussion et (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - la vidéocassette --- - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 le mercredi 2 juin 2004 **Lecture (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 le jeudi 3 juin 2004 **Écriture (tâche d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue première
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Juin 2004

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Remise du *Recueil de textes*		Séance préalable	Jour 1	Jour 2	Jour 3
		27 mai	31 mai	31 mai	1er juin	2 juin	3 juin
		Recueil remis à l'élève	Recueil rapporté en classe	Lecture (prise de notes)	L'écoute (prise de notes et tâches)	Lecture (tâches)	Écriture (tâche)
10001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10002	Courtier, Martine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10003	Lafleur, Donald	—		A^R	✓	A	✓
10004	Leblanc, Katrine (10008)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10005	Proteau, Guy	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10006	St-Cyr, Jacques	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10007	Vadeboncœur, Mathieu	✓	✓	✓	A	✓	A
10008	utilisé avec 10004 (endommagé)						
~~10009~~	utilisé dans une autre classe						
~~10010~~	utilisé dans une autre classe						

- Faire trois photocopies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mardi 1er juin 2004, une pour les dossiers de l'école et, s'il y a lieu, une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le jeudi 3 juin 2004.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise (permise seulement pour la séance préalable)

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

ANNEXE 3

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM 1044

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE SECONDAIRE 4 – JUIN 2004

SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE STANDARDS TEST – JUNE 2004

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent de la séance du **Jour 1**, du **Jour 2 et** du **Jour 3**, vous devriez inscrire le **Code** correspondant à son absence et noircir les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Code/
Reason Code

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

Autre/Other: _____

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ANNEXE 5

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur les feuilles de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

ANNEXE 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres (à l'exception de la période de discussion).

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

ANNEXE 7

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

Absences	
01	arrivé trop tard pour passer le test
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas passer le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décédé
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

TIREZ ICI POUR LIBÉRER LE REÇU DU CLIENT

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

CANADA POST / POSTES CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte	
Agreement No. N° de convention	Office No. N° du bureau
Prepaid product / Produit pré-payé	Paid by meter / Payé par compteur
On Demand Pick-up / Ramassage sur demande	
Reference No. N° de référence	Weight Poids kg
Declared Value (Addit. insur.) Valeur déclarée (Assur. addit.) $	
Oversize / Unpackaged (Check if applicable) Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)	Total Fee Droit Total $
Sender's Signature Signature de l'expéditeur X	Date YA M DJ
Accepted By Accepté par	Acceptance Code Code d'acceptation

ITEM NUMBER N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE	Telephone No. N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE
Address Adresse: NOM DE L'ÉCOLE	
Address Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE	
City / Province Ville / Province	Postal code Code postal
To Destinataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE	Telephone No. N° de téléphone: (204) 945-XXXX
ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION	
Address Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309	
Address Adresse	
City / Province Ville / Province: WINNIPEG MB	Postal code Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Séance préalable au test

Cahier de prise de notes

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3245-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
le 27 mai 2004	Remise du Recueil de textes			
Séance préalable au test le 31 mai 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes)	120 minutes (plus 15 min de temps suppl.)	• lit les textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes*
Jour 1 le 1er juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes	• visionne deux reportages une première fois • prend des notes pendant et après les reportages	• *Cahier de prise de notes*
	et discussion	15 minutes	• discute en groupe	
	Communication orale – L'écoute (tâches)	60 minutes (plus 15 min de temps suppl.)	• visionne le deuxième reportage une seconde fois • fait des tâches reliées aux reportages	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*
Jour 2 le 2 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches)	105 minutes (plus 15 min de temps suppl.)	• lit deux textes reliés aux tâches • fait des tâches	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Lecture*
Jour 3 le 3 juin 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche)	180 minutes (plus 30 min de temps suppl.) ou 120 minutes 60 minutes (plus 30 min de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• répond à un questionnaire	• questionnaire

But de la prise de notes

Prendre des notes vous permet d'alimenter votre réflexion pour répondre aux tâches de la Communication orale – L'écoute et de la Lecture ainsi que d'enrichir l'argumentation que vous développerez dans la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés; il vous offrira également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Vous allez lire des textes et visionner deux reportages sur le traitement réservé aux animaux. Avant de commencer votre prise de notes, notez ci-dessous votre point de vue sur ce sujet.

Nuances à votre point de vue ou ajouts après la lecture des textes et le visionnement des reportages :

Lecture

Prise de notes

Durée : 2 heures

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous prendrez des notes en lisant les **cinq** textes du *Recueil de textes, Les animaux.*
- Chacun des textes est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.

Titre :	« AMAROQ : Le loup » *Extrait du roman* La part du loup	
Auteur :	**André Vacher**	
Principaux personnages	**Traits de caractère**	**Valeurs**
Amaroq, le loup blanc		
Amaamak, l'Eskimau		
Expressions du texte servant à personnifier le loup		
Quels sont les messages véhiculés par le texte?		
Vos réactions au texte		

Titre :	**Le meilleur esclave de l'homme**
Auteur :	**Charles Danten**
Points de vue de l'auteur	Arguments proposés
Quelles sont les valeurs véhiculées par l'auteur?	
Vos réactions au texte	

Titre :	**Les animaux ont-ils des droits?**
Auteure :	**Louise Gendron**

Principaux aspects abordés	Vos réactions aux aspects abordés

Quelles conclusions tirez-vous de ce texte?

	Ont-ils besoin de tant de luxe? (Sophie Billon)	ZOOTHÉRAPIE – Quand les animaux soignent les humains (Denyse Perreault)
Principaux aspects abordés		
Vos réactions aux aspects abordés		
Quelles conclusions tirez-vous de ce texte?		

Communication orale – L'écoute

Prise de notes – Reportages

Front de libération des animaux (21 minutes)

et

Le Poulet high-tech (21 minutes)

Durée : 65 minutes

Discussion

Durée : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous visionnerez **deux** reportages et vous prendrez des notes pendant le visionnement.

- Vous visionnerez une seule fois les reportages « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech »; donc, soyez attentifs.

- Vous aurez 5 minutes à la fin de chaque reportage pour terminer votre prise de notes.

- Après le visionnement, prenez 5 minutes pour faire un retour sur le point de vue que vous avez écrit à la page 3 sur le traitement réservé aux animaux : notez-y des nuances, des ajouts, etc.

- Après la prise des notes, vous allez :
  - vous réunir en groupes de trois ou quatre personnes;
  - discuter des questions qui se trouvent à la page 15.

- Pendant votre discussion, servez-vous de la page 16 pour prendre des notes.

Veuillez noter que vous ferez, à l'étape *Tâches*, une tâche reliée aux deux reportages.

Avant de visionner les reportages « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech », prenez un moment pour réfléchir à la question ci-dessous. Elle vous aidera à entamer une première réflexion.

Question d'anticipation

- Que feriez-vous afin d'éliminer l'exploitation des animaux?

Titre :	**Front de libération des animaux**
Points de vue présentés	Vos réactions aux points de vue présentés
Valeurs véhiculées dans ce reportage	
Quelles conclusions tirez-vous de ce reportage?	

Titre :	**Le Poulet high-tech**
Avantages de ces conditions d'élevage selon ce reportage	Inconvénients de ces conditions d'élevage selon ce reportage
Valeurs véhiculées dans ce reportage	
Quelles conclusions tirez-vous de ce reportage?	

Questions à discuter en groupe

En tenant compte de ce que vous avez visionné et lu, ainsi que de vos connaissances personnelles, exprimez vos opinions sur les sujets suivants :

- L'homme est-il le pire ennemi des animaux domestiques?
- « …un traitement est-il plus acceptable si on l'inflige à un animal plutôt qu'à un humain? »[1]
- Notre société pourrait-elle se passer de l'animal?

1. « Les animaux ont-il des droits? » page 22 du *Recueil de textes*.

NOTES

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Jour 1

Juin 2004

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Communication orale – L'écoute

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3239-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Visionnement d'un reportage

Durée : 60 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - visionner de nouveau le reportage « Le Poulet high-tech »;
  - faire les tâches reliées aux deux reportages.
- Veillez à respecter toutes les instructions présentées dans la vidéocassette.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Prenez 2 minutes pour lire les tâches 1 à 4.
- Visionnez le reportage (21 minutes).
- Après le visionnement, prenez 25 minutes pour faire les tâches 1 à 4.

Attention! **La tâche 4 est reliée aux deux reportages « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech ».**

Le Poulet high-tech

Valeur totale : 10 points

1. Choisissez une contradiction.

   Expliquez-la en intégrant à votre réponse les deux éléments de la contradiction.

Contradiction

2 pts

Élément	Élément
_____	_____
_____	_____

Explication

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage « Le Poulet high-tech »?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pts

a) Convaincre le public des risques de consommer du poulet industriel.

b) Informer le public des conditions d'élevage d'autrefois et d'aujourd'hui.

c) Inviter le public à réagir aux traitements infligés aux poulets.

d) Sensibiliser le public aux enjeux de la production industrielle du poulet.

3. Évaluez la qualité des informations présentées dans le reportage « Le Poulet high-tech » en vous appuyant sur des éléments tels que les sources présentées, l'objectivité ou la subjectivité, la cohérence, etc.

   Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Front de libération des animaux et Le Poulet high-tech

4. Après avoir visionné « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech », quelles conclusions en tirez-vous?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux reportages et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Jour 2

Juin 2004

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Lecture

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3241-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Lecture

Durée : 105 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - lire un texte narratif et un texte argumentatif;
  - faire les tâches reliées à ces textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.

Consignes

- Lisez *La part du loup* et faites les tâches 5 à 8.
- Lisez « Le meilleur esclave de l'homme » et faites les tâches 9 à 12.

Les deux textes reliés aux tâches 5 à 12 se trouvent dans le document *Recueil de textes, Les animaux*.

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

Valeur totale : 9 points

5. Le partage est une valeur importante dans l'extrait du roman *La part du loup*.

   Expliquez l'importance de cette valeur dans le texte.

2 pts

6. « Aucun écho ne répondit, car aucun loup dans le pays ne connaissait le sens de ce cri. » (lignes 423 et 424)

   Que symbolise ce cri unique?

   Expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.

2 pts

7. Tout au long de cet extrait de roman, le loup est personnifié.

   Expliquez l'effet produit par cette personnification en vous référant au texte.

2 pts

8. Quel message, à votre avis, se dégage de ce texte?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 pts

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

Valeur totale : 9 points

9. Quel est le ton dominant dans ce texte?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pts

a) dénonciateur

b) ironique

c) agressif

d) manipulateur

Expliquez le ton choisi en vous référant au texte.

_____

_____

_____

_____

_____

10. L'auteur et la société partagent certaines valeurs relativement à l'animal de compagnie.

Expliquez une valeur commune en vous référant au texte.

Valeur commune : _____

2 pts

Explication	
L'auteur	**La société**

11. Quel énoncé résume le mieux l'intention de l'auteur?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pts

a) Choquer le public en comparant le sort des animaux utilisés pour la science à celui des animaux de compagnie.

b) Conscientiser le public à la domination que l'homme exerce sur les animaux de compagnie.

c) Ridiculiser le public qui croit aux bienfaits thérapeutiques de la zoothérapie.

d) Informer le public sur la nécessité de la stérilisation des animaux de compagnie.

12. Ce texte vous paraît-il convaincant?

Justifiez votre réponse en vous référant à certains éléments du texte (tels que les arguments avancés et la stratégie argumentative) et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Jour 3

Juin 2004

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Écriture

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3243-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Écriture

Durée : 3 heures

Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consultez votre *Cahier de prise de notes*).
- Utilisez la *Grille de vérification* présentée aux pages 4 et 5 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions et de vos discussions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée dans l'évaluation de votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance d'Écriture.

- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation ou paraphrase.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre texte argumentatif sans en indiquer la référence.

- **Aucun brouillon ne sera corrigé. Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre pendant la dernière heure du test.**

- Veillez à la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

- Vous devez utiliser un stylo pour écrire la version définitive.

Écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Dans son article « Le meilleur esclave de l'homme », Charles Danten soutient que l'homme exploite les animaux de compagnie pour son seul et unique bien-être.

Avons-nous le droit de dominer les autres espèces pour notre seul plaisir et notre seul confort?

Rédigez une lettre d'environ 500 mots, adressée à Charles Danten et dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Avez-vous un animal de compagnie à la maison? Consommez-vous de la viande? Utilisez-vous des produits non-testés sur les animaux?

Vous êtes choisi (e) pour représenter votre école à une conférence sur les droits des animaux. Vous prendrez la parole à une table ronde qui débattra le point de vue suivant :

« Nous avons créé deux catégories d'animaux : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. » [1]

Partagez-vous ce point de vue?

Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots, dans lequel vous exposez votre argumentation, développée en trois aspects et appuyée d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

1 E. de Fontenay, citée dans l'article « Les animaux ont-ils des droits? » *Recueil de textes*, p. 20.

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✔
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genre (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en type (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments de références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression de mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre le message voulu.	❑
10. J'ai manifesté le souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et adapté à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; le registre de langue convient à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments par des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords, le genre des mots et la ponctuation.	❑
2. J'ai respecté la concordance des temps verbaux et j'ai utilisé les formes verbales correctes.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie : ☐ tâche n° 1
☐ tâche n° 2

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3247-6

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Prière d'aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de toute omission ou de toute erreur.

Dans ce document, les textes produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. De plus, les textes et les photographies reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence ait été accordée par Cancopy. **Toutefois, la reproduction des textes et des photographies se trouvant aux pages 2 - 14 et 16 - 18, par quelque procédé que ce soit, est interdite.**

Table des matières

Amaroq : Le loup
La part du loup 1
Le meilleur esclave de l'homme 15
Les animaux ont-ils des droits? 19
Ont-ils besoin de tant de luxe? 29
Zoothérapie 35
Publi-communiqués :
Non aux tests cosmétiques sur les animaux 42
Publi-communiqué One Voice 43
Stop aux longs transports d'animaux 45
Fallait-il me faire passer par là pour aller dans votre assiette? 47
Bibliographie 49

Note :

Chaque texte est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

La part du loup

AMAROQ : Le loup

Question d'anticipation

- Pensez-vous que la nature appartient à l'animal ou à l'homme?

L'ANIMAL se tenait immobile. Majestueux.

Dressé sur le sommet d'une colline, il regardait disparaître deux hommes pressant le pas. Les craquements de la neige lui parvenaient encore que la pointe de leurs capuchons se noyait dans un rideau laiteux.

Le vent courbait l'extrémité de ses longs poils à peine moins blancs que la neige, mais nuancés près du duvet de teintes grises et brunes. La queue touffue prolongeait son corps de moitié et, sans se dresser haut ni se rabattre entre les pattes, elle révélait celui qui ne doit subordination à personne. Qui ne commande pas non plus, n'appartenant à aucune bande.

Un solitaire.

Dans un pays aussi désolé.

Menant à son point d'observation, des traces creusaient par endroits la neige moins tassée. De larges empreintes fortement accusées, sauf une, réduite à un effleurement quelquefois.

Celle de la patte avant droite.

Beau et superbe, le loup observait les environs.

L'aube blafarde perdait lentement du terrain à mesure que le soleil se frayait un difficile chemin au-delà des espaces infinis. Sans espoir toutefois de pouvoir apporter plus qu'une clarté malingre sur un pays que l'interminable hiver ne libérait pas encore.

Mais les yeux de l'animal pouvaient voir sans le secours du soleil.

Là-bas, dans le fond de la pente, l'homme marchait le long de son campement. Ses chiens se recouchaient, maintenant qu'ils avaient vu les chasseurs s'en aller à pied. Ils ne pouvaient rien faire d'autre au bout de leur chaîne. Leur chef se tenait assis, comme pour veiller sur la meute.

L'homme rentra dans l'*igloo*.

Le loup s'accroupit gauchement car son épaule estropiée supportait mal ce mouvement.

Il lui fallait attendre.

Encore attendre. Mais la patience ne manque pas à un loup solitaire.

La patience et le courage.

Ce caribou blessé aperçu dans la plaine et calmement pisté dans l'attente que ses forces défaillantes ne lui permettent plus d'entreprendre une course insoutenable lui avait échappé de justesse, découvert entretemps par une bande en chasse qui eût tôt fait de l'achever et de le dévorer. Il ne restait après leur passage que la peau déchirée et si peu de viande après les os que seuls les corbeaux y trouvèrent leur pitance. Même la neige autour gardait à peine le goût du sang. Une proie pourtant comme il n'en espérait plus depuis longtemps, belle et accessible, propre à le réconcilier avec la vie si pénible depuis quelques hivers.

La patience, le courage et l'humilité aussi.

Avant, il était chef de bande, puissant et respecté. Aucun mâle ne se risqua jamais à le défier. Au contraire, on lui témoignait souvent des marques d'affection par ces cérémonies où tous les membres du groupe spontanément l'entouraient en le bousculant gentiment, frottant leur fourrure à la sienne, le léchant pour lui signifier leur attachement, et les queues battaient de joie tandis que les hurlements fusaient en son honneur. A présent, il se trouvait réduit à rechercher les carcasses abandonnées par les autres, en laissant sur son passage des traces identifiables entre toutes dans la région. Des traces qui disent à tous que le chef admiré de jadis vivait maintenant comme un renard.

Les renards autrefois se régalaient de ses restes, lorsqu'il menait sa bande à la recherche des caribous. De longues marches souvent, mais qui croisaient toujours une bonne piste. Alors sitôt le gibier en vue, il jaugeait ses capacités et organisait la chasse, désignant les rabatteurs et ceux qui restaient embusqués. Puis, le premier il s'élançait à sa poursuite et dirigeait l'assaut, malgré les dangereux andouillers et les sabots coupants. A la fin, lorsque l'animal terrassé battait l'air de ses pattes démesurées, il lui portait au cou la morsure finale. Le caribou tressautait encore des ultimes spasmes nerveux que tous les loups s'écartaient de quelques pas pour laisser le chef et sa femelle, en grands seigneurs, commencer leur repas. La gorge, la langue, le cœur, les poumons, les reins avaient la préférence. Les subordonnés les voyaient disparaître en grognant d'envie et d'impatience, mais sans jamais essayer de se les approprier. Lorsque le couple souverain se retirait, tous bondissaient pour calmer leur faim.

L'homme chassait le même gibier et les loups préféraient lui céder la place, ayant appris très jeunes à toujours s'en méfier, au temps où les parents enseignent sous les aspects du jeu les premiers rudiments de la poursuite et du camouflage. Le seul bienfait qu'ils espéraient de leur concurrent, au moment où les caribous traversaient la contrée en grand nombre, était que dans sa maladresse l'homme blessât beaucoup de bêtes qui deviendraient alors des proies faciles. Mais il arrivait aussi que ces mêmes chasseurs négligents, en retrouvant plus tard les carcasses dévorées accusent les loups de gigantesques massacres et les pourchassent impitoyablement.

Leur imagination alors ne connaissait pas de limites. Pas même l'immensité des steppes arctiques où, milles après milles il fallait repousser les bornes du territoire de la bande et définir les nouvelles frontières en aspergeant d'urine des pierres, des touffes d'herbe, des arbustes. D'autres utilisaient aussi ces jalons pour avertir des dangers et renseigner en déposant avec leur odeur les nouvelles de la région d'où ils venaient. Ces informations précieuses et sûres permettent aux loups de déjouer bien des traquenards que ne peuvent éviter des carcajous, des renards, des oiseaux moins organisés et plus sensibles aux tentations de l'homme. Des pièges aux mâchoires d'acier attendent quelquefois les informateurs à ces postes de renseignement, dissimulés sous la mousse ou la neige. Mais la senteur humaine les trahit le plus souvent, tout comme sur le haut des talus, sur les pointes de terre s'avançant dans les lacs, les gués des rivières, où les loups savent que les trappeurs essayent de les surprendre.

Pendant l'hiver la nourriture devient rare, plus difficile à obtenir, et la faim parvient à émousser la prudence des prédateurs. Les hommes alors ajoutent à leurs pièges de diaboliques inventions comme le *saonneruti* consistant à placer dans une boule de graisse et de sang un long éclat d'os soigneusement appointé aux deux bouts et roulé sur lui-même. On maintient l'os avec un tendon, le temps que la graisse gèle et fasse échec à son élasticité. Ensuite il ne paraît plus. Lorsqu'un animal découvre la boule placée dans un endroit propice, il l'avale sans la mordre à cause de sa petite taille et doucement la graisse va fondre, jusqu'à libérer l'os pointu qui se détend et perfore l'estomac. Une mort lente s'ensuit, dans des douleurs terribles. Il ne reste aux trappeurs qu'à suivre les traces pour

retrouver leur victime et lui prendre sa peau. Le glouton se laisse abuser plus souvent que le loup par cette traîtrise.

Le plus grand danger pour *Amarok* reste le *savikaok*, un simple morceau de tibia de caribou, solide et bien tranchant, placé au centre d'un petit trou rempli de sang. Le gel fixe l'os qui dépasse à peine. Lorsqu'un loup flaire le sang et veut le lécher, il s'entaille la langue sur la pointe coupante. Le goût précis encore l'incite à nouveau. Une autre lacération en résulte, qui libère davantage de sang et l'excite de plus en plus. Jusqu'à se couper et saigner ainsi à en perdre la vie. L'homme n'a même pas à le rechercher, il lui suffit de retenir l'emplacement des *savikaot*.

Quelques Eskimos cependant savent que le loup ne nuit pas à leur chasse. Son gibier à lui ne compte que les plus faibles d'un troupeau que bien souvent le chasseur ne voudrait pas tirer, s'il pouvait les identifier. Mais, malgré leurs tares, ces bêtes demeurent cependant hors de portée d'un loup solitaire et handicapé.

De son promontoire le grand loup blanc surveillait toujours le campement où toute activité semblait éteinte. L'homme restait à l'intérieur de son *igloo* et les chiens repliés sur eux-mêmes devaient somnoler.

Il saurait patienter.

De temps en temps il tournait la tête et dressait le nez pour saisir les messages du vent, mais l'odeur de l'homme et des *huskies* restait la seule perceptible à la ronde. Ses yeux jaunes creusaient un peu plus loin la blancheur fade du paysage et rien n'en troublait la monotonie. A travers les sifflements aigus de l'air perçaient les hurlements lointains, à peine audibles, d'une bande en route pour la chasse.

Il n'aimait plus entendre ces longues conversations à distance où les groupes échangeaient des renseignements sur le passage des caribous, leur direction, la présence d'intrus. Une certaine honte l'empêchait de mêler sa voix aux leurs depuis qu'il avait perdu toute possibilité de participer à la traque. En plus, il craignait que les Eskimos, qui quelquefois parviennent à déchiffrer des fractions de message, n'apprennent eux aussi que sa puissance n'existait plus.

Son silence l'enfonçait davantage dans la solitude et ravivait cruellement ses souvenirs.

La dernière fois, sa femelle lui donna quatre petits au pelage sombre qui s'éclaircirait avec les mois. Les ressources du territoire ne permettaient pas à la troupe de s'accroître trop sensiblement et cette année-là, seul le couple souverain conserva le privilège de se reproduire. Tous cependant accueillirent avec joie ces nouveaux venus, objet d'une véritable vénération. Le couple partait souvent chasser les proies plus consistantes, laissant sa progéniture à la garde d'un membre de la bande ou, plus rarement, sans surveillance. Un matin, à leur retour, il ne restait que deux louveteaux dans la tanière. Les autres, curieux et imprudents, avaient subi les foudres d'un carcajou dont ils pensaient que les petits partageraient leurs jeux. Aux survivants, le grand loup blanc et sa femelle enseignèrent aussi à se méfier de certains animaux. Et surtout à beaucoup craindre l'homme.

L'été arctique est court. Lorsqu'en automne les grands troupeaux de caribous quittèrent la toundra pour les forêts du Sud, les deux louveteaux participèrent à la chasse, apprenant à ne pas s'épuiser dans des poursuites sans issue, s'initiant à distinguer dans une harde l'animal affaibli ou handicapé plus facile à rejoindre, se pliant aux règles immuables de la bande où chacun a sa place et doit la bien tenir pour le salut de tous.

Puis vint l'hiver.

Le long hiver qui blanchit la terre et le poil des bêtes. Jusqu'au plumage des oiseaux, à l'exception du corbeau éternellement triste. Les caribous restés dans la toundra deviennent plus méfiants, la concurrence de l'homme plus précise. Sa menace aussi.

Il arrivait souvent de parcourir de grandes distances pour ne trouver que des lapins des neiges, agiles et rapides, et découvrir enfin un petit groupe de caribous que quelquefois l'homme et ses chiens poursuivaient déjà. Il fallait chercher ailleurs ou bien, si la fatigue et la faim l'imposaient, attendre en espérant quelque maladresse du chasseur qui favoriserait la capture d'une proie.

C'est dans des conditions semblables que des louveteaux découvrirent à la fois l'homme, la faim et l'épuisement.

La déception de voir leur gibier face à d'autres prédateurs faillit bien leur faire oublier la prudence apprise tout l'été. Dans les traces de leurs parents ils suivirent à distance, guettant cet animal inconnu et les caribous tant convoités, prêts à poursuivre le premier qui, blessé, pourrait

être rejoint. Mais leur concurrent chassait bien, il en tua trois qu'il chargea sur son traîneau. Les autres déjà disparaissaient vers un lac gelé où toute course était perdue d'avance.

Les quatre loups pistèrent l'Eskimo, sachant qu'il devrait s'arrêter pour la nuit.

Lorsqu'il commença à bâtir son *igloo*, ils l'observaient d'une hauteur. Tapis dans la neige à quelques dizaines de bonds à peine, ils attendaient un moment favorable. Les chiens terminaient leur repas, le craquement des os sous leurs mâchoires amenait un afflux de salive dans la gueule des loups affamés. Encore un peu de patience et l'estomac cesserait ses tortures. Les chiens connaissaient leur présence, même s'ils se couchaient paisiblement, maintenant rassasiés. Deux seulement cherchaient à identifier l'odeur avec plus de précision. Les Eskimos, pour améliorer la qualité de leurs attelages, laissent à l'occasion une femelle en rut partir à la rencontre des loups, et ses petits, tout en possédant la force et l'intelligence d'*Amarok*, s'apprivoisent comme des *huskies*. Ils conservent cependant beaucoup d'affinités avec le loup et souvent ne révèlent même pas sa présence lorsqu'ils le sentent tout près d'eux. Par soumission devant ce congénère qui a su préserver sa liberté. Ou par complicité.

L'homme ne paraissait pas inquiet. Il surveillait de temps en temps les environs, mais dans la nuit tombante son regard restait sans effet. Un enfant dormait contre les caribous abattus. Les loups ne lui voulaient aucun mal car ils savent que l'Eskimo, comme eux-mêmes, adore ses petits et les élève avec autant de soins. La viande uniquement les intéressait, les plus gros morceaux possible, avant que le chasseur ne réagisse.

A présent il posait le toit de son abri. Ensuite il en ferait un autre pour protéger son gibier.

L'instant ne serait jamais plus propice.

Le chef avança à demi levé, précautionneusement, suivi par sa femelle et les louveteaux. Les deux chiens assis non loin les observaient sans bouger. La viande était tout près maintenant, fraîche et odorante, à peine durcie par le froid. La récompense d'une longue chasse harassante. Mais comme leurs crocs s'enfonçaient dans la chair rouge, avant même qu'un quartier pût être tiré à l'écart et que sa saveur n'en vienne picoter les langues, l'Eskimo les foudroyait dans un bruit assourdissant, la femelle

et un petit d'abord. Puis un trait de feu déchira l'épaule du mâle. L'autre louveteau tomba à son tour.

Le grand loup blanc courut le plus longtemps possible, malgré la douleur et le sang qui coulait le long de sa patte.

A bout de forces, il s'effondra dans la neige et essaya avec sa langue d'empêcher le peu de vie qui lui restait de l'abandonner tout à fait.

L'homme venait de tout lui prendre, sa famille et peut-être sa vie. Lui pourtant ne désirait qu'une part d'un gibier qui appartient à tous.

La neige poudreuse, sous les rafales, pénétrait la fourrure du loup à l'affût et lui masquait par moments le campement. Il redoublait alors d'attention, mais rien ne bougeait là-bas. Les chiens dormaient, à demi recouverts, et l'Eskimo ne sortait pas de son *igloo*. Aucun indice alentour qui pût intriguer ses sens en alerte.

Le pays semblait désert.

Et pourtant!

Après le drame il dut apprendre à vivre autrement. La blessure se referma mais son épaule ne s'articulait plus comme avant. Si la force subsistait, la raideur interdisait toute course rapide. Blessé dans sa chair, il l'était bien davantage dans son honneur. Ce cruel échec lui défendait de reparaître devant la bande. A ce point diminué il n'en pouvait demeurer le chef, et devenir subordonné l'eût humilié plus que tout.

Il ne lui restait que la solitude. Par fidélité à sa femelle aussi.

La chasse se pratique différemment lorsqu'on est seul, les ambitions doivent s'effacer devant la faiblesse des moyens. Même un caribou fatigué parvient aisément à s'échapper. La ruse doit pallier l'énergie disparue. Si la patience l'accompagne, le succès récompensera peut-être les efforts déployés. Le rapide gibier que jadis sa bande poursuivait à travers les plaines possède aussi d'appréciables faiblesses. Son goût immodéré pour le sel par exemple, qui réduit sa méfiance au point de l'éloigner du troupeau et de l'attirer vers un bloc d'urine gelée qu'un loup aura pris soin d'accumuler dans un endroit choisi. Dissimulé à proximité en évitant soigneusement les traîtrises du vent, il peut espérer abattre seul l'imprudent. S'il échoue, il devra continuer une chasse plus modeste autrefois indigne de lui, et son gibier sera celui du renard, trop lent à satisfaire sa faim. Si lent que sa vie se partagera entre la chasse et le sommeil.

La chasse et le sommeil !

Mais que faire d'autre sans femelle à aimer, sans petits à élever ? Sans une famille qui donnait une autre dimension à la chasse elle-même ?

L'homme a détruit tout cela.

Aucune bête dans ces contrées inclémentes ne tue pour autre chose que se nourrir. C'est la loi. Et tous vivent en harmonie en la respectant.

Seul l'homme passe outre.

Et jamais il ne fut puni pour son insolence.

Le grand loup blanc redressa légèrement la tête. Au-dessus de ses yeux la peau se fronça, dessinant trois rides dans les poils hérissés. Ses oreilles pointées se détachèrent davantage de la volumineuse fourrure de l'encolure. Un imperceptible mouvement raidit chacun de ses muscles : l'Eskimo sortait de l'*igloo*.

Le loup, de son observatoire, suivait attentivement chaque geste de l'Eskimo.

A la hache il trancha la carcasse en trois quartiers et divisa l'un en onze morceaux. Après la distribution les cris cessèrent. Des grognements sourds interrompaient de temps en temps le bruit des crocs grugeant la viande gelée, parfois trop grosse pour être avalée d'un coup.

Le grand loup blanc promena sa langue sur ses babines givrées et les réminiscences d'une saveur oubliée emplirent sa gueule de salive. Un instant il envia le sort des *huskies*, mais des souvenirs cruels le rappelèrent à la raison. Il se détourna des chiens.

L'homme plaçait le caribou entier sur son traîneau. Plusieurs quartiers de viande rosée s'empilaient au fond de la cache et deux autres gisaient à côté. Avec une lanière de peau il fixait la bête sur la plate-forme, mais des nœuds entravaient le passage sous les traverses. Il retira ses gants et tenta de les défaire. En vain, le gel les avait soudés. L'Eskimo alors détacha complètement la courroie et rentra avec dans son *igloo*. En passant il prit aussi les harnais emmêlés et collés par le froid.

C'était le moment.

Prudemment, le loup quitta son observatoire. En veillant à ne pas se détacher sur la crête il descendit de la colline par le versant caché à l'homme et à ses chiens. Longuement il sentit l'air, puis fit un large détour qui l'éloignait du campement mais le plaça bientôt en ligne droite avec

l'*igloo* qui le dissimulait aux *huskies*.

Le vent lui apportait leur odeur et le craquement des os sous leurs dents.

L'odeur de l'homme aussi.

Il avançait lentement, écrasé sur la neige pour mieux s'y confondre. Son épaule droite devenait très douloureuse dans cette position et chaque mouvement crispait ses mâchoires.

Les rafales lui lançaient aux yeux les cristaux pointus, mais leurs piqûres n'avaient pas la force de distraire son regard de cet *igloo* abritant l'homme, à côté d'une cache éventrée dont la viande n'intéressait même plus les chiens.

Il s'arrêta quelques secondes, croyant que sous sa patte endolorie la neige craquait aussi fort que sous le pied d'un caribou. De tous ses sens tendus il confia au vent sa crainte de se voir découvrir. Les gémissements familiers et les longues plaintes sifflantes apaisèrent son inquiétude. Sa souffrance s'adoucit un peu, demandant une prolongation de cette pause bienfaisante, mais chaque seconde perdue pouvait ruiner son plan.

Il reprit son avance furtive.

Le campement n'était plus qu'à une cinquantaine de bonds; cependant le loup continua sagement à ramper. Il ne voulait pas éveiller de soupçons chez les chiens qui, même sans aboyer, avec des attitudes ou des bruits infimes pouvaient révéler sa présence au chasseur. Il ne voyait pas l'entrée de l'*igloo*, presque à l'opposé, face aux *huskies*, mais si proche à présent que le moindre mouvement de l'homme ne pourrait lui échapper. La neige qui courait par vagues en s'incrustant dans ses longs poils blancs saurait le soustraire au regard le plus perçant.

Du moins jusqu'à une certaine distance.

Trente bonds maintenant.

En s'écartant un peu de sa piste il apercevait, dans l'intervalle séparant l'*igloo* de la cache, le traîneau et les *huskies* derrière, toujours occupés à rogner leur morceau de caribou. Aucun ne soupçonnait sa présence. Une fois seulement l'odeur des chiens et de l'homme avait mobilisé si fortement son attention. Le souvenir qu'il gardait faillit bien le détourner de son but, mais il maîtrisa ses craintes et lutta de toute sa détermination pour mener à bout son dessein. L'instinct, plus fort,

l'emportait. Tout son être perturbé par l'image de sa famille massacrée et la proximité de l'homme se concentrait sur la prudence, seule attitude qui pût contenir son avidité. Aucune chasse ne lui valut jamais pareille tension.

L'odeur se précisait de plus en plus.

Peut-être aussi que le vent grossissait.

Dix bonds à peine.

A mesure qu'il se rapprochait, il s'aplatissait un peu plus. Son ventre frottait la neige et son épaule le faisait souffrir davantage, mais ses préoccupations le distrayaient de la douleur.

Il était arrivé près de l'*igloo*.

Tout contre le mur.

Tout contre l'homme derrière.

Aucun bruit anormal. Les chiens pourtant proches ne pouvaient le remarquer et son odeur fuyait à l'opposé. Il se releva pour dégourdir sa patte endolorie. Sa respiration saccadée projetait de petits nuages de buée. Il s'efforçait d'en régulariser le rythme, de calmer les halètements qu'il étouffait de son mieux, mais son cœur battait encore si fort qu'il craignit que l'homme n'en perçût les palpitations à travers la paroi neigeuse.

Bondir maintenant ?

Non, les chiens aboieraient sous la surprise. Plutôt ramper encore et leur cacher sa présence le plus longtemps possible.

Le trajet était court, qui séparait le grand loup blanc de son objectif, mais une dernière appréhension en multipliait la longueur par autant de soudaines réticences difficiles à réprimer.

Pourtant, tout ce chemin parcouru, cette patiente approche, et l'instinct qui poussait, qui donnait confiance.

Le loup s'écrasa à nouveau sur la neige et le mouvement imposé à son épaule faillit lui arracher une plainte. Il attendit quelques secondes que la douleur s'atténue, huma l'air une ultime fois et reprit sa progression.

Au même instant, un corbeau venu de nulle part passa dans le ciel en lançant ses cris rauques. Le loup s'immobilisa de crainte qu'il ne le fasse découvrir, les signes de vie sont si rares en hiver. Confondu à la neige, il suivait des yeux l'oiseau noir qui n'en finissait pas de traverser en croassant, mais seuls les chiens s'y intéressaient, bien que l'homme dans ses croyances lui attribuât de grands pouvoirs. Lorsque les *huskies*

revinrent à leurs os, le loup sentit ses muscles se relâcher un peu. Il continua d'avancer.

En quelques pas étouffés il atteignit l'ouverture pratiquée sur le côté de la cache à viande. Tout près de celle de l'*igloo*. Alors là, les muscles bandés, toute sa puissance ramassée, levant insensiblement les yeux pour surveiller les chiens, il ouvrit large la gueule et s'empara du plus gros quartier de caribou que l'homme avait découpé.

En resserrant ses crocs sur la viande il éprouva une grande chaleur. Comme au temps où une chasse fructueuse récompensait de longues et exténuantes poursuites.

Il s'apprêtait à s'enfuir avec son butin lorsque Amaamak sortit de l'*igloo*, les harnais à la main.

Sous la surprise, l'homme et le loup s'arrêtèrent, pétrifiés par la même terreur. Leurs regards s'étaient soudés. Les yeux d'or de l'animal ne fuyaient pas la vue aiguë de l'Eskimo.

Amaamak reconnut aussitôt le grand loup blanc. Il ne l'attendait plus.

Le loup, lui, se trouvait seulement paralysé par la présence d'un homme.

Il fallut que Amaamak lâchât les harnais et se précipitât sur sa carabine pour que le loup échappât à l'hypnose.

Un éclair traversa son esprit, remettant en mémoire ce même geste qui un jour précéda un désastre. Un jour semblable, où la faim le poussait vers l'homme. Sans autres intentions que de prendre sa part du gibier commun. Un geste qui appela le sang et bouleversa son existence. Une douleur à l'épaule le lui redisait sans cesse depuis.

Sauf peut-être à cet instant.

Alors le loup bondit avant que l'homme ne lance son tonnerre meurtrier.

Un bond prodigieux dont il ne croyait plus ses pattes capables, et qui le projeta sur l'Eskimo, les crocs à découvert.

Sous le choc, Amaamak tomba à la renverse. Sa carabine vola en l'air et la gueule de l'animal se referma sur sa gorge, par-dessus l'épaisseur du *parka*. Dans sa chute il s'agrippa au cou du loup et serra de toutes ses forces.

La lutte dura une éternité.

Une vie.

Amaamak enfonçait ses doigts dans la fourrure pour atteindre les chairs tendues. En devinant le duvet il pressa plus fort. Le loup grogna et le vieil Eskimo crut étreindre sa propre gorge. Le poids de l'animal lui écrasait la poitrine. Son souffle chaud se mêlait à ses râles. L'air déjà ne parvenait plus à son visage.

Même le vent glacial s'esquivait.

Amaamak pourtant concentrait ses dernières énergies dans ses mains, avec l'ultime espoir qu'elles retiendraient sa vie. Mais plus ses doigts se crispaient, mieux il sentait au bout battre une autre vie plus puissante qui réchauffait la peau qu'il déchirait. Ses yeux s'embrouillaient et déjà ne distinguaient plus le loup. Dans son esprit d'autres traits se formaient. Comme si la bête avait retiré un masque, une face d'homme apparaissait à présent.

La face d'un homme blanc.

Un visage sans générosité, dominé par l'ambition de façonner l'*Inuk* à son image. En s'aidant des moyens les plus vils. En le rendant tributaire de son commerce, en remplaçant ses croyances et ses lois, en chassant de lui le respect de la nature, en bafouant son passé. En lui préparant un avenir d'étranger dans son propre pays.

C'est ce Blanc-là qui étouffait Amaamak et son peuple, et sa prise, plus puissante que celle du loup le plus fort, n'aurait de cesse tant qu'il resterait des *Inuit* pour regretter la vie d'autrefois.

Avant de mourir, Amaamak se sentit fier de n'avoir jamais pactisé avec les Blancs.

Fier d'être resté un *Inuk*.

Le loup se redressa et mordit la neige à plusieurs reprises pour chasser de sa gueule le goût d'un sang nouveau qu'il n'aimait pas.

Il regarda l'homme étendu et s'aperçut soudain que les *huskies* aboyaient, au bout de leur chaîne. Ayok menait le clabaudage, fort de son autorité de chef et de ses sentiments envers Amaamak, mais l'attache faisait désespérément échec à ses bonds les plus furieux.

De son regard jaune le loup domina la meute qui cessa de crier. Alors, bien droit sur ses pattes, la crinière dressée, il rejeta la tête en

arrière et tira du fond de lui-même un hurlement terrifiant que le vent emporta au bout de la toundra. Les *huskies* effrayés se plaquèrent sur la neige. Même Ayok sentit son poil se hérisser.

Aucun écho ne répondit, car aucun loup dans le pays ne connaissait le sens de ce cri.

Le grand loup blanc saisit dans sa gueule le quartier de caribou abandonné tout à l'heure et reprit le chemin de la colline.

Les chiens silencieux le regardaient s'éloigner.

La neige gardait les traces de sa vieille blessure.

© André Vacher, « AMAROQ : Le loup », *La part du loup*, Ottawa, Les éditions La Presse, 1984, p. 167-184.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par COPIBEC.

Le meilleur esclave de l'homme

Question d'anticipation

- Pensez-vous que les animaux domestiques sont compagnons ou prisonniers?

Forum

Le meilleur esclave de l'homme

La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

CHARLES DANTEN

Diplômé en agronomie et en médecine vétérinaire, Charles Danten est l'auteur du livre **Un vétérinaire en colère**. *Éditions VLB, 1999. Ne se reconnaissant plus dans les valeurs de sa profession, il a abandonné la pratique de la médecine vétérinaire pour se consacrer à la promotion de relations plus saines avec les animaux et la nature.*

1 BIEN QUE LE contrôle des populations animales par la stérilisation soit une nécessité, cette intervention n'a aucun impact sur le nombre d'abandons et d'animaux errants. Au contraire…

2 Ces problèmes sont essentiellement un avatar du consumérisme et de la promotion très agressive d'une industrie peu scrupuleuse, notamment des vétérinaires et des zoothérapeutes qui véhiculent des notions franchement mensongères sur les vertus thérapeutiques des animaux.

3 Par exemple : « Les animaux et plus particulièrement le chien (ce candidat « sic » à l'humanité !) ont une formidable valeur thérapeutique individuelle et collective », écrit François Lubrina dans sa chronique du 9 mars 2002, intitulée « Aimer un animal serait-il le huitième péché capital ? » ; « Vivre sans un animal ? Vous n'y pensez pas ! Un animal, c'est indispensable ! En leur compagnie, tous les jours, les gens esseulés retrouvent un peu de vie, de joie et d'affection.

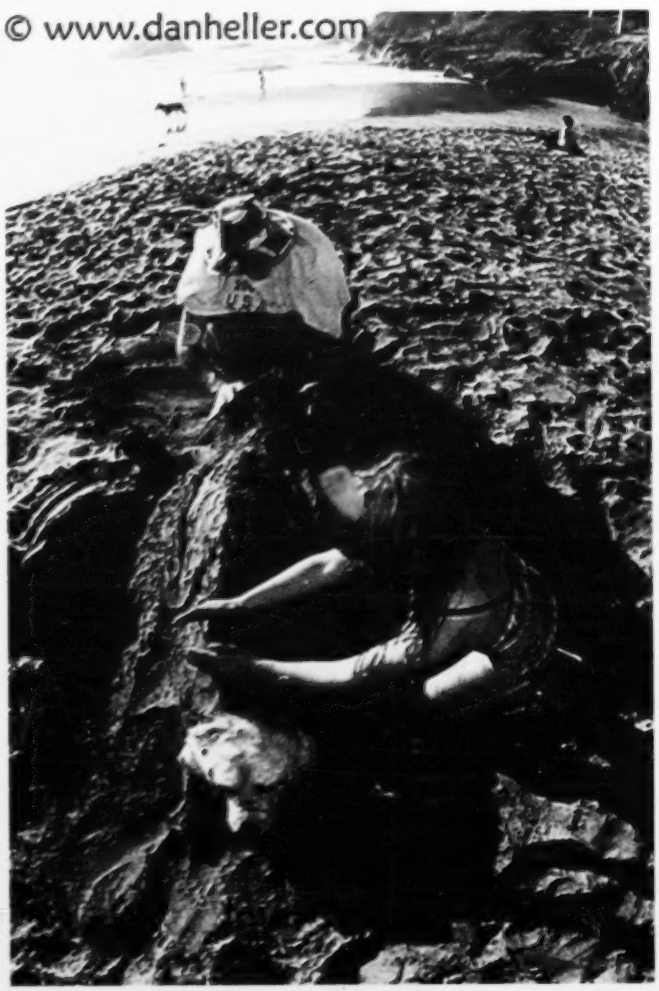

Selon Charles Danten, la cruauté envers les animaux est profondément ancrée dans notre tradition et elle ne se manifeste pas seulement par des actes de brutalité évidents.

Les animaux sont bons pour nous », affirme dans son dépliant promotionnel *Zoothérapie Québec* un groupe de vétérinaires et de psychologues spécialisés. « Cette relation est très saine », déclare Christiane Gagnon, présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ). Résultat : les animaux sont désormais perçus comme « une solution à de nombreux problèmes de société, une solution qu'il faudrait inventer si elle n'existait pas », affirme Michel Pépin, de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec.

4 Ce n'est pas pour rien qu'il y a aujourd'hui au Québec plus de 2 millions de chiens et de chats et un nombre équivalent d'animaux exotiques (les Nouveaux Animaux de compagnie). En Occident, une personne sur deux possède au moins un animal.

5 Les animaux sont certes magiques et à leur contact nous ressentons souvent de bons sentiments, mais de là à penser qu'ils peuvent régler nos problèmes de société, que cette relation est saine et bénéfique pour les humains, les animaux et la collectivité en général, il y a tout un pas à franchir.

6 En fait, si les animaux ont « une formidable valeur thérapeutique individuelle et collective », il n'y a pas une seule étude scientifique digne de ce nom pour le démontrer. En effet, sur plus de 1000 « études » révisées par l'épidémiologiste américain David T. Allen, aucune ne compare la magnitude des effets des cas cités avec un groupe témoin ou avec le public en général. Selon le Dr Allen, les conclusions sur les bienfaits des animaux s'appuient uniquement sur des études descriptives et sur des opinions anecdotiques ; elles sont par conséquent à ranger dans une catégorie complètement en bas de l'échelle des critères de validité scientifique. (...)

La stérilisation : un traitement pour la fièvre

7 La stérilisation est un traitement pour la fièvre et non pour la maladie. Paradoxalement, cette mutilation fait partie d'un mécanisme social dont la fonction non avouée est de cautionner la consommation en soulageant et en adoucissant les sentiments de culpabilité qui pourraient l'accompagner. En accomplissant son devoir, en faisant stériliser son animal et en adoptant un animal « usagé » dans un refuge, en faisant du « recyclage », le consommateur a l'impression trompeuse d'avoir fait sa part. Il peut ensuite céder à son plaisir, la conscience en paix.

8 C'est la même problématique que pour le recyclage des déchets domestiques. En 30 ans, nous sommes passés d'un taux de recyclage de 7 % à 28 %. Aux États-Unis par exemple, entre 1970 et 1994, le taux de recyclage du papier est passé de 15 % (6 millions de tonnes) à 35 % (28 millions de tonnes). A priori, cela semble extraordinaire. N'est-ce pas ? Où est le problème ? me direz-vous. Il est dans ce qu'on ne nous dit pas. Dans la même période, on a jeté 14,7 millions de tonnes de papier de plus qu'en 1970...

9 Autrement dit, la stérilisation et le recyclage des animaux, c'est comme aller à l'église tous les dimanches pour mieux pécher pendant le reste de la semaine ; c'est une forme de sentimentalisme, c'est-à-dire une façon de continuer à aimer les animaux sans avoir à en payer le prix : arrêter de consommer et ne plus les exploiter pour son seul plaisir et son seul confort. En fait, mine de rien, la stérilisation contribue vicieusement au problème qu'elle est censée prévenir. Entre-temps, la maladie ne fait que s'aggraver.

10 Curieusement, ces faits sont ignorés par les vétérinaires et les sociétés humanitaires qui étudient le problème des abandons et de l'euthanasie grâce à l'aide financière des fabricants de moulée et de médicaments. Je vous laisse tirer vos propres conclusions.

11 Il faut dire aussi, et c'est sans doute son but véritable, que la stérilisation sert bien les besoins du maître qu'indispose une sexualité beaucoup trop manifeste. Cette mutilation facilite le contrôle des animaux en éliminant les comportements naturels qui dérangent. Les odeurs de l'urine, l'agressivité des bêtes non castrées, leur besoin inné d'explorer le territoire ne sont pas compatibles avec la vie en société. La masturbation des animaux qui s'ennuient et de ceux qui cherchent à s'accoupler avec leur maître, les saignements de la chienne en chaleur, les continuelles vocalises de la chatte en chaleur incommodent le maître qui, avec la bénédiction et l'aide du vétérinaire, choisit de transformer son enfant en une « forme » plus civilisée.

12 La cruauté envers les animaux est profondément ancrée dans notre tradition et elle ne se manifeste pas seulement par des actes de brutalité évidents. Pour en prendre conscience, il faut plonger sous la surface et les apparences. On s'aperçoit alors que, dans l'ensemble, le sort des plus privilégiés, des plus adulés, ceux qu'on bichonne amoureusement comme nos propres enfants n'est pas plus enviable que celui des tigres et des rhinocéros pourchassés et massacrés inlassablement par l'industrie de la médecine orientale. Il n'est pas non plus différent de celui des millions d'animaux, des milliers de singes sacrifiés inutilement pour la science, l'industrie cosmétique et l'enseignement. Il est en réalité semblable à celui des millions de reptiles dépecés vivants (pour ne pas abîmer la peau) par l'industrie de l'habillement et à celui des veaux qu'on égorge dans les abattoirs du monde entier.

13 Ce lien est plus difficile à établir, car l'exploitation des animaux de compagnie se fait d'une façon subtilement perverse, sous le couvert des bonnes intentions et des bons sentiments. Cette forme d'exploitation est même beaucoup plus cruelle que les autres par son hypocrisie et son raffinement.

Il faut dire aussi, et c'est sans doute son but véritable, que la stérilisation sert bien les besoins du maître qu'indispose une sexualité beaucoup trop manifeste.

14 L'amour se traduit souvent dans notre monde par affection, plaisir, satisfaction, possession, exploitation et domination gratuite. Ces valeurs sont celles de l'esclavagisme et notre civilisation, par tradition, a fait de cette forme d'exploitation une vertu. Elles sont inculquées aux enfants qui en viennent à croire qu'il est normal de séparer les bêtes de leur communauté, de leur écosystème, d'interférer avec leur évolution, de leur enlever la liberté et qu'il est normal d'exploiter ceux qu'on aime, d'en faire des esclaves pour son seul plaisir et son seul confort. Bref, la valorisation de la domination, du pouvoir et du plaisir qu'on en retire contribue à la perpétuation d'une insensibilité envers les animaux qui s'étend à notre propre espèce, à notre bio-communauté et à la Terre. Les mots apprivoiser, domestiquer, servilité, dompter, contrôler, collier, laisse, couché, reste, viens ici, ne bouge pas, sale bête, au pied, fait le beau, possession, mutilation, captivité, cage, affection, confinement, dépendance, dressage, exploitation, vétérinaire, zoothérapie, domination gratuite et stérilisation sont marqués au sceau de la violence, et ce sont ces règles que nous léguons aux enfants par la tradition.

© Charles Danten, « Le meilleur esclave de l'homme », *La Presse*, Montréal, samedi 29 juin 2002, p. A21.
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Charles Danten.

LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS?

Question d'anticipation

- Avons-nous des devoirs envers les animaux?

Matelas pour les vaches, nids pour les souris de labo... Une révolution transforme le traitement réservé aux animaux. Va-t-on trop loin?

PAR LOUISE GENDRON

1 **JE RÊVAIS D'UN AMI SANS TROP DE** conversation et avec un goût prononcé pour le grand air. Jules et moi nous sommes rencontrés à la SPCA de mon coin, section chiens.

2 Depuis, il couche sous mon lit, mange les bulles de savon de mon bain et m'enseigne la vie : le plaisir de jouer dans la neige tard le soir, de se promener dans le bois à 7 h le samedi matin, de s'étaler de tout son long sur le tapis du salon pour ne rien faire du tout.

3 Les animaux de compagnie sont magiques. Pour les personnes âgées, les esseulés, les enfants malades ou les urbains déconnectés de la nature, ils font des miracles.

4 Les Québécois possèdent environ deux millions de chats et de chiens, des milliers d'oiseaux, de poissons, de petits rongeurs. Sans compter les iguanes, les furets et les boas. Nourriture vitaminée, soins médicaux, joujoux de toutes sortes, affection. Des milliers d'entre eux (et des millions un peu partout en Occident) sont traités comme des membres à part entière des familles qui les adoptent et ils jouissent de meilleures conditions de vie que bien des enfants de pays en développement.

5 Mais les gens gardent leurs animaux de compagnie en moyenne deux ans. À lui seul, le Québec en abandonne près d'un demi-million par année. Et ceux qui restent, ceux qu'on dorlote et qu'on bichonne, nous permettraient d'oublier le sort moins enviable réservé à la majorité, disent certains. Ils nous serviraient d'alibi, en quelque sorte.

6 D'autres croient que nous ne les respectons pas dans leur essence. « Nous avons créé deux catégories d'animaux, explique la philosophe française Élisabeth de Fontenay : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. » Charles Danten, auteur d'*Un vétérinaire en colère*, est plus dur : « Il n'y a pas d'amour dans la relation entre les humains et les animaux de compagnie. On se sert d'eux comme de Prozac vivants pour soulager les névroses de notre société malade. »

7 Le saviez-vous ? Mon chien, Jules, et votre minou, Barbouille, sont des choses. Légalement, la boule de fourrure qui somnole sur le tapis du salon est votre bien, votre propriété, rien d'autre. Et si le voisin se payait la fantaisie d'ébouillanter Barbouille, il se rendrait coupable d'un délit mineur envers le bien d'autrui et n'encourrait qu'un avertissement, au pis une amende pouvant aller jusqu'à 2000 ▸

PHOTODISC

LES ANIMAUX
ONT-ILS
DES DROITS?

LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS?

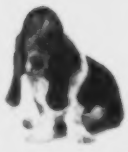

dollars. La loi canadienne actuelle prévoit aussi une peine d'emprisonnement maximale de deux ans, mais, de mémoire de SPCA, jamais personne n'a été condamné.

8 Le Canada s'apprête cependant à reconnaître les animaux comme des êtres doués de sensations, sensibles à la douleur, et qui, à ce titre, ont droit au respect et à la compassion humaine. Selon le projet de loi C-15B, actuellement à l'étude devant le Parlement, faire souffrir un animal, intentionnellement ou par négligence, deviendra un crime passible de cinq ans d'emprisonnement.

9 Faire fumer une grenouille jusqu'à ce qu'elle explose était, il y a 50 ans, un jeu de gamins turbulents. Vingt ou 30 ans plus tard, c'est devenu un jeu cruel. Aujourd'hui, dans nombre de pays du monde, aux Pays-Bas notamment, c'est un crime. Et ça en sera bientôt un au Canada.

10 La loi, qui concerne le bétail aussi bien que les animaux de compagnie, de laboratoire et de travail (comme les chiens de chasse ou les chevaux de course), ne fait pas que des heureux. Mais elle reflète à quel point la façon de considérer les animaux a évolué en une trentaine d'années, chez les Occidentaux du moins.

11 Premier animal domestiqué par l'homme, le chien partage nos cavernes et nos appartements depuis plus de 14 000 ans. Or, nous ne savons presque rien de sa façon d'appréhender le monde, dit Diane Frank, spécialiste du comportement animal – une nouvelle branche de la médecine vétérinaire – et professeure à l'Université de Montréal. Les animaux familiers attendent toujours leur Jane Goodall (célèbre scientifique britannique qui a étudié les chimpanzés dans leur habitat naturel, en Afrique, pendant plus de 30 ans). Cependant, les choses progressent.

12 En fait, notre vision des animaux change constamment, dit David Fraser, professeur au programme de bien-être animal à l'Université de la Colombie-Britanique. « Au 18e et au 19e siècle, nous avons compris que l'homme et l'animal appartiennent à la même famille, écrit-il. Aujourd'hui, grâce aux recherches sur le comportement des animaux, nous découvrons qu'ils sont capables de processus cognitifs, de relations sociales, et qu'ils ont même une "personnalité". Tout cela mène à une remise en question de nos pratiques et de notre attitude envers eux. »

13 Le philosophe et éthicien australien Peter Singer a donné un bon coup d'accélérateur au mouvement avec la publication, en 1975, de *La libération animale*. Sa thèse : l'homme se rend coupable de spécisme (ses intérêts l'emportent sur les besoins des autres espèces), une faute morale équivalente au racisme ou au sexisme. « Je m'oppose au spécisme, dit Peter Singer. Je ne crois pas pour autant qu'une souris est aussi importante qu'un enfant. Mais pourquoi un traitement est-il plus acceptable si on l'inflige à un animal plutôt qu'à un humain ? La souffrance est la même. »

14 Comme presque toutes les idées, celle-là n'est pas neuve du tout (voir l'encadré « Quand les philosophes s'en mêlent », p.27). Peter Singer l'a toutefois ressuscitée et, en Occident, ils sont maintenant des millions à militer pour que les animaux soient mieux traités. Beaucoup se contentent d'acheter des produits non testés sur des bêtes, mais certains épousent le végétarisme ou même le végétalisme (qui, outre la viande, bannit le lait, les œufs, le miel) et refusent de porter du cuir ou de la laine.

15 Le groupe américain People for the Ethical Treatment of Animals (PETA), un des plus puissants du monde, compte à lui seul au-delà de 750 000 membres. Leur philosophie : les animaux n'existent pas à seule fin de nous servir. Ils ont droit à une vie décente, sans souffrance, dans un environnement conforme à leur nature.

16 « L'industrie alimentaire occidentale est un carnage. » La voix est douce, le débit posé. Pourtant, l'Américaine Ingrid Newkirk, cofondatrice et présidente de PETA, est une femme en colère. En colère depuis plus de 20 ans. « Des poules amputées d'une partie de leur bec, enfermées dans des cages minuscules, privées de nourriture (pour accélérer le rythme de la ponte) et qui ne voient jamais la lumière du jour. Des poulets génétiquement modifiés pour donner plus de viande blanche, engraissés au point que leurs pattes ne peuvent les porter. Voilà le sort qu'on réserve aux volailles. »

17 Du côté de l'industrie porcine, la situation n'est guère plus reluisante. « Des porcs (des bestiaux plus intelligents que ▸

À Taipei, la militante américaine Ingrid Newkirk, présidente de PETA, tente de sensibiliser les gens au sort des chiens, que l'on abandonne comme des choses.

Loi

Le Québec était, jusqu'en mai dernier, le seul endroit en Amérique du Nord où il n'existait aucune loi (provinciale ou canadienne) régissant les fermes d'élevage de chiens. Résultat : il est devenu la terre d'accueil des pires usines à chiots du pays, dit Pierre Barnoti, directeur général de la SPCA de Montréal, qui estime leur nombre à plus de 1 800.

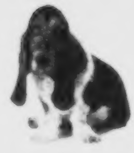

FAIRE FUMER UNE GRENOUILLE JUSQU'À CE QU'ELLE EXPLOSE ÉTAIT, IL Y A 50 ANS, UN JEU DE GAMINS TURBULENTS. VINGT ANS PLUS TARD, C'ÉTAIT UN JEU CRUEL. AUJOURD'HUI, C'EST UN CRIME DANS NOMBRE DE PAYS DU MONDE.

Une militante brandit la photo de l'activiste Barry Horne, mort en prison.

les chiens !) enfermés dans des enclos trop petits (ils coûtent moins cher à engraisser s'ils ne bougent pas), les mâles castrés à froid, les femelles forcées de se reproduire jusqu'à épuisement. » Et au sujet de l'abattage : « J'ai vu des bœufs se faire trancher les sabots avant d'avoir été assommés ! Dix milliards d'animaux abattus chaque année en Amérique du Nord. Si c'étaient des chiens, le continent entier descendrait dans la rue. Mais ce n'est que du bétail… »

18 Une douce illuminée, la dame ? Peut-être. Elle a toutefois du pouvoir. Demandez à Ronald McDonald. La chaîne de restauration rapide McDonald's a refusé pendant des mois de rencontrer les émissaires de PETA, qui réclamaient de meilleures conditions de vie et d'abattage pour les animaux de boucherie qu'elle achète auprès de milliers de producteurs partout dans le monde. PETA lui a alors déclaré la guerre. Aux États-Unis, cet organisme a déclenché une campagne médiatique dévastatrice mettant en vedette un Ronald McDonald ensanglanté, un couteau de boucherie à la main, proposant un triste festin aux enfants. La multinationale a plié. Depuis cette année, ses inspecteurs font des visites-surprises dans les abattoirs où elle s'approvisionne. Menacés du même traitement, Wendy's et Burger King ont suivi. Et le géant de l'alimentation Safeway, récemment victime d'une campagne de PETA, vient de céder.

19 « Il y a 50 ans, on voyait l'agriculteur comme un bon père de famille, près de la nature et attaché à ses bêtes, dit David Fraser, de l'Université de la Colombie-Britannique. Aujourd'hui, les citadins ont beaucoup moins de contacts avec les milieux agricoles et l'élevage est vu comme une affaire de grandes sociétés polluantes qui se préoccupent exclusivement de profits, produisent de la nourriture de mauvaise qualité, contribuent à amplifier la famine dans le monde et, en plus, maltraitent les animaux. Entre les agriculteurs et une bonne partie du public, l'incompréhension est totale. »

20 Pour rétablir les ponts, il faudra faire des pas de part et d'autre, croit-il. D'abord, mieux comprendre les animaux (ne les voir ni comme des machines biologiques ni, non plus, comme des enfants), pour établir des normes agricoles qui respecteront davantage leurs besoins, non seulement physiques, mais sociaux et émotifs.

21 Ces besoins sont de mieux en mieux connus. Grâce à des gens qui, comme Ian Duncan, n'ont pas attendu les militants pour s'intéresser aux animaux de ferme. Titulaire de la chaire de bien-être animal à l'Université de Guelph, en Ontario, il est considéré comme un des pères de cette spécialité vétérinaire : déjà, dans les années 1960, il « interviewait » des poules pour savoir si elles préféraient vraiment pondre dans un nid.

22 Au moment de la ponte, il installait une poule dans une pièce fermée où trônait un nid rouge (les poules ont une aussi bonne perception des couleurs que les humains). Après quelques jours de ponte, il plaçait le nid au bout d'un très long couloir : la poule s'y précipitait. Puis, il bloquait l'entrée du couloir par une porte : la poule la poussait. Il ajoutait alors des poids, de plus en plus lourds, au mécanisme de la porte, compliquant d'autant l'accès au nid. À la fin de « l'interview », la poule travaillait aussi dur pour atteindre le nid qu'elle l'aurait fait pour accéder à une source de nourriture si elle en avait été privée pendant 30 heures. Conclusion de Ian Duncan : « La poule veut un nid pour pondre. Autant qu'elle veut manger. Et il faut en tenir compte si on désire améliorer la qualité de vie des volailles. » ▶

dollars. La loi canadienne actuelle prévoit aussi une peine d'emprisonnement maximale de deux ans, mais, de mémoire de SPCA, jamais personne n'a été condamné.

8 Le Canada s'apprête cependant à reconnaître les animaux comme des êtres doués de sensations, sensibles à la douleur, et qui, à ce titre, ont droit au respect et à la compassion humaine. Selon le projet de loi C-15B, actuellement à l'étude devant le Parlement, faire souffrir un animal, intentionnellement ou par négligence, deviendra un crime passible de cinq ans d'emprisonnement.

9 Faire fumer une grenouille jusqu'à ce qu'elle explose était, il y a 50 ans, un jeu de gamins turbulents. Vingt ou 30 ans plus tard, c'est devenu un jeu cruel. Aujourd'hui, dans nombre de pays du monde, aux Pays-Bas notamment, c'est un crime. Et ça en sera bientôt un au Canada.

10 La loi, qui concerne le bétail aussi bien que les animaux de compagnie, de laboratoire et de travail (comme les chiens de chasse ou les chevaux de course), ne fait pas que des heureux. Mais elle reflète à quel point la façon de considérer les animaux a évolué en une trentaine d'années, chez les Occidentaux du moins.

11 Premier animal domestique par l'homme, le chien partage nos cavernes et nos appartements depuis plus de 14 000 ans. Or, nous ne savons presque rien de sa façon d'appréhender le monde, dit Diane Frank, spécialiste du comportement animal – une nouvelle branche de la médecine vétérinaire – et professeure à l'Université de Montréal. Les animaux familiers attendent toujours leur Jane Goodall (célèbre scientifique britannique qui a étudié les chimpanzés dans leur habitat naturel, en Afrique, pendant plus de 30 ans). Cependant, les choses progressent.

12 En fait, notre vision des animaux change constamment, dit David Fraser, professeur au programme de bien-être animal à l'Université de la Colombie-Britannique. « Au 18e et au 19e siècle, nous avons compris que l'homme et l'animal appartiennent à la même famille, écrit-il. Aujourd'hui, grâce aux recherches sur le comportement des animaux, nous découvrons qu'ils sont capables de processus cognitifs, de relations sociales, et qu'ils ont même une "personnalité". Tout cela mène à une remise en question de nos pratiques et de notre attitude envers eux. »

A Taipei, la militante américaine Ingrid Newkirk, présidente de PETA, tente de sensibiliser les gens au sort des chiens, que l'on abandonne comme des choses.

13 Le philosophe et éthicien australien Peter Singer a donné un bon coup d'accélérateur au mouvement avec la publication, en 1975, de *La libération animale*. Sa thèse : l'homme se rend coupable de spécisme (ses intérêts l'emportent sur les besoins des autres espèces), une faute morale équivalente au racisme ou au sexisme. « Je m'oppose au spécisme, dit Peter Singer. Je ne crois pas pour autant qu'une souris est aussi importante qu'un enfant. Mais pourquoi un traitement est-il plus acceptable si on l'inflige à un animal plutôt qu'à un humain ? La souffrance est la même. »

14 Comme presque toutes les idées, celle-là n'est pas neuve du tout (voir l'encadré « Quand les philosophes s'en mêlent », p.27). Peter Singer l'a toutefois ressuscitée et, en Occident, ils sont maintenant des millions à militer pour que les animaux soient mieux traités. Beaucoup se contentent d'acheter des produits non testés sur des bêtes, mais certains épousent le végétarisme ou même le végétalisme (qui, outre la viande, bannit le lait, les œufs, le miel) et refusent de porter du cuir ou de la laine.

15 Le groupe américain People for the Ethical Treatment of Animals (PETA), un des plus puissants du monde, compte à lui seul au-delà de 750 000 membres. Leur philosophie : les animaux n'existent pas à seule fin de nous servir. Ils ont droit à une vie décente, sans souffrance, dans un environnement conforme à leur nature.

16 « L'industrie alimentaire occidentale est un carnage. » La voix est douce, le débit posé. Pourtant, l'Américaine Ingrid Newkirk, cofondatrice et présidente de PETA, est une femme en colère. En colère depuis plus de 20 ans. « Des poules amputées d'une partie de leur bec, enfermées dans des cages minuscules, privées de nourriture (pour accélérer le rythme de la ponte) et qui ne voient jamais la lumière du jour. Des poulets génétiquement modifiés pour donner plus de viande blanche, engraissés au point que leurs pattes ne peuvent les porter. Voilà le sort qu'on réserve aux volailles. »

17 Du côté de l'industrie porcine, la situation n'est guère plus reluisante. « Des porcs (des bestiaux plus intelligents que ▸

Loi

Le Québec était, jusqu'en mai dernier, le seul endroit en Amérique du Nord où il n'existait aucune loi (provinciale ou canadienne) régissant les fermes d'élevage de chiens. Résultat : il est devenu la terre d'accueil des pires usines à chiots du pays, dit Pierre Barnoti, directeur général de la SPCA de Montréal, qui estime leur nombre à plus de 1 800.

FAIRE FUMER UNE GRENOUILLE JUSQU'À CE QU'ELLE EXPLOSE ÉTAIT, IL Y A 50 ANS, UN JEU DE GAMINS TURBULENTS. VINGT ANS PLUS TARD, C'ÉTAIT UN JEU CRUEL. AUJOURD'HUI, C'EST UN CRIME DANS NOMBRE DE PAYS DU MONDE.

Une militante brandit la photo de l'activiste Barry Horne, mort en prison.

les chiens !) enfermés dans des enclos trop petits (ils coûtent moins cher à engraisser s'ils ne bougent pas), les mâles castrés à froid, les femelles forcées de se reproduire jusqu'à épuisement. » Et au sujet de l'abattage : « J'ai vu des bœufs se faire trancher les sabots avant d'avoir été assommés ! Dix milliards d'animaux abattus chaque année en Amérique du Nord. Si c'étaient des chiens, le continent entier descendrait dans la rue. Mais ce n'est que du bétail... »

18 Une douce illuminée, la dame ? Peut-être. Elle a toutefois du pouvoir. Demandez à Ronald McDonald. La chaîne de restauration rapide McDonald's a refusé pendant des mois de rencontrer les émissaires de PETA, qui réclamaient de meilleures conditions de vie et d'abattage pour les animaux de boucherie qu'elle achète auprès de milliers de producteurs partout dans le monde. PETA lui a alors déclaré la guerre. Aux États-Unis, cet organisme a déclenché une campagne médiatique dévastatrice mettant en vedette un Ronald McDonald ensanglanté, un couteau de boucherie à la main, proposant un triste festin aux enfants. La multinationale a plié. Depuis cette année, ses inspecteurs font des visites-surprises dans les abattoirs où elle s'approvisionne. Menacés du même traitement, Wendy's et Burger King ont suivi. Et le géant de l'alimentation Safeway, récemment victime d'une campagne de PETA, vient de céder.

19 « Il y a 50 ans, on voyait l'agriculteur comme un bon père de famille, près de la nature et attaché à ses bêtes, dit David Fraser, de l'Université de la Colombie-Britannique. Aujourd'hui, les citadins ont beaucoup moins de contacts avec les milieux agricoles et l'élevage est vu comme une affaire de grandes sociétés polluantes qui se préoccupent exclusivement de profits, produisent de la nourriture de mauvaise qualité, contribuent à amplifier la famine dans le monde et, en plus, maltraitent les animaux. Entre les agriculteurs et une bonne partie du public, l'incompréhension est totale. »

20 Pour rétablir les ponts, il faudra faire des pas de part et d'autre, croit-il. D'abord, mieux comprendre les animaux (ne les voir ni comme des machines biologiques ni, non plus, comme des enfants), pour établir des normes agricoles qui respecteront davantage leurs besoins, non seulement physiques, mais sociaux et émotifs.

21 Ces besoins sont de mieux en mieux connus. Grâce à des gens qui, comme Ian Duncan, n'ont pas attendu les militants pour s'intéresser aux animaux de ferme. Titulaire de la chaire de bien-être animal à l'Université de Guelph, en Ontario, il est considéré comme un des pères de cette spécialité vétérinaire : déjà, dans les années 1960, il « interviewait » des poules pour savoir si elles préféraient vraiment pondre dans un nid.

22 Au moment de la ponte, il installait une poule dans une pièce fermée où trônait un nid rouge (les poules ont une aussi bonne perception des couleurs que les humains). Après quelques jours de ponte, il plaçait le nid au bout d'un très long couloir : la poule s'y précipitait. Puis, il bloquait l'entrée du couloir par une porte : la poule la poussait. Il ajoutait alors des poids, de plus en plus lourds, au mécanisme de la porte, compliquant d'autant l'accès au nid. À la fin de « l'interview », la poule travaillait aussi dur pour atteindre le nid qu'elle l'aurait fait pour accéder à une source de nourriture si elle en avait été privée pendant 30 heures. Conclusion de Ian Duncan : « La poule veut un nid pour pondre. Autant qu'elle veut manger. Et il faut en tenir compte si on désire améliorer la qualité de vie des volailles. » ▸

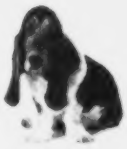

23 Précurseurs, Ian Duncan et David Fraser ne sont plus seuls depuis longtemps. Notre compréhension des vaches, de leurs besoins, de leur façon d'appréhender le monde s'est affinée ces 10 dernières années, dit Luc Descôteaux, professeur de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal et spécialiste des bovins laitiers. « Ce sont des animaux curieux, qui veulent bouger à leur guise, s'occuper de leurs petits à leur manière. »

24 On sait aussi que les vaches ont besoin de confort et on essaie de leur en procurer, ne serait-ce que pour améliorer leur production. Ainsi se préoccupe-t-on de la grandeur des étables. D'autant que les vaches grossissent. En 1980, les laitières pesaient, en moyenne, de 525 à 550 kg; aujourd'hui, leur poids moyen a grimpé à 650 kg. Certaines pèsent jusqu'à 800 kg et ont besoin de deux stalles traditionnelles !

LES RECHERCHES ONT PERMIS DE DÉCOUVRIR QUE « LES ANIMAUX SONT CAPABLES DE PROCESSUS COGNITIFS, DE RELATIONS SOCIALES, ET QU'ILS ONT MÊME UNE PERSONNALITÉ », DIT DAVID FRASER.

25 La mode, en ce moment, est à la stabulation libre. Les étables sont conçues pour que les animaux puissent s'y déplacer en toute liberté. Ce qui a permis de mieux comprendre l'importance que ces animaux accordent à la hiérarchie. « Il y a longtemps qu'on sait que chaque communauté a une vache de tête, explique Luc Descôteaux. Mais, en stabulation libre, toute l'échelle sociale devient apparente. Si on n'y prend garde, les vaches socialement moins considérées ont, par exemple, beaucoup de mal à accéder à la nourriture ou au robot de traite. »

26 Même les vaches attachées voient leur sort s'améliorer : meilleure ventilation, matelas en caoutchouc, stalles plus grandes pour qu'elles puissent se mouvoir facilement sans risquer de se blesser.

27 Il aura fallu plus de 40 ans pour que les recherches de Ian Duncan sur les volailles fassent leur chemin jusqu'aux poulaillers commerciaux (il y a maintenant sur le marché des « œufs en liberté », pondus par des poules élevées dans des poulaillers plus grands, éclairés à la lumière du jour et disposant d'un accès à l'extérieur). Pourquoi cela a-t-il pris si longtemps ? Parce que ça coûte plus cher, bien sûr. Or, le consommateur moyen veut toujours payer moins cher sa viande, ses œufs, son lait. Entre une frange de l'opinion publique qui exige de meilleurs traitements pour le bétail et le consommateur soucieux de ses sous, le producteur agricole se sent coincé.

28 Où est l'issue ? « Pas dans le végétarisme », croit Ian Duncan. Le moyen de pression le plus efficace, à son avis : accepter de payer plus cher pour des denrées animales produites sans cruauté, de la même façon qu'on paie plus cher pour du café équitable ou des tomates biologiques. « Je mangerais sans aucune mauvaise conscience un animal de boucherie qui a vécu en santé, a été bien nourri, a dormi dans une étable bien aérée, est sorti au soleil et a été abattu sans cruauté, dit-il. Cet animal-là aura eu une bonne et belle vie d'animal. »

29 Un discours bien tiède aux oreilles de certains militants. Car les défenseurs des animaux ont aussi leurs cellules terroristes. En novembre dernier, le Britannique Barry Horne, qui purgeait une sentence de 18 ans, mourait des suites d'une grève de la faim. Militant pour les droits des animaux, il était connu pour user libéralement de sa tactique préférée : l'incendie criminel. Un martyr, croient les membres de l'Animal Liberation Front (ALF), considéré comme l'organisme le plus radical.

30 Structuré, comme les groupes terroristes, en cellules clandestines étanches – les membres d'une cellule ne connaissent pas ceux des autres ni leurs faits et gestes –, l'ALF dit promouvoir essentiellement des actions pacifiques qui ne risquent de blesser aucun animal, « humain ou non ». Il se spécialise dans les activités illégales, les dommages à la propriété privée et les raids de libération d'animaux, entre autres. Ses cibles de prédilection sont les grandes entreprises agroalimentaires ou pharmaceutiques. Résultat : aux États-Unis, en Europe (en Grande Bretagne surtout), au Canada et même au Québec, les sociétés pharmaceutiques se barricadent et il est plus facile d'interviewer le premier ministre qu'une souris de laboratoire.

31 « Ouille », a répondu Anne-Marie Bourdouxhe, relationniste principale de l'Université McGill, quand je lui ai demandé une entrevue avec le vétérinaire responsable de l'animalerie. « Le sujet est, disons, délicat », a-t-elle ajouté après un long silence. Pour être admise, j'ai dû soumettre mes questions, renoncer par écrit à introduire un appareil photo dans l'animalerie, à divulguer des secrets éventuels, à poursuivre l'université pour quelque raison que ce soit, et cela, jusqu'à la fin de mes jours. Le matin de l'entrevue, cinq personnes armées de magnétophones et de calepins m'attendaient dans un bureau attenant à l'animalerie.

32 Il n'y a pourtant pas grand-chose à voir. Dans un alignement de pièces, des centaines et des centaines de cages où vivent les animaux, presque exclusivement des souris et des ratons (les animaux plus gros, comme les chiens, ne sont à peu près plus utilisés). Et, dans une salle fermée, 24 chimpanzés attendent, chacun dans leur cage, qu'on vienne les chercher pour des expériences en psychologie de la cognition.

33 En médecine et en biologie, les étudiants ne s'exercent plus sur des animaux, mais sur des organes en caoutchouc. Au point que des scientifiques s'inquiètent. « Les candidats au postdoctorat n'ont jamais effectué de véritables opérations, dit l'un d'eux. Et j'ai du mal à trouver des étudiants chercheurs prêts à travailler avec des animaux. Or, pour certains travaux, c'est indispensable. »

34 Manuels à l'usage du chercheur, comités d'éthique, mécanismes d'approbation des protocoles de recherche : l'université a mis en place de nombreux garde-fous pour ce qui est de l'utilisation d'animaux. Ses procédures sont plus sévères que celles du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) – organisme créé en 1968 dans le but d'améliorer les conditions de vie des animaux de laboratoire. « Et pas par suite des pressions des militants », bougonne ▸

La mode est à la stabulation libre. Les étables sont conçues pour que les animaux puissent s'y déplacer librement. Ce qui a permis de comprendre l'importance de la hiérarchie pour eux.

« JE MANGERAIS SANS AUCUNE MAUVAISE CONSCIENCE UN ANIMAL DE BOUCHERIE QUI A VÉCU EN SANTÉ, A ÉTÉ BIEN NOURRI, A DORMI DANS UNE ÉTABLE AÉRÉE ET A ÉTÉ ABATTU SANS CRUAUTÉ », DIT LE SPÉCIALISTE IAN DUNCAN.

Richard Latt, responsable de l'animalerie de McGill.

35 Premier vétérinaire canadien spécialisé dans les soins aux animaux de laboratoire, auxquels il se consacre exclusivement depuis plus de 30 ans, Richard Latt ne déborde pas d'estime pour les militants, qui ne savent généralement pas de quoi ils parlent, selon lui. « Ils nous disent d'utiliser des modèles informatiques ou des cultures cellulaires, ronchonne-t-il. Comme si on ne le faisait pas déjà! Mais à un moment donné, modèle informatique ou pas, on n'a pas le choix : il faut travailler avec un organisme vivant complet. Sinon, comment savoir si une nouvelle molécule, qui semble faire des miracles sur une tumeur au poumon, n'a pas pour effet secondaire de s'attaquer mortellement au foie ou à la moelle osseuse ? »

36 Ici aussi, on n'a pas attendu Peter Singer pour s'interroger. Dès 1959, le zoologue britannique William Russell et microbiologiste Rex Burch s'étaient penchés sur les traitements infligés aux animaux cobayes. Ils avaient proposé la règle de trois « R » : *replace* (remplacer les animaux par du matériel non doué de sensations, comme des tissus ou des cultures cellulaires, ou par d'autres animaux moins évolués, tels les poissons); *reduce* (réduire le nombre d'animaux utilisés); *refine* (perfectionner la technique « pour réduire à un minimum absolu le niveau de détresse imposée aux animaux devant être utilisés »).

37 Mais il est vrai que la culture scientifique bouge lentement et qu'il a fallu des années avant que la règle des trois « R » commence à être prise en considération. La question de la souffrance animale a été quasi taboue pendant des décennies – elle l'est même encore –, toute inquiétude à ce sujet étant jugée comme de l'**anthropomorphisme**.

38 Pierre Lachapelle est ophtalmologiste et chercheur à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Pour ses travaux sur la rétinopathie du prématuré, une affection grave de la rétine, il a besoin de lapins vivants. « Il y a 25 ans, raconte-t-il, les animaux étaient à peu près considérés comme de l'équipement. On les commandait, de la même façon qu'on commandait son matériel et ses solutions. »

39 À cette époque, les chercheurs qui utilisaient des animaux recevaient une page et demie de directives, dit Clément Gauthier, directeur général du CCPA. Aujourd'hui, ils doivent soumettre un protocole de recherche, composer avec un comité de surveillance et se plier à une évaluation du CCPA tous les trois ans. Le nombre d'animaux, ▸

Anthropomorphisme

L'anthropomorphisme est le fait d'attribuer à des animaux ou à des choses des manières d'être et d'agir analogues à celles de l'homme. Selon les chercheurs, c'est le péché mortel dont les âmes sensibles et non scientifiques se rendent coupables. Ceux-ci suivent plutôt la règle de Morgan, du nom de C. Lloyd Morgan, précurseur de la psychologie animale. Cette règle veut que toute action d'un animal soit interprétée comme le résultat des facultés psychologiques les moins évoluées possible. Autrement dit, on ne peut déduire qu'un rat souffre du seul fait qu'il crie. Il pourrait ne s'agir que d'une réaction réflexe.

La mode est à la stabulation libre. Les étables sont conçues pour que les animaux puissent s'y déplacer librement. Ce qui a permis de comprendre l'importance de la hiérarchie pour eux.

« JE MANGERAIS SANS AUCUNE MAUVAISE CONSCIENCE UN ANIMAL DE BOUCHERIE QUI A VÉCU EN SANTÉ, A ÉTÉ BIEN NOURRI, A DORMI DANS UNE ÉTABLE AÉRÉE ET A ÉTÉ ABATTU SANS CRUAUTÉ », DIT LE SPÉCIALISTE IAN DUNCAN.

Richard Latt, responsable de l'animalerie de McGill.

35 Premier vétérinaire canadien spécialisé dans les soins aux animaux de laboratoire, auxquels il se consacre exclusivement depuis plus de 30 ans, Richard Latt ne déborde pas d'estime pour les militants, qui ne savent généralement pas de quoi ils parlent, selon lui. « Ils nous disent d'utiliser des modèles informatiques ou des cultures cellulaires, ronchonne-t-il. Comme si on ne le faisait pas déjà! Mais à un moment donné, modèle informatique ou pas, on n'a pas le choix : il faut travailler avec un organisme vivant complet. Sinon, comment savoir si une nouvelle molécule, qui semble faire des miracles sur une tumeur au poumon, n'a pas pour effet secondaire de s'attaquer mortellement au foie ou à la moelle osseuse ? »

36 Ici aussi, on n'a pas attendu Peter Singer pour s'interroger. Dès 1959, le zoologue britannique William Russell et microbiologiste Rex Burch s'étaient penchés sur les traitements infligés aux animaux cobayes. Ils avaient proposé la règle de trois « R » : *replace* (remplacer les animaux par du matériel non doué de sensations, comme des tissus ou des cultures cellulaires, ou par d'autres animaux moins évolués, tels les poissons); *reduce* (réduire le nombre d'animaux utilisés); *refine* (perfectionner la technique « pour réduire à un minimum absolu le niveau de détresse imposée aux animaux devant être utilisés »).

37 Mais il est vrai que la culture scientifique bouge lentement et qu'il a fallu des années avant que la règle des trois « R » commence à être prise en considération. La question de la souffrance animale a été quasi taboue pendant des décennies – elle l'est même encore –, toute inquiétude à ce sujet étant jugée comme de l'**anthropomorphisme**.

38 Pierre Lachapelle est ophtalmologiste et chercheur à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Pour ses travaux sur la rétinopathie du prématuré, une affection grave de la rétine, il a besoin de lapins vivants. « Il y a 25 ans, raconte-t-il, les animaux étaient à peu près considérés comme de l'équipement. On les commandait, de la même façon qu'on commandait son matériel et ses solutions. »

39 A cette époque, les chercheurs qui utilisaient des animaux recevaient une page et demie de directives, dit Clément Gauthier, directeur général du CCPA. Aujourd'hui, ils doivent soumettre un protocole de recherche, composer avec un comité de surveillance et se plier à une évaluation du CCPA tous les trois ans. Le nombre d'animaux. ▸

Anthropomorphisme

L'anthropomorphisme est le fait d'attribuer à des animaux ou à des choses des manières d'être et d'agir analogues à celles de l'homme. Selon les chercheurs, c'est le péché mortel dont les âmes sensibles et non scientifiques se rendent coupables. Ceux-ci suivent plutôt la règle de Morgan, du nom de C. Lloyd Morgan, précurseur de la psychologie animale. Cette règle veut que toute action d'un animal soit interprétée comme le résultat des facultés psychologiques les moins évoluées possible. Autrement dit, on ne peut déduire qu'un rat souffre du seul fait qu'il crie. Il pourrait ne s'agir que d'une réaction réflexe.

« À un moment donné, il faut travailler avec un organisme vivant complet », dit Richard Latt à ceux qui protestent contre l'utilisation d'animaux de labo.

leurs conditions de vie, la douleur qu'on leur inflige, tout est mieux codifié. « La grosseur maximale qu'on peut laisser atteindre à une tumeur cancéreuse, par exemple, est précisément réglementée », dit Richard Latt. Le point limite – le moment où l'on doit interrompre une expérience par respect pour l'animal – est constamment réévalué, et il est fixé de plus en plus tôt.

40 Depuis une vingtaine d'années, la question des animaux de laboratoire fait l'objet, dans les milieux scientifiques, d'une véritable guerre philosophique. « Cette guerre doit finir », disait le magazine *Scientific American* dans un numéro spécial consacré au sujet en 1997. « Les chercheurs doivent être cohérents : si le corps, le cerveau, la psychologie d'un animal ressemblent suffisamment à ceux des humains pour qu'on puisse les utiliser comme modèles de recherche, la question éthique de l'utilisation qu'on en fait est légitime. »

41 Résultat ou non des pressions extérieures, les animaux de laboratoire ont maintenant des cages mieux adaptés et pourvues « d'éléments d'enrichissement ». Par exemple, les souris ont droit à des pièces d'un tissu fibreux, conçu exprès pour qu'elles le déchirent et s'en fassent des nids douillets. Surtout, le nombre d'animaux a beaucoup diminué, grâce à des **solutions de remplacement**. Au Canada, il est passé de 2,7 millions par année en 1975 à environ 1,5 million aujourd'hui (dont plus de 85 % sont des poissons, des souris, des rats et des oiseaux).

42 Pendant ce temps, toutefois, la moitié des propriétaires de chat font encore dégriffer leur animal (ce qui consiste à amputer la dernière phalange de ses doigts, une mutilation importante et très douloureuse). Mais, dans le traitement des animaux de compagnie aussi, les choses changent, dit Diane Frank, spécialiste du comportement animal à l'Université de Montréal. Des opérations mutilantes, comme l'ablation des cordes vocales ou la taille de la queue et des oreilles chez certaines races de chien, ne sont plus enseignées.

43 Peut-être, finalement, se rapproche-t-on tranquillement de l'humanité, la vraie, qui suppose que l'on soit responsable des êtres plus faibles ? La question n'est peut-être pas tant celle des droits des animaux que celle des devoirs de l'homme envers eux. ◀

Solutions de remplacement

Deux tests qui avaient cours jusqu'à récemment au Canada et aux États-Unis ont été, en particulier, la cible des militants : le Draize, qui consiste à appliquer une dose du produit étudié (généralement utilisé dans la préparation de cosmétiques ou de nettoyants) dans les yeux de lapins albinos pour en mesurer la toxicité ; et le DL50 (dose létale 50 %), qui consiste à faire absorber une substance à 200 animaux jusqu'à ce que la moitié d'entre eux meurent. Ces tests étaient des conditions préalables à la commercialisation de tout nouveau produit. Le Draize est désormais remplacé de plus en plus par des tests *in vitro*, de sorte que le nombre d'animaux nécessaire a diminué de près de 90 % aux États-Unis. Et le DL50 a été « adouci » : il est fait sur 20 animaux seulement et l'expérience est interrompue dès que les trois premiers meurent.

©W. & D. McINTYRE / PHOTO RESEARCHERS / PUBLIPHOTO

« À un moment donné, il faut travailler avec un organisme vivant complet », dit Richard Latt à ceux qui protestent contre l'utilisation d'animaux de labo.

leurs conditions de vie, la douleur qu'on leur inflige, tout est mieux codifié. « La grosseur maximale qu'on peut laisser atteindre à une tumeur cancéreuse, par exemple, est précisément réglementée », dit Richard Latt. Le point limite – le moment où l'on doit interrompre une expérience par respect pour l'animal – est constamment réévalué, et il est fixé de plus en plus tôt.

40 Depuis une vingtaine d'années, la question des animaux de laboratoire fait l'objet, dans les milieux scientifiques, d'une véritable guerre philosophique. « Cette guerre doit finir », disait le magazine *Scientific American* dans un numéro spécial consacré au sujet en 1997. « Les chercheurs doivent être cohérents : si le corps, le cerveau, la psychologie d'un animal ressemblent suffisamment à ceux des humains pour qu'on puisse les utiliser comme modèles de recherche, la question éthique de l'utilisation qu'on en fait est légitime. »

41 Résultat ou non des pressions extérieures, les animaux de laboratoire ont maintenant des cages mieux adaptés et pourvues « d'éléments d'enrichissement ». Par exemple, les souris ont droit à des pièces d'un tissu fibreux, conçu exprès pour qu'elles le déchirent et s'en fassent des nids douillets. Surtout, le nombre d'animaux a beaucoup diminué, grâce à des **solutions de remplacement**. Au Canada, il est passé de 2,7 millions par année en 1975 à environ 1,5 million aujourd'hui (dont plus de 85 % sont des poissons, des souris, des rats et des oiseaux).

42 Pendant ce temps, toutefois, la moitié des propriétaires de chat font encore dégriffer leur animal (ce qui consiste à amputer la dernière phalange de ses doigts, une mutilation importante et très douloureuse). Mais, dans le traitement des animaux de compagnie aussi, les choses changent, dit Diane Frank, spécialiste du comportement animal à l'Université de Montréal. Des opérations mutilantes, comme l'ablation des cordes vocales ou la taille de la queue et des oreilles chez certaines races de chien, ne sont plus enseignées.

43 Peut-être, finalement, se rapproche-t-on tranquillement de l'humanité, la vraie, qui suppose que l'on soit responsable des êtres plus faibles ? La question n'est peut-être pas tant celle des droits des animaux que celle des devoirs de l'homme envers eux. ◀

Solutions de remplacement

Deux tests qui avaient cours jusqu'à récemment au Canada et aux États-Unis ont été, en particulier, la cible des militants : le Draize, qui consiste à appliquer une dose du produit étudié (généralement utilisé dans la préparation de cosmétiques ou de nettoyants) dans les yeux de lapins albinos pour en mesurer la toxicité ; et le DL50 (dose létale 50 %), qui consiste à faire absorber une substance à 200 animaux jusqu'à ce que la moitié d'entre eux meurent. Ces tests étaient des conditions préalables à la commercialisation de tout nouveau produit. Le Draize est désormais remplacé de plus en plus par des tests *in vitro*, de sorte que le nombre d'animaux nécessaire a diminué de près de 90 % aux États-Unis. Et le DL50 a été « adouci » : il est fait sur 20 animaux seulement et l'expérience est interrompue dès que les trois premiers meurent.

Quand les philosophes s'en mêlent

L'homme et l'animal se côtoient depuis toujours. Quels liens nous unissent aux bêtes, quelles différences nous en séparent ? Ces questions sont aussi vieilles que la philosophie. Mais les réponses changent.

Aristote classait les bêtes parmi les êtres supérieurs de la création, avec les dieux, les astres et les hommes. Ce lien philosophique très étroit avec nos frères inférieurs s'est rompu, paraît-il, avec la naissance du christianisme.

« Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance », dit l'Ancien Testament, divisant ainsi l'animal de l'homme, seul être doué d'émotions, de raison et de conscience. Pendant des siècles, dit la philosophe française Élisabeth de Fontenay, les penseurs chrétiens n'ont rien trouvé de répréhensible en soi à n'avoir aucune considération pour l'animal. D'abord, parce qu'il n'était pas « enfant de Dieu » ; ensuite, parce que, dénué d'intelligence ou de sens moral, il n'avait pas de valeur.

Au 17e siècle, le grand Descartes parlait de l'animal-machine, affirmant que les cris d'un chien battu ne traduisent aucune douleur, qu'ils ne sont que le produit d'un réflexe. Un siècle plus tard, le philosophe allemand Emmanuel Kant considérait que les animaux avaient été mis sur la terre par Dieu pour que l'homme s'en serve à sa convenance.

Darwin est venu jeter un pavé dans la mare. En introduisant l'idée de l'évolution des espèces, il a enfoncé la barrière entre l'homme et la bête. Si tous les êtres vivants (y compris l'homme) sont le produit de l'évolution, que « l'homme descend du singe », il faut que l'intelligence et les émotions, la capacité de juger et de souffrir soient, elles aussi, le résultat d'une évolution. Difficile alors de prétendre que les grands singes, dont nous sommes si proches parents, soient complètement dénués de ces qualités.

En 1780, avant même Darwin, le philosophe britannique Jeremy Bentham contestait l'idée que les intérêts de l'homme puissent dominer la nature. Qu'ils soit l'être vivant le plus intelligent n'avait aucune pertinence, selon lui. « La question qu'il faut se poser, disait-il, n'est pas "Peuvent-ils raisonner ?" "Peuvent-ils souffrir?" » Bentham prêchait dans le désert, et les Anglais, pourtant reconnus pour aimer passionnément les animaux, ont attendu plus de 100 ans avant d'adopter une première loi interdisant la cruauté inutile contre eux. Et Pie IX, au milieu du 19e siècle, aurait même refusé d'entériner la création de la première SPCA, l'idée que les humains aient des devoirs envers les créatures inférieures lui paraissant futile et même répréhensible.

© Louise Gendron, *L'actualité*, Rogers Media.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Ont-ils besoin de tant de luxe?

Question d'anticipation

- Chez les animaux, le luxe fait-il le bonheur?

Ont-ils besoin de tant de luxe ?

À force de penser que rien n'est trop beau pour leur animal, certaines personnes n'hésitent pas à y laisser des fortunes, et leur extravagance est encouragée par moult propositions rivalisant d'imagination. Manteau à plus de 2000 F, parfum, restaurant, chirurgie esthétique... les exemples ne manquent pas. Mais nos animaux de compagnie ont-ils vraiment besoin de tant de luxe pour être heureux ?

Par Sophie Billon

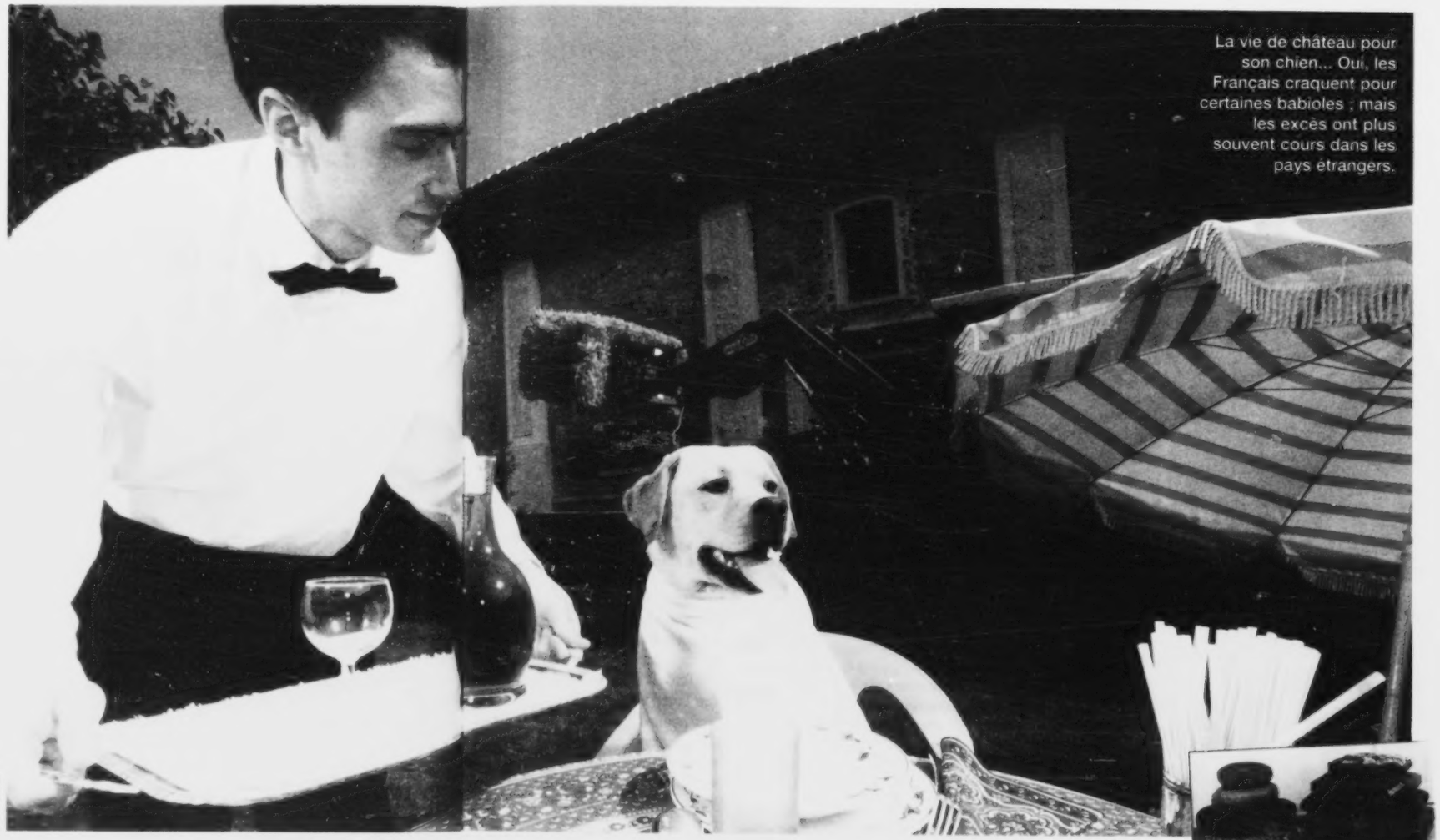

La vie de château pour son chien... Oui, les Français craquent pour certaines babioles ; mais les excès ont plus souvent cours dans les pays étrangers.

1 Souvenez-vous, les chiens à la fourrure colorée en bleu, rose ou même vert étaient en vogue il y a quelques années. Si ces teintures ont pratiquement disparu, d'autres modes et innovations concernant l'animal de compagnie ne cessent de se multiplier. Depuis 1975, les dépenses concernant les accessoires animaliers ont été multipliées par quinze ! Les achats de niches, paniers, jouets et autres laisses représentent aujourd'hui près d'un milliard de francs par an. Où peut donc bien passer tout cet argent ? Si l'on considère que le luxe désigne les biens ou les plaisirs coûteux que l'on s'offre et dont la réelle nécessité demeure discutable, les exemples ne manquent pas pour illustrer ce que certains qualifient de "Dog Attitude" !

Rien n'est trop beau pour lui...

2 Aujourd'hui, l'utilité d'un manteau pour chien n'est plus à démontrer. Il ne nous viendrait pas à l'idée de nous moquer d'un yorkshire portant un par-dessus écossais. Il est avéré que les petits gabarits notamment ont un réel besoin de protection en cas de changements de température ou de fortes pluies. Toutefois, certains confondent réel besoin et effet de mode. Des vêtements pour chiens peuvent atteindre plusieurs milliers de francs sous prétexte qu'ils portent la griffe de grands noms. Dans le magasin de Marie Poirier (voir interview page suivante), à Paris, qui fait également salon de toilettage, on peut trouver en sur mesure : pull angora, ciré jaune ou vert, manteau en cuir... pratiquement tout existe.

3 En matière de laisses et de colliers aussi, le choix est impressionnant. Si vous pensez que votre animal mérite mieux qu'une sellerie ordinaire, vous trouverez sans aucun problème tout ce que vous voulez chez les dépositaires de marques de luxe. Attention, les colliers en diamant n'ont plus vraiment la cote. Aujourd'hui ce qui plaît, ce sont les accessoires qui reprennent les motifs des articles pour hommes et femmes. Par exemple, les colliers et laisses Hermès sont quasi identiques aux ceintures des maîtres ; de quoi être parfaitement assortis ! Certaines marques font même du sur mesure qui peut atteindre plus de 8000 F. Alors, laissez aller votre imagination : est-ce un collier en peau de serpent ou en panthère qui mettra le mieux en valeur le poil de Médor ? Le responsable du rayon canin d'une grande enseigne de la capitale raconte : "*Une cliente américaine nous avait demandé un collier en croco qui lui a coûté plus de 6000 F. Peu de temps après, son chien est mort. Elle a conservé son collier, mais nous en a demandé un autre, identique de motif et de prix, pour son nouveau chien !*" On croit rêver. Le docteur Marianne Maréchal, vétérinaire à Paris, nous ramène à la réalité et explique que ces achats sont exagérés : "*Il est important que le chien ait une laisse pratique et de bonne qualité, mais nul besoin de dépenser des fortunes. L'animal se moque de savoir que ses accessoires sont de telle ou telle marque, ce qui compte, pour lui, c'est se sentir bien. Certaines personnes vont être capables de dépenser une petite fortune pour quelque chose dont le chien n'a pas forcément besoin. Mais ce sont les mêmes personnes qui ne vont pas se soucier des soins vétérinaires dont leur chien a véritablement besoin. L'animal peut avoir des milliers de francs autour du cou, mais être malade ou pas à jour de ses vaccinations.*"

Malade, mais avec des milliers de francs autour du cou !

4 Vous voulez faire mener une vie de pacha à votre chien ? Offrez-lui tapis, lit à baldaquin, niche design en plexi ou romantique canapé en fer forgé, il ne vous en coûtera que quelques poignées de billets (600 F minimum rien que pour un petit coussin...). Aux USA, les niches

Un catalogue entier d'accessoires pour nos amis, à des prix... d'ami ?

tant de luxe ?

La vie de château pour son chien... Oui, les Français craquent pour certaines babioles ; mais les excès ont plus souvent cours dans les pays étrangers.

Malade, mais avec des milliers de francs autour du cou !

explique que ces achats sont exagérés : *"Il est important que le chien ait une laisse pratique et de bonne qualité, mais nul besoin de dépenser des fortunes. L'animal se moque de savoir que ses accessoires sont de telle ou telle marque, ce qui compte, pour lui, c'est se sentir bien. Certaines personnes vont être capables de dépenser une petite fortune pour quelque chose dont le chien n'a pas forcément besoin. Mais ce sont les mêmes personnes qui ne vont pas se soucier des soins vétérinaires dont leur chien a véritablement besoin. L'animal peut avoir des milliers de francs autour du cou, mais être malade ou pas à jour de ses vaccinations."*

Vous voulez faire mener une vie de pacha à votre chien ? Offrez-lui tapis, lit à baldaquin, niche design en plexi ou romantique canapé en fer forgé, il ne vous en coûtera que quelques poignées de billets (600 F minimum rien que pour un petit coussin...). Aux USA, les niches

Un catalogue entier d'accessoires pour nos amis, à des prix... d'ami ?

La gourmandise est un vilain défaut, mais c'est son anniversaire. Allons "Aux trois chiens" (Los Angeles) fêter ça !

se sont déjà transformées en véritables palaces avec air conditionné et stéréo.

5 Autre secteur profitant de l'air du temps : l'alimentation. A l'heure de la vache folle et de la fièvre aphteuse, on voit de plus en plus de boites de nourriture bio, notamment pour les chats. Prudence. Si on donne une alimentation de qualité à son animal, il n'y a pas de raison de choisir des produits bio, généralement hors de prix dans ce contexte. En cherchant sur Internet, on trouve même des recettes végétariennes pour nos félins. Étonnant lorsqu'on sait que le chat est un carnivore exclusif ! "*Il est très dangereux de vouloir enlever la viande de leurs repas. Ces préparations ne sont pas équilibrées, l'animal peut donc développer des carences. Il y a quelques années, des Américains ont voulu convertir leurs chats au régime végétarien. Résultats, ils sont tous morts* "

6 Restons donc classiques : quelques grands hôtels proposent, à base de produits traditionnels, une pâtée maison spécialement préparée dans les cuisines de leur restaurant. Pour satisfaire… les maîtres ou les animaux ?

7 Aux États-Unis, on recense une trentaine de boulangerie-pâtisseries spécialisées pour animaux. Une de ces enseignes, à Los Angeles, propose gâteaux à la crème (en forme d'os !), cookies au beurre de cacahuete et autres glaces, pour des prix variant entre 8 et 20 F pièce. Il faudra compter environ 250 F pour un gâteau d'anniversaire, bien entendu en forme d'os et personnalisé. Si vous souhaitez offrir à votre chien un repas complet, aucun problème ! Emmenez-le au *Doggy Dinner* de Washington. Ce restaurant, réservé aux chiens, présente un menu composé de sandwich au jambon et au fromage, de biscuits à l'ail et au fromage, pour 30 F. Le tout servi dans un cadre qui a du chien !

De plus en plus fort !

8 Au Danemark, il existe des sociétés spécialisées dans l'organisation de fêtes d'anniversaire. Les prestataires prennent tout en charge, de l'envoi des cartons d'invitation pour les copains du quartier, au

Georges, votre taxi canin est si confortâable... mais nesserrez pas le cou comme ça, je sais quel, est mon meilleur profil !

La gourmandise est un vilain défaut, mais c'est son anniversaire. Allons "Aux trois chiens" (Los Angeles) fêter ça !

se sont déjà transformées en véritables palaces avec air conditionné et stéréo.

5 Autre secteur profitant de l'air du temps : l'alimentation. A l'heure de la vache folle et de la fièvre aphteuse, on voit de plus en plus de boîtes de nourriture bio, notamment pour les chats. Prudence. Si on donne une alimentation de qualité à son animal, il n'y a pas de raison de choisir des produits bio, généralement hors de prix dans ce contexte. En cherchant sur Internet, on trouve même des recettes végétariennes pour nos félins. Étonnant lorsqu'on sait que le chat est un carnivore exclusif ! "*Il est très dangereux de vouloir enlever la viande de leurs repas. Ces préparations ne sont pas équilibrées, l'animal peut donc développer des carences. Il y a quelques années, des Américains ont voulu convertir leurs chats au régime végétarien. Résultats, ils sont tous morts !*"

6 Restons donc classiques : quelques grands hôtels proposent, à base de produits traditionnels, une pâtée maison spécialement préparée dans les cuisines de leur restaurant. Pour satisfaire… les maîtres ou les animaux ?

7 Aux États-Unis, on recense une trentaine de boulangerie-pâtisseries spécialisées pour animaux. Une de ces enseignes, à Los Angeles, propose gâteaux à la crème (en forme d'os !), cookies au beurre de cacahuète et autres glaces, pour des prix variant entre 8 et 20 F pièce. Il faudra compter environ 250 F pour un gâteau d'anniversaire, bien entendu en forme d'os et personnalisé. Si vous souhaitez offrir à votre chien un repas complet, aucun problème ! Emmenez-le au *Doggy Dinner* de Washington. Ce restaurant, réservé aux chiens, présente un menu composé de sandwich au jambon et au fromage, de biscuits à l'ail et au fromage, pour 30 F. Le tout servi dans un cadre qui a du chien !

De plus en plus fort !

8 Au Danemark, il existe des sociétés spécialisées dans l'organisation de fêtes d'anniversaire. Les prestataires prennent tout en charge, de l'envoi des cartons d'invitation pour les copains du quartier, au

Du toilettage au stylisme...

En février dernier, Marie Poirier organisait le premier défilé de mode canin, à Paris. De ses débuts avec la coupe "York" en 1988 à ses collections de vêtements pour chien, elle est devenue *la* styliste en vogue dans le monde canin. Nous l'avons rencontrée.

30 Millions d'Amis : Comment vous est venue l'idée de créer des vêtements pour chiens ?
Marie Poirier : Tout a commencé lorsque j'ai créé la coupe "York", il y a une quinzaine d'années. J'ai un yorkshire. Je n'arrivais pas à le coiffer et ses poils s'emmêlaient sans arrêt, j'ai donc décidé de les couper. C'était une petite révolution pour l'époque ! D'autre part, je considérais que les yorks avaient besoin d'être protégés de la pluie et du froid. J'ai donc pensé que les habiller d'une façon confortable serait une bonne idée. Je trouvais que les vêtements disponibles sur le marché étaient moches et pas à la mode, que les chiens n'étaient pas à l'aise, ils marchaient mal... J'ai décidé de créer des vêtements adaptés à leur physique. Ma première pièce était destinée à mon york, ensuite j'ai développé ma collection.

Ces vêtements ont-ils une réelle utilité pour le chien ?
J'ai toujours revendiqué leur utilité. Les Américains font des choses inutiles, des lunettes par exemple. Si on prend un chien qui vit à la campagne, qu'on a habitué dès l'âge de trois mois à être dehors à gambader, il n'a pas besoin de manteau. Mes vêtements s'adressent plus au chien de quelqu'un qui vit en ville, dans un appartement souvent trop chauffé, qui va sortir son chien quelques minutes, pour revenir avec lui sur le sofa. Si ce chien reste une demi-heure dehors par trois ou quatre degrés, c'est certain qu'il va attraper froid ou une gastro... Le chien qui est habitué à vivre en appartement est devenu sensible. Il n'est pas protégé de l'extérieur. En plus, les yorks et les autres petits chiens sont courts sur pattes, ils ont donc tout le froid, l'humidité et le vent. C'est de notre faute, on a fragilisé les chiens.

N'est-ce pas un gadget ?
Ce qui peut-être gadget, c'est le fait de suivre une mode. De donner dans la fantaisie... comme d'ajouter une poche : c'est plutôt drôle, non ? A partir du moment où l'on habille un chien, autant bien l'habiller. Quand on voit un maître et une maîtresse bien vêtus, leur chien propre, bien coiffé avec une jolie laisse et un petit manteau rigolo, c'est plus plaisant. C'est mieux qu'un chien avec les poils dans les yeux et une laisse pourrie. Des gens se retournent sur mes vêtements parce que c'est mignon. Ça peut même être beau ; en tout cas, c'est sympathique ! De toute façon je n'ai rien inventé. Au XVIII[e] siècle, il y avait déjà de très jolis manteaux et accessoires. Mon but n'a jamais été de ridiculiser le chien, au contraire, je veux qu'il se sente bien.

Oui, mais de là à dépenser de telles sommes pour un vêtement pour chien...
Les gens se font plaisir, c'est leur droit. Certains sont passionnés de voitures, d'autres peuvent laisser de fortes sommes au restaurant... Si les gens veulent dépenser leur argent pour leur chien, ils sont libres. C'est le "phénomène chien". Actuellement on a besoin de lui, il apporte tellement à notre vie. Les chiens peuvent nous donner cet amour dont nous avons besoin.

Qui achète vos vêtements ?
Ma clientèle est très variée, mais ce sont dans l'ensemble des gens qui gagnent assez bien leur vie. Des artistes viennent parce qu'ils savent que leur chien, ici, va être particulièrement bien soigné, qu'ils vont acheter des articles qu'ils ne trouveront pas ailleurs, et ils en sont fiers. A côté de ceux-là, on aura la dame toute simple qui veut que son chien soit le plus beau de Paris ! Et je sais que certaines de ces clientes se privent, d'aller chez le coiffeur par exemple, pour que leur chien soit bien habillé. C'est vrai que compte tenu des prix... Mais pour elles, la priorité, c'est leur chien.

Photos Alain Benenouss

décor de la salle en passant par le traditionnel gâteau. Ces "boums canines" feraient un tabac, selon les organisateurs ! "*Nous avons à faire à un problème de report,* résume le docteur Maréchal. *Les gens qui n'ont pas de conjoint ou d'enfants éprouvent le besoin de créer des évènements festifs pour l'animal. Est-il bien nécessaire de rappeler qu'il ne sait pas que c'est son anniversaire à telle ou telle date !? Il faut être prudent, car un excès d'amour trop mal placé peut en fait entraîner des troubles chez leur protégé.*"

Les chiens n'échappent pas non plus au monde des cosmétiques. Certains n'ont toujours pas compris que les animaux ont leur propre odeur. Les premiers parfums canins ont donc fait leur apparition, dont l'un vendu non pas en animalerie, mais bien dans les grandes enseignes de parfumerie. Les concepteurs de ce produit avaient pour idée d'offrir aux chiens "un bien-être jamais atteint "! Cette eau de toilette se

dit unisexe et surtout haut de gamme. Est-ce raisonnable ? "*Un chien en bonne santé ne dégage pas d'odeur nauséabonde. Si c'est le cas, c'est qu'il a un problème dermatologique ou autre, et qu'il faut lui faire consulter un spécialiste*", commente le docteur Maréchal.

10 Les Français, à l'esprit plutôt pratique, ne sont pas vraiment à la pointe en ce domaine. Nos voisins étrangers, débordant d'imagination, vont vraiment très loin. Aux États-Unis, certains maîtres sont prêts à dépenser des milliers de dollars pour leurs protégés. A l'affût du marché, on voit se développer des cliniques vétérinaires très spécialisées. Les chiens peuvent ainsi avoir une dentition parfaite, des quenottes bien alignées grâce à des interventions chirurgicales, des poses d'appareils orthodontistes...

11 Encore et toujours plus fort : au-delà de la chirurgie réparatrice (prothèses de hanches ou de pattes, suite à une fracture, sont déjà quand même aux environs de 10 000 dollars), les vétérinaires d'outre-Atlantique pratiquent maintenant la chirurgie esthétique. Ils vont jusqu'à greffer de nouvelles parties génitales aux chiens castrés ! Il paraîtrait qu'après, le chien se sentirait beaucoup mieux et retrouverait toute sa fierté... Au Japon, les chiens suivent (de leur plein gré ?) la mode du "piercing"...

12 Autre extravagance, cette fois-ci pour calmer le stress de votre chien. La solution existe : des Compact Disc sont disponibles dans les bacs. Mêlant musique classique, comptines... et non aboiements comme on pourrait le penser, ces mélodies permettraient aux animaux de se relaxer ou au contraire d'être plus dynamiques. Au Japon, des radios spéciales diffusent sur les ondes des programmes s'adressant aux chiens.

Mieux que le chenil de luxe, la balade des chiens heureux : celle qu'on fait avec son maître...

Le "piercing" pour chiens prendrait-il en France ?

Est-ce bien raisonnable ?

13 Ont-ils besoin de tous ces accessoires et de tout ce luxe ? Si on se place du point de vue de l'animal, le plus important est que l'on s'occupe de lui, qu'il ait à disposition une gamelle pleine, de l'eau fraîche, qu'on sache lui prodiguer des soins adaptés. Pour Marianne Maréchal, "*le choix dans les accessoires et la gamme de prix est beaucoup plus grand pour les chiens que pour n'importe quel autre animal, car le chien sort dans la rue, on le montre, et les maîtres aiment qu'on le regarde.*" Il existerait deux catégories de propriétaires qui dépensent beaucoup pour leur animal de compagnie. Le premier groupe serait constitué de personnes qui cherchent à se déculpabiliser de leurs responsabilités non assumées : ils laissent leur animal seul toute la journée ou ne s'en occupent pas assez personnellement. Pour les autres, le plus important serait que leur animal soit à leur image ; s'ils portent des vêtements luxueux, ils souhaitent qu'il en soit de même pour leur compagnon. "*Les propriétaires sont libres de dépenser autant qu'ils veulent, d'offrir une multitude de cadeaux,* insiste le docteur Maréchal, *mais ils ne doivent pas oublier que leur chien ou leur chat ne s'en trouvera pas plus heureux. Ces achats ne les dispensent en aucun cas de l'affection, de l'attention et des soins.*"

14 On les humanise ou les déguise, mais nos animaux de compagnie voient-ils leurs vrais besoins pris en compte ? "*Ce n'est pas respecter les animaux que de leur infliger des lunettes ou des robes de mariée par exemple,* explique à nouveau le vétérinaire ; *un chien préférera une promenade au bois ou sur la plage en compagnie de son maître plutôt que rester enfermé dans une pension, aussi luxueuse soit-elle.*"

Le temps, c'est de l'argent... Et c'est du temps que nos compagnons réclament à leur maître. Chez les animaux aussi, l'argent ne fait pas le bonheur ! ●

© Sophie Billon, *30 Millions d'Amis*, EMAP France. Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

ZOOthérapie
Quand les animaux soignent les humains

Question d'anticipation

- Jusqu'à quel point la simple présence d'un animal peut-elle apporter le bonheur et le bien-être?

Zoothérapie

Quand les animaux soignent les humains

C'est fou, les miracles que peut accomplir un animal par sa seule présence. Parlez-en aux soignants qui se font accompagner d'un tel assistant...

par Denyse Perreault

Une première photo apparaît sur l'écran de l'ordinateur : celle d'Agathe, un labrador brun aux grands yeux pleins de compréhension. Suivent les portraits de Boris et Charlot, deux chiens carlins qui se ressemblent comme des siamois. Tous trois font partie de l'équipe des 21 « toutous assistants thérapeutes » de Zoothérapie Québec. Cet organisme créé en 1988 se spécialise dans la thérapie assistée par l'animal. Les professionnels qui y oeuvrent utilisent ces chiens pour accomplir leur travail, que ce soit dans une institution de santé, une résidence pour personnes âgées, un établissement scolaire, etc.

Du chat au singe, en passant par le chien, le cheval, le dauphin, l'oiseau, le poisson rouge, la tortue ou le cochon vietnamien, nombreux sont les animaux vedettes d'anecdotes zoothérapeutiques qui se suivent et sont touchantes. Lise, 30 ans, atteinte d'une forme très sévère d'arthrite rhumatoïde, peut se déplacer grâce à son chien, dressé par la Fondation Mira. À l'hôpital psychiatrique Douglas de Verdun, un garçon est parvenu à surmonter sa phobie de l'eau en prenant

soin d'une tortue. Une adolescente anorexique arrive à mieux maîtriser son problème depuis qu'elle a la responsabilité de nourrir son chien.

3 Certaines anecdotes sont particulièrement émouvantes : un sourire apparaît sur le visage ordinairement sans expression d'une personne atteinte de maladie mentale, une petite flamme de compréhension danse dans le regard habituellement vide d'un enfant autiste; un mot, une phrase jaillissent de la bouche d'une personne dont les lèvres étaient scellées depuis 20 ans.

4 La zoothérapie se révèle d'un grand secours dans nombre de situations : problème d'apprentissage, troubles de la personnalité ou du comportement, déficience intellectuelle et réadaptation physique, délinquance, solitude, dépression, comportement violent, etc. L'animal peut tenir lieu de tranquillisant pour un enfant ou un adulte agité ou violent, qu'il aide à mieux se maîtriser. Sa présence est également bénéfique auprès d'un enfant qui subit une chimiothérapie : elle permet de diminuer la fréquence et l'intensité de certains effets secondaires désagréables tels que les nausées et les vomissements.

5 La zoothérapie est de plus utile dans les établissements scolaires, que ce soit en classe régulière ou spéciale. Le programme de prévention de morsures Fudge à l'école, offert par Zoothérapie Québec, a été approuvé par le ministère de l'Environnement et de la Faune. À ce jour, des milliers d'enfants ont appris à déchiffrer le vocabulaire corporel de l'animal; ainsi, ils savent s'ils peuvent s'en approcher sans risque, ils savent comment se protéger s'il est agressif. Le programme aborde également les responsabilités liées à la possession d'un animal de compagnie, les règlements municipaux, le civisme et la protection de l'environnement. « L'enfant apprivoise de plus le vocabulaire lié à la psychologie, à la physiologie et à la reproduction des animaux, mentionne Annie Bernatchez, psychologue à Zoothérapie Québec. Ce programme, dont les directeurs d'école, les éducateurs de garderie et les parents peuvent faire la demande, connaît un succès grandissant. »

DES CHIENS QUI AGISSENT COMME DES INFIRMIERS

par Simone Piuze

Le mot espagnol *corazon* veut dire cœur. Et du cœur, Anne-Marie Josée Gauthier et Jacques Morin en ont à revendre! Ils ont créé en 1999 la Fondation Corazon du Québec, première école du monde à former des chiens afin qu'ils viennent en aide aux personnes malades ou handicapées.

Anne-Marie Josée Gauthier parle avec enthousiasme des chiens entraînés à détecter l'hypoglycémie (insuffisance du taux de sucre dans le sang) de leur maître diabétique. « Le chien est sensible au changement d'haleine de son maître. Quand celui-ci est sur le point de se trouver en état d'hypoglycémie, le chien pose la patte avec fermeté sur son genou pour attirer son attention. Il insiste jusqu'à ce que le maître prenne son glucomètre et vérifie son taux de sucre. »

Et que dire des chiens qui ont appris à faire passer leur maître paraplégique du fauteuil roulant au lit. Incroyable, mais vrai! Ces chiens comprennent les mots « jambe », « allonge », « retourne », etc. D'autres chiens peuvent avertir leur maîtresse atteinte de surdité que le bébé pleure... D'autres encore s'empressent d'appuyer sur la sonnette d'alarme quand leur maître âgé a besoin d'assistance.

La Fondation Corazon prépare elle-même les chiots (labrador, cocker anglais, berger australien, caniche royal et autres) qu'elle sélectionne chez des éleveurs reconnus. Elle invite ensuite chaque futur utilisateur à séjourner un mois à son auberge, afin qu'il puisse créer un lien de complicité avec l'animal. « Les chiots reçoivent tous la même formation de base, soit la socialisation et l'entraînement à l'obéissance, précise Anne-Marie Josée. Par la suite, chacun apprend à répondre aux besoins particuliers de son futur maître. »

Quand le chien connaît parfaitement ses nouvelles fonctions, il quitte la Fondation en compagnie de son maître. Et c'est le commencement d'une belle histoire... pour tous les deux !

Pour obtenir d'autres renseignements ou pour faire un don : **Fondation Corazon, C.P. 399, Saint-Dominique de Bagot (Québec) J0H 1L0. Tél. 1 877 678-3329.**

QUELQUES EXPÉRIENCES

Dans plusieurs pays anglophones, dont le Canada, la zoothérapie a fait son entrée en prison, par le biais de programmes très variés. Dans certaines prisons, on permet aux détenus d'adopter un animal de compagnie qui, parfois, sera ainsi sauvé de l'euthanasie. Ailleurs, les détenus se voient confier la responsabilité de dresser des chevaux sauvages ou de s'occuper de la réadaptation d'un animal sauvage qui a été blessé et sera ensuite relâché. Au Lexington Correctional Center, en Oklahoma, une vingtaine de détenus dressent des chiens d'assistance pour les personnes âgées ou physiquement handicapées. Ces différentes expériences sont très concluantes, le contact avec l'animal favorisant la réhabilitation des détenus.

En France, des petits singes capucins aident des personnes tétraplégiques à manger, ramassant pour elles des objets, allumant la lumière ou la télé, etc.

En France encore, tout comme en Angleterre, des chiens écouteurs ont été dressés pour réagir à certains bruits familiers que les personnes sourdes ne peuvent entendre.

Professionnels à l'œuvre

6 Plusieurs personnes, réfractaires à toutes les autres formes de thérapie, ont réagi favorablement à la thérapie assistée par l'animal. Les animaux auraient-ils un don naturel de thérapeute ? « Les animaux en zoothérapie agissent un peu comme des assistants thérapeutes, souligne Annie Bernatchez. Mais la zoothérapie n'est pas une panacée. On doit s'en servir avec doigté, dans le cadre d'un programme thérapeutique précis et offert par un professionnel. On ne s'improvise pas intervenant en zoothérapie du jour au lendemain. »

7 « Il faut d'abord respecter les limites de chaque personne, ajoute Carole Brousseau, présidente fondatrice de Zoothérapie Québec et organisatrice communautaire rattachée au CLSC Ahuntsic. La peur, les phobies, les allergies et même l'indifférence de certains envers les animaux sont autant de contre-indications à la zoothérapie, aux simples visites de courtoisie comme aux autres activités où on a recours à un animal. »

8 Ce n'est pas non plus n'importe quel animal qui peut jouer le rôle d'assistant thérapeute. Chacun d'eux est sélectionné avec soin, le plus souvent chez une éleveur dont les animaux ont un pedigree irréprochable, puis entraîné pour accomplir des tâches bien définies.

9 « Un animal qui "travaille" en institution doit être habitué à la foule, aux bruits forts et soudains, etc., souligne Raymond Plouffe, directeur du service de zoothérapie de l'hôpital Douglas, créé il y a 16 ans, et l'un des pionniers de la zoothérapie au Québec. L'animal doit savoir accomplir des tâches précises, obéir au doigt et à l'œil et ne pas s'affoler devant les réactions souvent imprévisibles des patients. Pour des raisons de sécurité évidentes, nous devons être certains à 99 % des réactions de l'animal. »

10 L'équipe à deux ou quatre pattes de l'hôpital Douglas compte trois chats, deux lapins, plusieurs petits rongeurs, des tortues et des oiseaux. Ces animaux vivent sur place. Mais après ses heures de travail, le cochon vietnamien baptisé Harley rentre dans sa famille d'accueil. C'est aussi le cas de la douzaine de chiens, dont certains ont fait leur apprentissage à la Fondation Mira, avec laquelle Raymond Plouffe collabore étroitement.

11 Bien connue dans le domaine du dressage de chiens pour les aveugles, la Fondation Mira s'occupe aussi de l'entraînement des chiens d'assistance destinés à des professionnels – ergothérapeutes et autres – et à des personnes souffrant d'un handicap moteur. Ces chiens apprennent, par exemple, à ramasser des objets, à tirer un fauteuil roulant ou à servir d'appui à leur maître. « L'animal aide aussi à créer des liens, ajoute Noël Champagne, psychologue de formation, responsable des programmes d'entraînement à la Fondation Mira. On n'est pas spontanément porté à aller vers une personne qui se déplace en fauteuil roulant ou à l'aide d'une canne. Mais la chose est plus facile si la personne est accompagnée d'un chien… »

La clef de la chambre

12 Le psychologue Noël Champagne entraîne également des chiens compagnons spécialisés dans les visites de courtoisie, tel le chien Guitare qui, avec sa maîtresse, rend régulièrement visite aux enfants de l'Hôpital Sainte-Justine, à Montréal. Le contact avec les animaux sème la joie chez les enfants malades. C'est la même chose dans le cas des personnes seules, qu'elles vivent en institution ou à domicile.

13 « L'animal est en quelque sorte la clef qui permet d'entrer dans l'univers d'une personne », souligne Nicole Lyonnais qui, depuis 1990, est membre du groupe de bénévoles Les amis fidèles, de la Société de zoothérapie de

QUI VA LÀ ?

Les institutions et les particuliers peuvent recourir aux services d'un zoothérapeute. Ces services ne sont cependant pas gratuits. Vous n'en avez pas les moyens? Vous pouvez vous adresser à des bénévoles qui font des visites en compagnie de leur animal et, ainsi, offrir de temps à autre, pour une demi-heure ou une heure, la présence d'un animal à un parent âgé ou à un enfant malade. Mais assurez-vous toujours de la compétence des personnes avec qui vous faites affaire. Posez des questions. Certaines personnes prétendent, à tort, être des spécialistes en la matière.

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

Les organismes qui font de la zoothérapie ont parfois besoin de familles d'accueil pour leurs animaux. « Dans notre cas, c'est moins coûteux et plus hygiénique que de les garder à l'hôpital, explique Raymond Plouffe, directeur du service de zoothérapie à l'hôpital Douglas. Puis c'est moins stressant pour l'animal de vivre chez des particuliers que dans un chenil. » Tous les frais d'entretien sont à la charge de l'organisme.

Drummondville. « Les personnes seules retiennent facilement le nom de mon chien, mais plus rarement le mien, poursuit-elle. Moi, je suis celle qui accompagne le chien ! Certains chantent même des berceuses à mon caniche. Et je suis impressionnée de voir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer flatter spontanément un chat ou un chien, alors qu'elles ne savent plus à quoi sert une assiette ou un ustensile, par exemple. Les animaux de compagnie font partie de notre mémoire collective. Rares sont les gens âgés qui n'ont pas eu de chien ou de chat dans leur vie. »

14 Et lorsque ces personnes ont dû quitter leur animal pour entrer en institution, leur peine est souvent très grande. Louise Paré, qui réside elle-même dans un centre de soins prolongés, a fondé la Société de zoothérapie de Drummondville, en 1989, pour adoucir de tels chagrins. « Le slogan de notre organisme est "Le bonheur a le nez froid ! ", dit-elle. Nous travaillons avec des bénévoles, qui reçoivent une formation de base. Nous voyons notamment des personnes âgées et aussi des délinquants.»

La zoothérapie au quotidien

15 Près de la moitié des foyers québécois possèdent un ami à poils ou à plumes. Tous ces gens en auraient sans doute long à raconter sur la relation humain-animal.

16 Mon vétérinaire me parle d'un de ses clients qui, sans son chien, aurait eu du mal à surmonter son veuvage malgré la présence de ses proches. Une copine me raconte comment le chat Simba soulage les douleurs arthritiques de sa mère quand il s'allonge sur elle. « Même mon père, qui ne fait pourtant pas partie du fan club de la gent féline, se laisse approcher ! » explique-t-elle en riant.

17 Betty, ma voisine anglophone de 95 ans, vit avec Maggie, un petit shit-zu. L'animal lui tient non seulement compagnie, mais l'incite à sortir. Grâce à Maggie, Betty entre plus facilement en contact avec les gens du voisinage... ce qui lui permet de briser sa solitude et de perfectionner son français.

18 Et que dire de toutes ces charmantes bêtes qui procurent à leur maître un profond sentiment de sécurité !

19 La présence d'un animal de compagnie vous garde aussi en meilleure santé. Beau temps mauvais temps, il faut, quand on a un chien, effectuer les promenades quotidiennes, qui sont autant d'occasions de prendre l'air et de faire de l'exercice. Mais il y a plus encore. En effet, des recherches ont montré que le fait de flatter un animal de compagnie régularise la tension artérielle et le rythme cardiaque.

20 Oui, il semble bien que le bonheur a le nez froid...

POUR EN SAVOIR PLUS

Zoothérapie Québec : (514) 279-4747
Courriel : zooq@cam.org
Société de zoothérapie de Drummondville :
1 (819) 474-2892

À LIRE :

Les effets bénéfiques des animaux sur notre santé.
Par Caroline Bouchard et Christine Delbourg.
Éditions Albin Michel.

© Denyse Perreault, *Capital Santé*, Médias Transcontinental.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Publi-communiqués

Question d'anticipation

- Accepteriez-vous de vous engager à défendre les animaux?

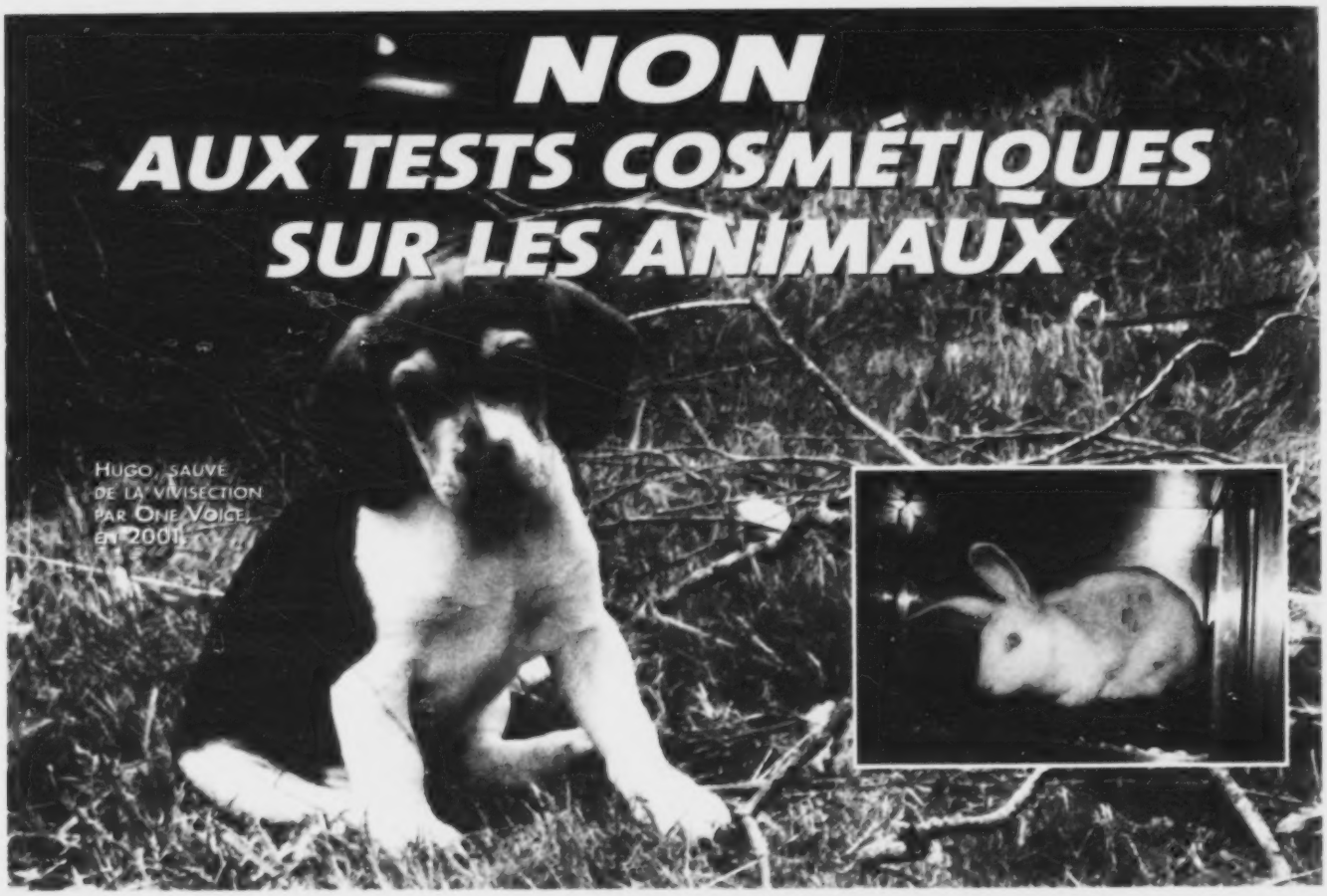

One Voice est une association de défense des droits des animaux, apolitique et indépendante ; elle réunit 15 000 membres. Depuis sa création, elle mène – entre autres – la campagne contre les tests cosmétiques sur les animaux.

En avril 2001, les députés européens ont voté un texte dans le but d'interdire ces expériences.

En France, deux fois plus d'animaux que dans les 14 autres pays de l'Union européenne réunis, souffrent et meurent encore pour des rouges à lèvres, poudres et mascaras.

Merci de signer cette pétition qui sera remise à Lionel Jospin en novembre 2001 et de la renvoyer à :
One Voice 23, rue du Chanoine Poupard - BP 91923 - 44319 Nantes cedex 3 - tél. 02 51 83 18 10

(Seules sont valides les pétitions dûment remplies)

Monsieur le Premier Ministre, je vous demande d'interdire les tests cosmétiques sur les animaux, comme c'est le cas dans de nombreux pays d'Europe (Grande Bretagne, Danemark, Pays-Bas...). Pour la sécurité des consommateurs, il existe des méthodes substitutives plus fiables et moins coûteuses que ces expériences cruelles et obsolètes. Je compte sur votre compassion et votre sens éthique.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE VILLE

SIGNATURE :

OneVoice
UNE SEULE ET MÊME VOIX POUR LES ANIMAUX ET LA PLANÈTE

© OneVoice, *30 Millions d'Amis*, EMAP France.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Juliette à sa sortie d'un laboratoire dans lequel elle a passé 2 ans.

Si vous empoisonnez volontairement ce chien avec un produit chimique, **vous risquez jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende** (CODE PENAL - L521-1).

Si vous empoisonnez volontairement ce chien avec un produit chimique... **dans un laboratoire**, vous recevrez un salaire et une brillante carrière s'ouvre à vous.

Cette politique de DEUX POIDS, DEUX MESURES vous rend-elle aussi malade ?

One Voice lance une grande campagne de sensibilisation et d'information pour mobiliser un large public en faveur des animaux victimes de la vivisection.

OneVoice

UNE SEULE ET MÊME VOIX POUR LES ANIMAUX ET LA PLANÈTE

Association loi de 1908 déclarée le 7 août 1997 à Strasbourg

23, rue du Chanoine-Poupard - BP 91923 - 44300 Nantes
Tél. 02 51 83 18 10 - Fax 02 51 83 18 18
www.onevoice-ear.org

One Voice est une association apolitique et indépendante créée en 1995 sous le parrainage du défunt professeur Théodore Monod. Forte de 20 000 membres, elle mène des enquêtes, organise des manifestations, sauve des animaux des laboratoires et travaille aux niveaux français et européen pour faire évoluer les lois contre la vivisection et en faveur des droits des animaux.

Grâce à votre don, avec One Voice, vous pouvez mettre fin à la souffrance de ces animaux

❑ Oui, je souhaite soutenir les enquêtes, les campagnes d'information et les sauvetages de One Voice.

❑ 20 € ❑ 30 € ❑ 50 € ❑ 100 € ❑ (autre)

❑ Oui, je souhaite recevoir la pétition pour les méthodes substitutives (tests sans animaux).

* *N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées sur papier libre ; One Voice s'engage à ne pas les communiquer.*

Merci de votre aide

© OneVoice, *30 Millions d'Amis*, EMAP AMICLIC.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

STOP aux longs transports d'animaux

La route de la misère

Les transports d'animaux sur de longues distances sont sources d'importantes souffrances pour les animaux. Vaches, veaux, porcs, moutons etc. sont souvent transportés de nombreuses heures sans être abreuvés, nourris, ni avoir les périodes de repos réglementaires auxquelles ils ont droit. Un exemple : en août 1999, nos enquêteurs ont observé dans le port de Bari, dans le Sud de l'Italie, plusieurs camions transportant des moutons qui étaient destinés aux abattoirs grecs. Les animaux ont été laissés à bord des camions, dans l'attente d'un ferry, pendant 48 heures par une chaleur étouffante et sans eau. Après 48 heures, les moutons étaient épuisés et déshydratés et certains avaient de grandes difficultés à respirer. Des moutons ont alors commencé à succomber. Au bout du compte, 45 moutons français et 115 agneaux britanniques ont péri. La Protection Mondiale des Animaux de Ferme (**PMAF**) combat ces cruels et longs transports. Elle agit en surveillant ces camions, en réalisant des films diffusés sur les chaines de télévision du monde entier, en dénonçant les infractions à la législation, en menant des actions de lobbying auprès des hommes politiques, etc. Pour que ces mauvais traitements dont sont victimes les animaux disparaissent, nous avons besoin de vous !

S'il vous plait, aidez-nous à développer nos actions en retournant le coupon ci-dessous.

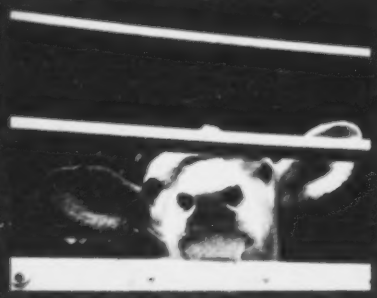

AIDEZ-NOUS À LES DÉFENDRE.

PMAF

Protection mondiale des animaux de ferme
BP 80242 - 4, rue Maurice Barrès - 57006 METZ Cedex 1
Tél. 03 87 36 46 05 - Fax 03 87 36 47 82
http://www.pmaf.org

© PMAF, *30 Millions d'Amis*, AMICLIC
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

FALLAIT-IL ME FAIRE PASSER PAR LÀ POUR ALLER DANS VOTRE ASSIETTE ?

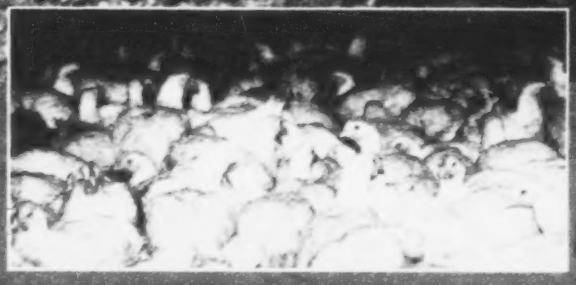

STOP à l'élevage intensif.

Chaque année, en France, plus de 800 millions de poulets de chair sont élevés intensivement dans de grands hangars où la lumière du soleil ne pénètre jamais. Chaque bâtiment peut contenir jusqu'à 20 000 poulets entassés à un tel point que lorsqu'ils atteignent leur âge d'abattage, il est à peine possible d'entrevoir le sol. Les poulets grossissent deux fois plus vite qu'il y a 40 ans et sont abattus dès l'âge de **36 jours**. Cette croissance rapide est possible grâce à la sélection génétique, une alimentation riche en protéines et à l'usage d'antibiotiques. Leurs pattes, leur cœur et leurs poumons ont du mal à s'adapter à la prise de poids rapide ; chaque année, des millions de poulets souffrent de douloureux problèmes aux pattes, et beaucoup meurent de maladies du cœur. De plus, des plaies et des maladies se développent parce qu'ils sont accroupis la plupart du temps sur une litière recouverte d'excréments ; ainsi, des millions de poulets souffrent d'ampoules à la poitrine, d'ulcères aux pattes, et de brûlures aux jarrets. La Protection mondiale des animaux de ferme (**PMAF**) vient d'entamer une campagne en France pour que les méthodes d'élevages des poulets deviennent plus respectueuses des animaux, de notre santé et de l'environnement. Nous avons réalisé un film pour le diffuser sur les chaînes de télévision, nous allons organiser un tour de France pour alerter l'opinion publique, distribuer des tracts, faire signer notre pétition, intervenir auprès des hommes politiques, etc.

Mais tout cela coûte cher ; **nous avons besoin de votre soutien** pour agir. S'il vous plaît, aidez-nous par un don en retournant le coupon ci-dessous, demandez notre pétition, achetez de préférence des poulets qui portent le label **«Poulet fermier élevé en liberté»**. Merci !

AIDEZ-NOUS À LES DÉFENDRE.

PMAF

Protection mondiale des animaux de ferme

BP 80242 - 4, rue M. Barrès - 57006 METZ Cedex 1
Tél. 03 87 36 46 05 - Fax 03 87 36 47 82
http://www.pmaf.org

Je souhaite recevoir ***vos pétitions*** *et plus d'informations sur vos campagnes en cours.*
Je souhaite vous ***soutenir*** *dans* ***vos campagnes*** *pour améliorer les conditions de vie des animaux de ferme. Je vous adresse un don de*

☐ 15 € ☐ 23 € ☐ 38 € ☐ 53 € ☐ 76 € ☐ Autre

© PMAF, *30 Millions d'Amis*, EMAP France
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur

Bibliographie

BILLON, Sophie. « Ont-ils besoin de tant de luxe ? », *30 Millions d'Amis*, n° 174, août 2001, p. 32-36.

DANTEN, Charles. « Le meilleur esclave de l'homme », *La Presse*, samedi 29 juin 2002, p. A21.

GENDRON, Louise. «Les animaux ont-ils des droits ? », *L'actualité*, vol. 27, n° 11, juillet 2002, p. 22-34.

PERREAULT, Denyse. «ZOOthérapie », *Capital Santé*, vol. 4, n° 6, avril 2002, p. 24-28.

VACHER, André. « AMAROQ : Le loup », *La part du loup*, Ottawa, Les éditions La Presse, 1984, p. 167-184.

« Fallait-il me faire passer par là pour aller dans votre assiette? », *30 Millions d'Amis*, n° 189, novembre 2002, p. 15.

« Non aux tests cosmétiques sur les animaux », *30 Millions d'Amis*, n° 175, septembre 2001, p. 17.

« Publi-communiqué One Voice », *30 Millions d'Amis*, n° 190, décembre 2002, p. 7.

« Stop aux longs transports d'animaux », *30 Millions d'Amis*, n° 185, juillet 2002, p. 15.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3249-2

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particuliers durant la correction 3

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L'écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Communication orale – L'écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***CO3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 28 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction, Lecture* afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4 du présent document.
- Visionner *Front de libération des animaux* et *Le Poulet high-tech*, les deux reportages reliés à cette partie du test (se référer à la vidéocassette reçue avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et explicatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3, 2.5, 2, 1.5, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche explicative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Transcrire la note (2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.

- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter cette personne, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à la tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « non », il est fort probable que la réponse de l'élève ne mérite aucun point.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. **C** L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société, le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents et illustre son point de vue à l'aide de ses expériences personnelles.

Tâches et réponses

Le Poulet high-tech

Codes et pondération de chaque tâche :

1. Choisissez une contradiction.

   Expliquez-la en intégrant à votre réponse les deux éléments de la contradiction.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie les deux éléments de la contradiction en se référant à des éléments pertinents du reportage.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle les deux éléments de la contradiction en se référant à certains éléments du reportage.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Lorsque les deux éléments de la contradiction sont ambigus ou absents, mais qu'ils sont identifiés dans l'explication, accordez 2 points ou 1 point, selon la pertinence de l'explication.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Contradictions

① belle apparence

② organes atrophiés

③ croissance rapide

④ mort prématurée

⑤ produit champion

⑥ plus fragile

⑦ espèce unique

⑧ manque de variété

⑨ production technologiquement avancée, généticiens, scientifiques, vaccins, etc.

⑩ nécessité de retourner à la basse-cour

⑪ autres réponses pertinentes

Explication

- Le but de cette industrie était de produire le plus rapidement et le plus efficacement possible un poulet champion. Par conséquent, cette industrie a créé un poulet fragile, c'est-à-dire qu'il a les pattes trop faibles et le cœur et les poumons malades. Malgré l'expertise de cette industrie « high-tech », elle devra peut-être un jour retourner à la basse-cour pour retrouver l'oiseau rare.
- autres réponses pertinentes

Le Poulet high-tech

Codes et pondération de chaque tâche :

CO3-B-1

2 points

2. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage « Le Poulet high-tech »? Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

   a) Convaincre le public des risques de consommer du poulet industriel.

   b) Informer le public des conditions d'élevage d'autrefois et d'aujourd'hui.

   c) Inviter le public à réagir aux traitements infligés aux poulets.

   d) Sensibiliser le public aux enjeux de la production industrielle du poulet.

DIRECTIVE :

Donnez 2 points pour avoir encerclé la lettre appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

d) Sensibiliser le public aux enjeux de la production industrielle du poulet.

Le Poulet high-tech

Codes et pondération de chaque tâche :

3. Évaluez la qualité des informations présentées dans le reportage « Le Poulet high-tech » en vous appuyant sur des éléments tels que les sources présentées, l'objectivité ou la subjectivité, la cohérence, etc.

   Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

CO3-A-1
CO3-A-2
3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la qualité des informations en manifestant une compréhension approfondie des éléments contribuant à cette qualité. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du reportage **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la qualité des informations en manifestant une bonne compréhension des éléments contribuant à cette qualité. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant aux informations pertinentes du reportage **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes des deux témoignages peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue la qualité des informations en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des éléments contribuant à cette qualité. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations du reportage **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur la qualité des informations.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

	Explication
• *la variété de sources présentées :*	
vétérinaires, vétérinaire pathologiste, généticiens, fermiers-producteurs et gérant provenant de Avian Farms, Ramsey ou MAPAQ	– Les intervenants présentent des informations variées qui permettent de constater les avantages et les inconvénients de la production rapide du poulet.
• *objectivité ou subjectivité*	– En dépit de la variété des sources présentées, le réalisateur manifeste par moments une attitude partiale devant le traitement des poussins (par la combinaison d'images et de musique, p. ex., la musique classique au couvoir, la musique de « carrousel » au moment du triage des poussins). Le titre comprend 2 concepts contradictoires : on associe « high-tech » avec des objets et non des animaux.
• *la cohérence*	– Le reportage contient un fil conducteur : l'élevage à partir de l'œuf jusqu'au poulet prêt pour l'abattoir.
• *la pertinence (ce qui a rapport au sujet)*	– Chaque information donnée appuie le but du reportage : sensibiliser le public aux enjeux de la production industrielle du poulet.
• *le bien-fondé ou la véracité (informations vérifiables, faits irréfutables)*	– Les informations de ce reportage sont vérifiables.
	– autres réponses pertinentes

Front de libération des animaux et Le Poulet high-tech

Codes et pondération de chaque tâche :

CO3-B-1
CO3-B-2

3 points

4. Après avoir visionné « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech », quelles conclusions en tirez-vous?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux reportages et à vos connaissances personnelles.

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève tire des conclusions en manifestant une compréhension approfondie des enjeux de la maltraitance des animaux de laboratoire et de la production industrielle du poulet et autres. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes des reportages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève tire des conclusions en manifestant une bonne compréhension des enjeux de la production industrielle du poulet et de la maltraitance des animaux de laboratoire et autres. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes des reportages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes des deux reportages peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève tire une ou des conclusions en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des enjeux de la production industrielle du poulet et de la maltraitance des animaux de laboratoire et autres. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations des reportages **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne tire pas de conclusion sur les reportages* « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech ».

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Front de libération des animaux

- Si les animaux de laboratoire continuent à souffrir, les chercheurs, leurs employeurs, ainsi que leurs investisseurs, devront s'attendre à subir les conséquences.
- On ne devrait pas défendre une cause par la violence.
- On devrait abolir les vieilles coutumes barbares telles la chasse au renard.
- L'existence du F.L.A. est important pour nous conscientiser davantage, pour faire questionner les chercheurs et pour défendre les animaux sans défense.
- L'industrie pharmaceutique valorise le profit et la recherche médicale au détriment de l'animal.
- autres réponses pertinentes

Le Poulet high-tech

- L'industrie valorise le profit au détriment du comportement naturel du poulet.
- L'industrie du poulet privilégie la productivité au détriment de la qualité et de la diversité du poulet.
- Le consommateur doit être vigilant en s'informant davantage sur le poulet qu'il achète.
- À force de manipuler génétiquement le poulet, l'industrie risque de se retrouver avec une seule sorte de poulet.
- autres réponses pertinentes

Grille d'évaluation qualitative

Troisième niveau	Deuxième niveau	Premier niveau	Aucun point
compréhension **approfondie** justification **réfléchie** intégration **judicieuse** d'informations pertinentes	**bonne** compréhension justification **logique** références à des informations **pertinentes**	compréhension **superficielle** ou **limitée** justification **simpliste** références à **certaines** informations	**Absence de compréhension, de prise de position, ne fournit pas de jugement ou d'évaluation**
1. réflexion **profonde** ou **perspicace**	1. une **certaine réflexion**	1. réflexion **rudimentaire**	
2. utilise l'information donnée pour **en faire des liens extérieurs** (idées nouvelles)	2. utilise l'information donnée pour **en faire une explication** (idées paraphrasées)	2. reprend l'**information explicite** pour en faire des généralités[4] (informations évidentes)	✦ passe à coté de la tâche ✦ document mal interprété ✦ références, citations ou connaissances personnelles sans aucune explication
3. arguments **convaincants** ou **révélateurs**	3. arguments **convenables**	3. arguments **faibles** ou affirmations **gratuites**	
4. texte **cohérent**[1], **consistant**[2] et **clair**[3]	4. texte **cohérent**[1] ou **clair**[3]	4. texte **décousu, vague** ou **ambigu**	
5. **conclusions, déductions, inductions, synthèses** ou **solutions**	5. **conclusions, déductions, inductions,** ou **solutions**	5. **répétitions** des idées à l'intérieur du texte	

[1] cohésif, ordonné, logique, harmonieux; liaisons, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
[2] solidité, fermeté, force
[3] précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
[4] qui n'informe pas sur le sujet abordé

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Lecture

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3251-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particuliers durant la correction 3

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 6

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 19

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

Aux pages 4 et 5, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage évalués en Lecture. Ces tableaux reprennent les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, Les animaux*, pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide des tableaux aux pages 4 et 5 de ce document. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le *L3* fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le *A* fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le *1* fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 28 points. La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 19 dans le présent document afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans les tableaux du présent document (pages 4 et 5).
- Lire « AMAROQ : Le loup » et « Le meilleur esclave de l'homme » dans le document intitulé *Recueil de textes, Les animaux*.
- Lire les tâches de compréhension qui se trouvent dans le présent document.
- Étudier le document afin de bien comprendre les tâches et les réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et explicatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3, 2.5, 2, 1.5, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche explicative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Transcrire la note (2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.

- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter cette personne, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à la tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « non », il est fort probable que la réponse de l'élève ne mérite aucun point.

Résultats d'apprentissage

Lecture, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	1. L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'imaginaire et d'esthétique.**	**A** L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées par les personnages. 2. L'élève met en évidence les liens entre les valeurs et le déroulement du récit.
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte à partir de ses expériences personnelles. **D** L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés stylistiques dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

5. Le partage est une valeur importante dans l'extrait du roman *La part du loup*.

   Expliquez l'importance de cette valeur dans le texte.

L4-B-2

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie l'importance du partage en se référant à des éléments pertinents du récit.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle l'importance du partage en se référant à certains éléments du récit.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Explication

- Le partage entre les espèces est une valeur qui règne dans la nature. Les bêtes ne tuent que pour se nourrir. (lignes 249 et 250) Elles vivent en harmonie en respectant cette loi. Chez l'homme, le partage n'est pas autant valorisé; il partage par obligation lorsqu'il nourrit ses chiens. À l'aide de la carabine, l'homme prend plus que sa part; donc, il en découle un déséquilibre. Le loup blanc finit par tuer l'homme qui l'empêche de prendre ce qui lui revient.

- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

6. « Aucun écho ne répondit, car aucun loup dans le pays ne connaissait le sens de ce cri. » (lignes 423 et 424)

   Que symbolise ce cri unique?

   Expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.

L4-A-1
L4-A-2

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie le symbole du cri en se référant à des éléments pertinents du récit.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le symbole du cri en se référant à certains éléments du récit.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Principaux symboles

- la revalorisation
- la confiance
- l'honneur
- la justice
- la victoire
- le désespoir
- la solitude
- la vengeance
- l'échec de l'homme
- autres réponses pertinentes

Explications

- Le « hurlement terrifiant » du loup blanc vient à la suite de la mort de l'Inuit. Il symbolise la victoire, la justice, le triomphe d'un être opprimé qui reprend sa juste place dans l'ordre des choses. Le loup a revendiqué son dû, son droit naturel, sa part égale et il a gagné. Aucun autre loup, dans ce récit, n'a eu de victoire sur la race humaine. Les événements qui se sont déroulés n'étaient pas naturels.
- Aucun loup n'a connu la solitude d'Amaroq après la mort de sa famille et le rejet de sa bande. Seul, blessé dans sa chair et dans son honneur, Amaroq se nourrit de petit gibier. Affamé, il tue l'homme afin d'avoir sa part de nourriture. Le cri symbolise la revalorisation; le loup a retrouvé sa confiance et son honneur.
- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

7. Tout au long de cet extrait de roman, le loup est personnifié.

   Expliquez l'effet produit par cette personnification en vous référant au texte.

L4-C-1
L4-D-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie l'effet produit par cette personnification en se référant à des éléments pertinents de l'extrait.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle l'effet produit par cette personnification en se référant à certains éléments de l'extrait.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Traits attribués au loup

- majestueux (l. 1)
- solitaire (l. 12)
- patience (l. 34)
- courage (l. 36)
- humilité (l. 46)
- chef de bande (l. 47)
- puissant et respecté (l. 47)
- souverain (l. 69)
- honte (l. 133)
- amour paternel (l. 195 à 198)
- blessé dans son honneur (l. 227 et 228)
- prudent (l. 276)
- prévoyant (l. 299)
- maîtrise de sa crainte (l. 313)
- attentif (l. 321 à 332)
- confiance (l. 340)
- instinct = mémoire (l. 371)
- autres réponses pertinentes

Effets produits

- sympathie
- admiration
- pitié
- empathie
- ressemblance (s'identifier au loup)
- tristesse
- frustration
- colère
- respect
- autres réponses pertinentes

Explication

- La sympathie est évoquée chez le lecteur par les nombreux traits humains que l'auteur attribue au loup. Le lecteur ressent la douleur physique et morale qu'endure le loup et souhaite qu'il retrouve son honneur en réussissant à subvenir à un besoin fondamental : la survie.
- autres réponses pertinentes

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

Codes et pondération de chaque tâche :

8. Quel message, à votre avis, se dégage de ce texte?

   Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

L4-C-2
L4-D-2
3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le message dégagé du texte en manifestant une compréhension approfondie des lois de la nature et des bouleversements qu'y apporte l'homme. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le message dégagé du texte en manifestant une bonne compréhension des lois de la nature et des bouleversements qu'y apporte l'homme. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant aux informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue le message dégagé du texte en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des lois de la nature et des bouleversements qu'y apporte l'homme. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations pertinentes du texte **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur le message du texte.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Le Blanc va souvent trop loin au nom du progrès. Avec ses innovations, telle la carabine, il est venu perturber l'harmonie qui régnait entre la nature et les peuples aborigènes. Le Blanc semble croire que toute nouveauté est meilleure, (« Tout nouveau, tout beau »), sans égard pour les conséquences néfastes qu'elle peut apporter aux traditions, aux valeurs ou aux croyances de ces peuples dont l'érosion peut être dévastatrice.

- La nature est complexe. Chaque être vivant y trouve sa place dans l'ordre des choses. L'homme, toutefois, se croit supérieur à toute autre forme de vie. Dans son orgueil, il bouleverse l'équilibre fragile de la nature. Dans son ignorance, il est incapable de réparer les dégâts qu'il a faits.

- En dépit des ravages de l'homme, il n'est peut-être pas trop tard pour changer notre façon de faire. Apprenons de nos erreurs. Soyons vigilants. Respectons la vie sous toutes ses formes : l'océan, la forêt, la flore et la faune, les humains de toute race et de toute culture. La survie de la Terre en dépend.

- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

9. Quel est le ton dominant dans ce texte?

L3-A-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) dénonciateur
b) ironique
c) agressif
d) manipulateur

Expliquez le ton choisi en vous référant au texte.

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a encerclé la lettre « a » et a expliqué de façon réfléchie le ton dénonciateur du texte en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a encerclé la lettre « a » et a expliqué de façon limitée ou superficielle le ton dénonciateur du texte en se référant à certains éléments du texte.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Une réponse qui identifie le ton dénonciateur dans l'explication, même si aucune lettre n'a été encerclée, mérite une considération par rapport à l'explication complète, partielle ou incomplète.

N'accordez aucun point si l'élève n'a pas expliqué le ton choisi.

RÉPONSE :

a) dénonciateur

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Explications

- Danten dénonce les vétérinaires et les zoothérapeutes qui attribuent aux animaux des vertus thérapeutiques. (paragraphes 2 à 6)
- L'auteur dénonce l'hypocrisie des vétérinaires et des propriétaires qui font subtilement la promotion d'une industrie cruelle envers les animaux de compagnie. La stérilisation sert bien plus les besoins du maître que ceux de l'animal. (paragraphes 7 à 11)
- L'auteur dénonce la cruauté, sous toutes ses formes, infligée aux animaux. (paragraphes 12 et 13)
- Il dénonce « la valorisation de la domination, du pouvoir et du plaisir qu'on en retire » qui « contribue à la perpétuation d'une insensibilité envers les animaux, etc. » (paragraphe 14)
- autres réponses pertinentes

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

Codes et pondération de chaque tâche :

L3-B-1

2 points

10. L'auteur et la société partagent certaines valeurs relativement à l'animal de compagnie.

Expliquez une valeur commune en vous référant au texte.

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie la valeur partagée par l'auteur et la société en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la valeur partagée par l'auteur et la société en se référant à certains éléments du texte.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon réfléchie la valeur partagée selon l'auteur **ou** selon la société.

N'accordez aucun point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la valeur partagée selon l'auteur **ou** selon la société.

N'accordez aucun point si l'élève a dégagé une valeur sans l'avoir expliquée.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Valeurs communes :

- l'amour, le bien-être, le sens de la responsabilité, l'amitié ou le respect
- autres réponses pertinentes

Explications

- L'auteur aime et respecte l'animal. Il veut que la société arrête de consommer et d'exploiter les animaux de compagnie pour son seul confort. Selon lui, si la société aimait réellement les animaux, si elle voulait leur bien-être et si elle se croyait vraiment imputable, elle devrait les libérer de cet esclavagisme.

- La société a de « bonnes intentions » et de « bons sentiments » lorsqu'elle procure à l'animal les soins nécessaires à son bien-être : adoption, stérilisation, vaccins, nourriture, etc. Elle n'y voit aucune exploitation; au contraire, c'est la preuve de son amour et de son respect. En échange, l'animal de compagnie offre de l'affection et du bien-être à son maître.

- autres réponses pertinentes

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

Codes et pondération de chaque tâche :

11. Quel énoncé résume le mieux l'intention de l'auteur?

L3-B-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Choquer le public en comparant le sort des animaux utilisés pour la science à celui des animaux de compagnie.

b) Conscientiser le public à la domination que l'homme exerce sur les animaux de compagnie.

c) Ridiculiser le public qui croit aux bienfaits thérapeutiques de la zoothérapie.

d) Informer le public sur la nécessité de la stérilisation des animaux de compagnie.

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir encerclé la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

b) Conscientiser le public à la domination que l'homme exerce sur les animaux de compagnie.

Codes et pondération de chaque tâche :

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

12. Ce texte vous paraît-il convaincant?

L3-A-1
L3-A-2
3 points

Justifiez votre réponse en vous référant à certains éléments du texte (tels que les arguments avancés et la stratégie argumentative) et à vos connaissances personnelles.

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève détermine si le texte lui paraît convaincant en manifestant une compréhension approfondie de la qualité des arguments et de la stratégie argumentative utilisés par l'auteur. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points à ce niveau de performance.

L'élève détermine si le texte lui paraît convaincant en manifestant une bonne compréhension de la qualité des arguments et de la stratégie argumentative utilisés par l'auteur. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant aux informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève détermine si le texte lui paraît convaincant en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de la qualité des arguments et de la stratégie argumentative utilisés par l'auteur. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations du texte **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement ni sur les arguments avancés ni sur la stratégie argumentative.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES :

Moyens utilisés par l'auteur

1. **La qualité des arguments**[1]

a) fait usage d'arguments rationnels,

ex. : « BIEN QUE LE contrôle des populations animales par la stérilisation soit une nécessité, cette intervention n'a aucun impact sur le nombre d'abandons et d'animaux errants. » (§1)

« En accomplissant son devoir, en faisant stériliser son animal et en adoptant un animal "usagé" [...], le consommateur a l'impression trompeuse d'avoir fait sa part. » (§7)

« Cette mutilation facilite le contrôle des animaux en éliminant les comportements naturels qui dérangent. Les odeurs de l'urine, [...] ne sont pas compatibles avec la vie en société. La masturbation des animaux [...], les saignements de la chienne en chaleur, [...] incommodent le maître qui, [...] choisit de transformer son enfant en une "forme" plus civilisée. » (§11)

b) fait usage d'arguments non rationnels,

ex. : « "Les animaux et plus particulièrement le chien [...] ont une formidable valeur thérapeutique individuelle et collective," [...] » (§3)

« "Aimer un animal serait-il le huitième péché capital?" » (§3)

« "Vivre sans un animal? Vous n'y pensez pas! [...] Les animaux sont bons pour nous" [...] » (§3)

« Résultat : les animaux sont désormais perçus comme "une solution à de nombreux problèmes de société, une solution qu'il faudrait inventer si elle n'existait pas" [...] » (§3)

« Autrement dit, la stérilisation et le recyclage des animaux, c'est comme aller à l'église tous les dimanches pour mieux pécher pendant le reste de la semaine; c'est une forme de sentimentalisme, c'est-à-dire une façon de continuer à aimer les animaux sans avoir à en payer le prix : arrêter de consommer et ne plus les exploiter pour son seul plaisir et son seul confort. » (§9)

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, programme d'études, document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000, annexe B, tableau, Les procédés d'un texte argumentatif.

« [...] le sort des plus privilégiés, des plus adulés, ceux qu'on bichonne amoureusement comme nos propres enfants n'est pas plus enviable que celui des tigres et des rhinocéros pourchassés et massacrés inlassablement par l'industrie de la médecine orientale. » (§12)

« Il n'est pas non plus différent de celui des millions d'animaux, des milliers de singes sacrifiés inutilement pour la science, l'industrie cosmétique et l'enseignement. » (§12)

« Il est en réalité semblable [...] à celui des veaux qu'on égorge dans les abattoirs du monde entier. » (§12)

« Cette forme d'exploitation est même beaucoup plus cruelle que les autres par son hypocrisie et son raffinement. » (§13)

« Ces valeurs sont celles de l'esclavagisme et notre civilisation, par tradition, a fait de cette forme d'exploitation une vertu. » (§14)

c) fait usage d'arguments dits d'autorité,

ex. : « [...] aujourd'hui au Québec plus de 2 millions de chiens et de chats et un nombre équivalent d'animaux exotiques (les Nouveaux Animaux de compagnie). En Occident, une personne sur deux possède aux moins un animal. » (§4)

« En effet, sur plus de 1000 "études" révisées par l'épidémiologiste américain David T. Allen, aucune ne compare la magnitude des effets des cas cités avec un groupe témoin ou avec le public en général. » (§6)

« Selon le D[r] Allen, les conclusions sur les bienfaits des animaux s'appuient uniquement sur des études descriptives et sur des opinions anecdotiques; elles sont par conséquent à ranger dans une catégorie complètement en bas de l'échelle des critères de validité scientifique. » (§6)

2. La stratégie argumentative[2]

a) les moyens graphiques :

i) illustration

ii) disposition du texte : sous-titre, intertitre, phrases retirées du texte

iii) la police dans la biographie de l'auteur

b) les marques énonciatives :

i) l'interpellation,

ex. : « À priori, cela semble extraordinaire. N'est-ce pas?
Où est le problème? me direz-vous. » (§8)

ii) les pronoms personnels,

ex. : nous ressentons (§5), nous sommes passés (§8),
« Il est dans ce qu'on ne nous dit pas. » (§8),
« Je vous laisse tirer vos propres conclusions. » (§10)

[2] Suzanne G.-Chartrand et coll., *Apprendre à argumenter, 5[e] secondaire*, Saint-Laurent, ERPI, p. 110 (atelier 3, La stratégie argumentative).

iii) les déterminants possessifs,

ex. : nos problèmes (§5), son devoir (§7), sa part (§7), son plaisir (§7), son seul plaisir et son seul confort (§9), son enfant (§11), nos propres enfants (§12), notre monde (§14), notre civilisation (§14), notre propre espèce (§14), notre bio-communauté (§14);

c) les marques de modalité :

i) les marqueurs de relation,

ex. : En fait (§6), En effet (§6), par conséquent (§6), de plus (§8), aussi (§11), Bref (§14);

ii) les marqueurs concessifs,

ex. : Bien que (§1), certes (§5), mais (§5), alors que (§12);

iii) les points de suspension,

ex. : Au contraire…(§1), […] de plus qu'en 1970… (§8);

iv) le vocabulaire connoté,

ex. : jeu de mots (titre)
peu scrupuleuse (§2),
notions franchement mensongères (§2),
mutilation (§7),
pour mieux pécher (§9),
vicieusement (§9), sacrifiés (§12), exploitation (§13),
subtilement perverse (§13), possession (§14),
domination gratuite (§14), etc.

d) le ton dominant : dénonciateur

Certains passages du texte démontrent également de l'ironie, de l'agressivité et de l'engagement.

ex : « Ces problèmes sont essentiellement un avatar […] franchement mensongères sur les vertus thérapeutiques des animaux. » (§2)
Les citations qui se trouvent au paragraphe 3 contribuent à donner au texte un ton ironique.
« Les animaux sont certes magiques […] mais de là à penser qu'ils peuvent régler nos problèmes de société, […], il y a tout un pas à franchir. » (§5)
Le paragraphe 6 dénonce le fait qu'aucune étude scientifique ne prouve la valeur thérapeutique des animaux.

e) le discours rapporté : le discours direct

Au paragraphe 3, l'auteur cite les paroles de plusieurs experts dans le domaine animalier.

f) les figures de style :

i) la comparaison,
ex. : « […] c'est comme aller à l'église tous les dimanches pour mieux pécher pendant le reste de la semaine; […] » (§9)

ii) la métaphore,
ex. : « […] et en adoptant un animal "usagé" dans un refuge, en faisant du "recyclage", […] » (§7)

iii) la rétorsion,

Au paragraphe 3, l'auteur a utilisé des exemples cités par des experts pour les retourner contre eux.

g) les procédés argumentatifs[3] utilisés :

i) *la réfutation* – l'emploi de techniques réfutatives :

- opposer une objection,
ex. : « […] cette intervention n'a aucun impact sur le nombre d'abandons et d'animaux errants. Au contraire… » (§1)

« En fait, si les animaux ont "une formidable valeur thérapeutique […]", il n'y a pas une seule étude scientifique digne de ce nom pour le démontrer. » (§6)

- concéder quelque chose pour en tirer avantage,
ex. : « Les animaux sont certes magiques […] mais de là à penser qu'ils peuvent régler nos problèmes de société, […] il y a tout un pas à franchir. » (§5)

ii) *l'explication argumentative* – l'emploi de techniques explicatives :

- le recours à l'exemple,
ex. : « […] en faisant stériliser son animal […] a l'impression trompeuse d'avoir fait sa part. » (§7)

Les paragraphes 11 et 14 illustrent cette technique.

- autres réponses pertinentes

[3] Éducation et Formation professionnelle, *op.cit.*, annexe B.

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 28	Résultat de l'élève sur 50
28,0	50,00
27,5	49,11
27,0	48,21
26,5	47,32
26,0	46,43
25,5	45,54
25,0	44,64
24,5	43,75
24,0	42,86
23,5	41,96
23,0	41,07
22,5	40,18
22,0	39,29
21,5	38,39
21,0	37,50
20,5	36,61
20,0	35,71
19,5	34,82
19,0	33,93
18,5	33,04
18,0	32,14
17,5	31,25
17,0	30,36
16,5	29,46
16,0	28,57
15,5	27,68
15,0	26,79
14,5	25,89
14,0	25,00

Résultat de l'élève sur 28	Résultat de l'élève sur 50
13,5	24,11
13,0	23,21
12,5	22,32
12,0	21,43
11,5	20,54
11,0	19,64
10,5	18,75
10,0	17,86
9,5	16,96
9,0	16,07
8,5	15,18
8,0	14,29
7,5	13,39
7,0	12,50
6,5	11,61
6,0	10,71
5,5	9,82
5,0	8,93
4,5	8,04
4,0	7,14
3,5	6,25
3,0	5,36
2,5	4,46
2,0	3,57
1,5	2,68
1,0	1,79
0,5	0,89
0,0	0,00

Français langue première, Secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

	Cotes								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue

Énoncé général	Niveaux de performance				
	5	4	3	2	1
	Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.	**Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
Introduction • ***sujet amené*** • ***sujet posé*** • ***présentation du point de vue*** • ***sujet divisé (facultatif)***	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
Développement de l'argumentation					
• ***point de vue et aspects présentés***	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	
• ***arguments*** (énoncés qui étayent le point de vue) – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont • révélateurs; • appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont • convaincants; • appuyés par des références bien choisies.	Les arguments avancés sont • convenables; • appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont • superficiels et répétitifs; • appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
• ***stratégie argumentative*** – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
• ***cohérence du texte*** – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
Conclusion • ***rappel du point de vue défendu*** • ***résumé de l'argumentation*** • ***ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)***	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du texte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
Règles de la langue	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue.	Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue; les erreurs sont tellement nombreuses qu'elles nuisent à la compréhension du texte.
• ***construction et ponctuation des phrases***	• phrases bien construites et bien ponctuées	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses	• plusieurs phrases sont boiteuses et/ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation	
• ***temps verbaux et formes verbales***	• bons temps verbaux et bonnes formes verbales	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux et/ou aux formes verbales	
• ***orthographe grammaticale et d'usage, genre***	• texte bien orthographié	• texte généralement bien orthographié	• texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs d'accords grammaticaux et/ou de graphie	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux et/ou à la graphie	
• ***interférences langagières (lexicales, morphologiques, sémantiques, syntaxiques)***	• très peu d'interférences langagières	• quelques interférences langagières	• des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures	• de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

Les animaux

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3253-0

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Avant la correction 3
Pendant la correction 3
Étape 1 Évaluation initiale du texte 3
Étape 2 Évaluation détaillée du texte 3
Étape 3 Attribution d'une cote relative au texte 3
Cas particuliers durant la correction 4

Écriture 5

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 31 mai au 3 juin 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de l'Écriture. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L'Écriture compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants du domaine Écriture (É) :

RAG É3 – L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS – L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Aux pages 3 et 4 de ce document, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 5. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif de 500 mots environ. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

	Cote								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pts	45 pts	40 pts	35 pts	30 pts	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts

Modalités de correction

La personne qui corrige doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs aux quatre critères (organisation, contenu, style et règles de la langue), d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux éléments recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2, ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'une cote relative au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire la cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient un zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance en matière de Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1⁺ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture) :

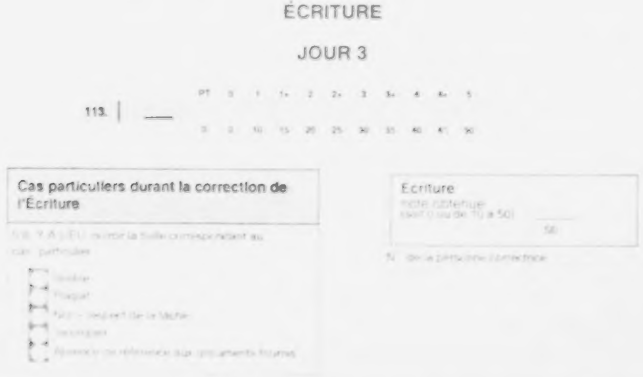

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient un zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance en matière de Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^+ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^+. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture) :

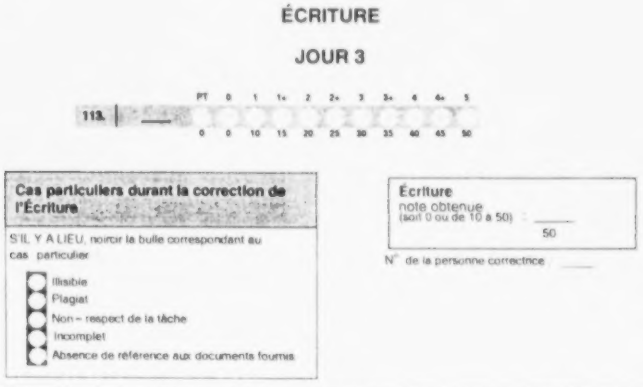

Écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Dans son article « Le meilleur esclave de l'homme », Charles Danten soutient que l'homme exploite les animaux de compagnie pour son seul et unique bien-être.

Avons-nous le droit de dominer les autres espèces pour notre seul plaisir et notre seul confort?

Rédigez une lettre d'environ 500 mots, adressée à Charles Danten et dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Avez-vous un animal de compagnie à la maison? Consommez-vous de la viande? Utilisez-vous des produits non-testés sur les animaux?

Vous êtes choisi (e) pour représenter votre école à une conférence sur les droits des animaux. Vous prendrez la parole à une table ronde qui débattra le point de vue suivant :

« Nous avons créé deux catégories d'animaux : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. » [1]

Partagez-vous ce point de vue?

Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots, dans lequel vous exposez votre argumentation, développée en trois aspects et appuyée d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

1 E. de Fontenay, citée dans l'article « Les animaux ont-ils des droits? » *Recueil de textes*, p. 20.

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute et Lecture

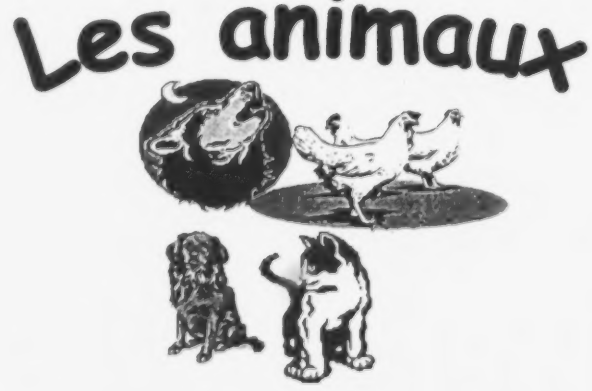

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3312-X

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Communication orale – L'écoute 3

Le Poulet high-tech 4
Front de libération des animaux et Le Poulet high-tech 9

Lecture 13

Texte : « Amaroq : Le loup »
Extrait du roman *La part du loup* 14
Texte : « Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal 19

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses formulées par les élèves qui, en juin 2004, ont passé l'épreuve de la Communication orale – L'écoute et l'épreuve de la Lecture du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage généraux et des résultats d'apprentissage spécifiques du programme d'études *Français langue première*, secondaire 4[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir vidéocassette[2] et *Recueil de textes, Les animaux*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Certains exemples illustrent un chevauchement entre deux niveaux. Les tâches ainsi que les réponses reliées aux numéros 2 et 11 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite des tâches.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

[2] La vidéocassette est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, 200 avenue de la Cathédrale, local 0140, Saint-Boniface MB R2H 0H7, (204) 945-8594 ou 1 800 667-2950.

Communication orale – L'écoute

Le Poulet high-tech

1. Choisissez une contradiction.
   Expliquez-la en intégrant à votre réponse les deux éléments de la contradiction.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Élément	*Élément*
Les éleveurs de poulets veulent que leurs poulets grossissent le plus vite possible. ③	*En grossissant trop vite, il y a plus de risques de mourir d'obésité.* ④

③ *croissance rapide*
④ *mort prématurée*

Explication

Les éleveurs de poulets, pour faire le maximum de profit, veulent que leurs poulets grossissent très vite sans dépenser beaucoup d'argent. Les poulets d'aujourd'hui grossissent plus que 2 fois plus vite qu'en 1966. Il faut seulement 39 jours pour engraisser un poulet à taille parfaite pour manger. Cependant en engraissant les poulets trop vite, les organes internes comme le cœur et les poumons souffrent. Les poulets ont donc plus de chance à mourrir d'une crise cardiaque que d'une épidémie. Les poulets ne sont plus fait pour vivrent longtemps.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Élément	*Élément*
Les éleveurs veulent des poulent qui se développent rapidement ③	*Leurs poumons, patte, cœurs ne se développent pas assez rapidement* ②

③ *croissance rapide*
② *organes atrophiés*

Explication

La sélection génétique cherche à développer des poulets qui grossissent rapidement. Cependant, les poumons, le cœur et les pattes ne se développent pas assez rapidement. Certains poulets meurent car leurs corps ne peut pas supporter tant de chère et du poids en surplus.

Commentaire

Cette réponse démontre une compréhension de la contradiction dans l'élevage industrielle du poulet même si l'élève aurait pu expliquer davantage les éléments de la contradiction.

Note obtenue : 1 point

Le Poulet high-tech

3. Évaluez la qualité des informations présentées dans le reportage « Le Poulet high-tech » en vous appuyant sur des éléments tels que les sources présentées, l'objectivité ou la subjectivité, la cohérence, etc.

   Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

   3 points

Premier exemple : Deuxième niveau

Ce reportage présente de façon précise et explicite la nouvelle méthode de production des poulets. L'exploration et l'explication de cette chaîne de production est présenté avec ce reportage qui démontre le cours de la vie des poulets, des évènements avant sa naissance, à ceux d'après sa mort à l'abattoir. Le reporter va en grand détail en démontrant au public ce qui se déroule dans ces usines et fermes de production. Il ne visite qu'une des 6 usines des États-Unis qui fait ce procédé, donc il est possible que nous ne recevons pas tout les détails et images disponibles. Par contre, il reste subjectif en discutant des aspects positifs de cette technologie, tout en mettant en considération les côtés négatifs, comme le développement de nouvelles maladies. Le reportage est toutefois objectif lorsqu'il présente le procédé de sexage que subissent les poulets, en ajoutant une certaine musique, qui pourrait évoquer en nous un sens de ridiculisme envers ces méthodes, et de compassion forte pour les poulets. En général, ce reportage donne un aperçu assez développé des procédés et des enjeux des scientifiques, qui cherchent constamment à améliorer la technologie. Le reportage est resté cohérant, en établissant souvent les rapports étroits entre les différents aspects traités, même s'il a présenté une contradiction donnant sur la technologie. Le reportage est bien conclu en initiant le public à se demander des question au sujet de l'avenir de la production des poulets.

- point de vue
- cohérence
- bien-fondé
- subjectivité
- objectivité
- subjectivité
- point de vue général
- pertinence

Commentaire

Malgré le fait que l'élève confonde le mot « objectif » avec le mot « subjectif », cette réponse démontre une bonne compréhension de plusieurs éléments qui contribuent à la qualité des informations. L'élève énonce des généralités qui n'apportent rien de nouveau à sa réponse.

Note obtenue : 2,5 points

Deuxième exemple : Premier niveau

Le reportage est très subjectif, ses sources sont varié, incluant des généticiens, des éleveurs etc. Ils ont pas défendus seulement un côté. Au début c'était seulement comment les poulets sont élevées aujourd'hui, en donant des statistiques. Ensuite ils ont explorer les points forts et faibles. Le reportage était complet, on as une idée de où sont les compagnies les plus importante au monde qui sont au États-Unies, et une description du début à la fin de la vie d'un poulet de nos jours. La suite dans lequel les évènements ont été présenté étaient logique. Certains gens était indifférents à la façon que les poulets étaient traités et d'autres ont réagis plus fortement qui démontre que le reportage a dus être asser subjectif. Ils ont jamais essayé de nous influencé de prendre un côté, mais présenté des faits et nous laisser choisire notre opinion. Je ne trouve pas qu'ils avaient autres aspects à couvrire, c'est un très bon reportage complet.

- variété de sources
- explication générale de l'objectivité
- cohérence
- généralités : cohérence et objectivité
- point de vue général

Commentaire

Les explications trop générales et les références au reportage insuffisantes indiquent une compréhension limitée des éléments qui contribuent à la qualité des informations. L'élève confond le mot « objectif » avec le mot « subjectif ».

Note obtenue : 1,5 point

Troisième exemple

Dans le reportage « Le Poulet high-tech », on démontre en évidence l'accélération du développement physique chez les poules. On s'est rendu à Maine, un des 6 plus grands producteurs de poules aux États-Unis afin de démontrer visuellement ce qui se passe dans un site d'élevage de poules. On a interviewé un homme, Mario Beauséjour, propriétaire d'un poulaier, afin d'avoir son point de vue sur la croissance rapide chez les poules.

références au reportage

Ce reportage était subjectif et objectif au même moment. On offrait des statistiques, telle que 95% taux de réussite chez les poules, et des faits au sujet du fonctionnement dans les élevages. On offrait également des interviews qui étaient subjectifs. En somme, le reportage était, à la fin, subjectif car on peut soit être pour ou contre la croissance des poules.

généralités : objectivité et subjectivité

Selon moi, faire les poules souffrir, pour faire un peu plus d'argent est un acte cruel. Si on emprissonait quelqu'un dans notre sous-sol, limitait leurs rations et controlait chaque autre partie de leurs vie, tout pour les tuer finalement; on serait condamné à mort ou à la vie en prison. Mais puisque ce n'est qu'un animal avec des plumes, c'est correcte. Cependant, selon moi, ce n'a l'est pas.

point de vue et connaissances personnelles

Commentaire

L'élève dégage certaines informations évidentes du reportage sans toutefois évaluer la qualité de ces informations. L'élève confond le mot « objectif » avec le mot « subjectif » et se limite à des généralités.

Note obtenue : 0 point

Front de libération des animaux et Le Poulet high-tech

4. Après avoir visionné « Front de libération des animaux » et « Le Poulet high-tech », quelles conclusions en tirez-vous?
   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux reportages et à vos connaissances personnelles. 3 points

---

Premier exemple : Deuxième niveau

Il semble qu'il y ait un nombre égal de gens dans le monde qui veulent aider aux animaux et qui en blessent. C'est vrai que plusieurs animaux souffrent et sont tués à tous les jours, mais la majorité des gens qui font des tests sur les animaux n'ont pas comme but de les blesser, ils font leur travaille. Il y à une grande demande pour des médicamments et la viande et c'est être hypocrite si tu te plains au sujet mais tu ne fais rien et continue à consommer la viande et utiliser les médicamments ou autres objets. Il faut répondre à la demande. Dans le reportage « Front de libération des animaux » une dame mentionne que son enfant est diabétique et sans avoir fait du testage sur les animaux, sa fille serait morte. Mon père étant un diabétique juvénile serait mort avant ma naissance sans la découverte de l'insuline. Un autre exemple du reportage « Front de libération des animaux » mentionne que les gens vont attaquer des employés de la HLS, leur envoyer des bombes etc. Peut-être que ces gens pourront investir un peu de cet effort et argent envers le laboratoire pour être plus sévèrement contrôlé et surveillé afin de réduire la souffrance inutile. Au fond, tout ce rapporte à l'argent. Les gens ne veulent pas payer plus chèr pour leur viande et donc les fermiers ne vont pas payer plus cher pour miaux traiter les animaux. Les laboratoires font des tests qui économise l'argent, pas la souffrance.

- point de vue
- argument relié aux 2 reportages
- référence au reportage FLA
- connaissances personnelles
- référence au reportage FLA
- solution
- conclusion/déduction provenant des 2 reportages

Commentaires

Cette réponse fait preuve d'une compréhension approfondie des enjeux de la maltraitance des animaux de laboratoire et autres et de la production industrielle du poulet. L'élève aurait pu se référer davantage au reportage « Le Poulet high-tech ».
L'élève s'est surtout référé au reportage « FLA » mais la mention de « viande » à quelques reprises ainsi que de l'idée que « … les fermiers ne vont pas payer plus cher pour miaux traiter les animaux » proviennent du reportage « Le Poulet high-tech ».

Note obtenue : 2,5 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Dans le reportage « Front de libération des animaux », ont peut voir non seulement la violence sur les animaux, mais aussi la violence d'un humain à un autre pour arrêter cette violence sur les animaux. Donc nul côté (« Huntington Life Science » et la FLA) n'est bon, car les deux côtés font preuve de violence, aux animaux ou bien aux humains. Si on veut arrêter la violence sur les animaux, alors ont devrait commencer à mieux se traiter entre humains. Dans le reportage de « Le poulet high-tech », ont dit que l'industrie de la volaille a beaucoup évolué, mais ont voit comment mal les poulets et les coqs se font traités. Ça fait réaliser à quel point les humains (surtout les compagnies d'élevage) traitent certains animaux comme du matériel, qui ne vit pas et qui n'a pas de sensations. Dans le reportage, les travailleurs jètent les poussins dans les différents tuyaux et ils glissent jusque dans des boîtes. Ils se font mal traités et se sont, comme nous, des êtres bien vivants.

- explication et référence au reportage FLA
- conclusion du reportage FLA
- explication et référence au reportage Le Poulet high-tech
- conclusion du reportage Le Poulet high-tech
- référence au reportage Le Poulet high-tech
- suite de la conclusion

Commentaire

L'élève tire des conclusions en manifestant une bonne compréhension des enjeux présentés dans les deux reportages.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Je conclu que les animaux sont très maltraités. Dans "Le Poulet high-tech", les animaux sont tassés dans une chambre sans fenêtres, et donc ne voit jamais le jour. Les poussins avec des "imperfections" sont éliminés, et donc n'ont jamais la chance de grandir. Aussi, les mâles et femelles sont séparés, chose pas naturel. Dans "Front de libération des animaux", on démontre que le renard dans une chasse au rénard est mort de plusieurs blessures infligés par les chiens et ne sont pas mors immédiatement. Je sais que pour le testing cosmétique, le produit en question est souvant placé dans les yeux de l'animal, et aussi, le poil des animaux est arraché pour voir les effet dessus son peau. Les poules sont placés dans des cages si petits qu'ils ne peuvent bouger.

- conclusion
- références au reportage Le Poulet high-tech
- référence au reportage FLA
- connaissances personnelles

Commentaire

L'élève se limite à des références aux reportages sans les expliquer. La conclusion témoigne d'une compréhension superficielle des enjeux présentés dans les deux reportages.

Note obtenue : 1 point

Lecture

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

5. Le partage est une valeur importante dans l'extrait du roman *La part du loup.*

   Expliquez l'importance de cette valeur dans le texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

L'auteur parle souvant dans le texte "d'un gibier qui appartient à tous" (217). Le loup ne voulait pas tuer les humains, ni prendre tout le gibier, il voulait seulement sa part. Aussi, on décrit comment que les loups partageaient la nourriture entre eux et qu'aucun loup dans la troupe ne serait affamé. — valeur importante chez le loup

"Aucune bête dans ces contrées inclémentes ne tue pour autre chose que se nourrir... seul l'homme passe outre." (249-251) — référence au texte

L'auteur explique comment que l'homme ne partage pas les resources. — valeur chez l'humain

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Le partage est important dans le texte car l'homme et le loup devraient partagé la nature. La nature n'appartient pas au loup ni a l'homme seulement. La nature appartient à tout le monde et les animaux. Réellement ont vie tout les deux dans la nature.

Commentaire

L'importance du partage est limitée à l'idée que la nature appartient à tout le monde. L'explication est superficielle en raison de la répétition de la même idée.

Note obtenue : 1 point

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

6. « Aucun écho ne répondit, car aucun loup dans le pays ne connaissait le sens de ce cri. » (lignes 423 et 424)

   Que symbolise ce cri unique?

   Expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Le cri que loup a hurlé a symbolisé la VICTOIRE. Aucun loup n'avait jamais eu la confiance ou le courage de se battre avec un humain. Même si l'humain avait consommé toute leur nourriture et tué la moitié de leur famille aucun loup avait le courage de se défendre. Mais Amaroq eu le courage et son cri était un cri de victoire pour son peuple. La raison qu'aucun loup connaissait le sens de ce cri était à cause qu'aucun loup avait déjà été le gagnant dans une bataille avec un humain.

explication du symbole du cri

explication du cri unique

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Le cri du loup symbolise l'âme de l'Inuit. Il avait tué l'Inuit et voulait relacher ce qu'il lui avait pris. À la ligne 412; "Le loup se redressa et mordit la neige à plusieurs reprises pour chasser de sa gueule le goût d'un sang nouveau." Le loup voulait rendre à la nature l'Inuit au complet.

symbole

explication du symbole du cri/référence au texte

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une belle réflexion sur le symbole du cri. Cependant l'explication du cri unique est absente.

Note obtenue : 1 point

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

7. Tout au long de cet extrait de roman, le loup est personnifié.

   Expliquez l'effet produit par cette personnification en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

L'effet qu'est produit en personnifiant le loup est que le lecteur se sent plus près du loup. Le loup est donné des qualité et sentiment humaine. Cela fait la douleur du loup sembler plus réel. Le lecteur comprend ce que le loup ressent. Ceci nous fais aussi ressentir de la sympathie pour le loup. Au ligne 227-229, « Blessé dans sa chair, il l'était bien davantage dans son honneur... et devenir subordonné l'eût humilié plus que tout. » Le lecteur peut comprendre ce que le loup ressent car l'auteur le donne des sentiments et qualités humaines. Cela rend le texte plus intéressant pour le lecteur

- effet : lecteur plus près du loup
- effet : douleur plus réelle, sympathie/explication
- référence à des éléments pertinents du texte
- effet : lecteur a une meilleure compréhension de ce que vit le loup/explication
- effet : lecture plus intéressante

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une compréhension réfléchie des effets produits chez le lecteur en personnifiant le loup.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Personnifié le loup nous donne l'éffet qu'il n'est pas tellement différent que nous, "La patience le courage et l'humilité aussi." toute des caractéristique humaines alors nous somme pas tellement different. Si un animal a la capacité d'avoir des sentiments humaines pourquoi les avilir comme esclaves.

- effet : ressemblance (s'identifier au loup)
- traits/référence au texte
- répétition de l'effet
- réflexion

Commentaire

Cette réponse est très limitée car la définition de personnification signifie que l'on attribue des traits humains à quelque chose.

Note obtenue : 1 point

« AMAROQ : Le loup »
Extrait du roman La part du loup

8. Quel message, à votre avis, se dégage de ce texte?

   Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Le message de ce texte invoque l'importance de la cohabitation harmonieuse entre les animaux et les hommes, et le respect de la nature et des ressources naturelles qu'hommes et animaux exploitent. Dans le monde aujourd'hui, la paix, le partage et la stabilité sont des aspects très importants au maintient d'une société juste. Il faut respecter les autres pays et groupes culturelles pour ne pas engendrer de disputes qui ne sont pas nécessaire. En faisant ceci, nous pourrions promouvoir un plus grand esprit humanitaire et ré-établir la paix, perdue dans plusieurs pays en conflits. Dans ce texte, on énonce l'importance du partage et du respect des lois fondamentales de la nature. Ce passage suivant, à la ligne (249-250). « Aucune bête dans ces contrées inclémentes ne tue pour autre chose que se nourrir. C'est la loi. Et tous vivent en harmonie en la respectant », démontre cette importance, vitale au fonctionnement de la nature. De plus, aux lignes 403-405; « En le rendant tributaire de son commerce, en remplaçant ses croyances et ses lois, en chassant de lui le respect de la nature, en bafouant son passé. En lui préparant un avenir d'étranger dans son propre pays », on constate que le respects des autres différents de nous est vitale à la vie en paix que tous désirent. Ce texte nous rappelle l'importance d'accepter et de ne pas rejeter les autres, et d'essayer de vivre ensembles de façon harmonieuse.

- message
- connaissances personnelles/ liens extérieurs
- explication/références au texte
- conclusion

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Le message qui est présent est que « si on ne respecte pas la nature, la nature ne nous respectera pas non plus ». On voit que l'homme a tout pris d'Amarok, sa famille et son humilité. L'homme prend toujours trop de ce qu'il a besoin et ça l'à effet sur la population d'animaux qui eux, n'ont plus rien à se mettre sous la dent. Ils chassent le bon gibier et ne partage pas et les animaux deviennent affamés. Même pour certains cas, ils tuent pour le sport. « Aucune bête dans ces contrées inclémentes ne tue pour autre chose que se nourrir. C'est la loi. Et tous vivent en harmonie en la respectant. Seul l'homme passe outre. Et jamais il ne fut puni pour son insolence. » (249) Donc l'homme, clairement, ne respecte pas la nature et ce qui y vit et c'est pourquoi la nature s'est retourné contre lui. Amarok s'est attaqué à l'Eskimo donc l'Eskimo a souffert les conséquences de ses actes envers les animaux et a payé le prix avec sa vie. Donc le texte nous dit de respecter la nature et la nature vous respectera.

- message
- référence au texte
- connaissances personnelles
- référence au texte
- suite du message/explication
- répétition du message

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une bonne compréhension des lois de la nature et des bouleversements qu'y apporte l'homme sans toutefois faire des liens extérieurs ou sans faire une réflexion perspicace.

Note obtenue : 2 points

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

9. Quel est le ton dominant dans ce texte?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) dénonciateur
b) ironique
c) agressif
d) manipulateur

Expliquez le ton choisi en vous référant au texte

2 points

Premier exemple : Explication complète

a) dénonciateur

L'auteur veut parvenir à dénoncer les mensonges qu'ont nous fait parvenir à propos des animaux. « ...vétérinaires et des zoothérapeutes qui véhiculent des notions franchement mensongères sur les vertus thérapeutiques des animaux. » Il accuse les humains d'exploitation des animaux de compagnie, qui se fait sous le couvert de bonnes intentions, comme il dit.

} explication du ton

} références au texte

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

a) dénonciateur

Je crois que le texte est dénonciateur car l'auteur critique ce que les gens font avec leurs animaux. Par exemple il trouve cela injuste de les stérilisé car c'est une façon d'avoir un animal sans avoir besoin de s'occuper des petits.

} explication du ton

} explication/ connaissances personnelles

Commentaire

L'explication du ton aurait pu être plus élaborée. Les connaissances personnelles révèlent une erreur d'interprétation de la stérilisation mentionnée dans le texte.

Note obtenue : 1 point

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

10. L'auteur et la société partagent certaines valeurs relativement à l'animal de compagnie.

    Expliquez une valeur commune en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Valeur commune : l'amour pour les animaux

Explication

	L'auteur	*La société*	
explication de la valeur	*L'auteur démontre qu'il aime les animaux en défendant leurs droits. Il dit que les animaux n'ont pas necessairement besoin de stérilisation et que la stérilisation enlève la liberté*	*La société démontre aussi qu'il aime les animaux mais d'une façon différente. La société fait stériliser leur animaux puisqu'ils croient que c'est pour leur bien-être. La société le fait car on leur dit que l'ont doit.*	explication de la valeur
référence au texte	*chez les animaux. Il dit qu'on : « sépare les bêtes de leur communauté, de leur écosystème, qu'on interfère avec leur evolution et qu'on enlève leur liberte et qu'on en fait des esclaves pour notre seul plaisir et confort. » Alors*	*Par contre, selon l'avis de l'auteur : « Le consommateur a l'impression trompeuse d'avoir fait sa part. Il peut ensuite céder à son plaisir, la conscience en paix. » Donc, la société tend à aimer les animaux en faisant ce qu'il faut pour les garder en santé, c'est juste que parfois, ils ne savent pas ce qui est plus profitable pour l'animal.*	référence au texte
répétition de la valeur	*l'auteur démontre qu'il aime les animaux et il tient à défendre leurs droits.*		dilemme de la valeur

Commentaire

Dans l'explication de la valeur selon la société, l'élève a bien fait le parallèle entre l'amour naïf de la société et l'autre façon d'aimer un animal d'après l'auteur.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Valeur commune : Respect

Explication

L'auteur	*La société*
L'auteur, Charles Danten, respect les animaux et il les adores avec tous son pouvoirs. Cela est pourquoi qu'il a écrit cette article. Toute ses arguments sont pour les animaux et utilisé pour les défendre. Il croit que les animaux sont ici pour vivre leur propre vie et non pour nous donner du plaisir. On devrait les aider et les aimer comme s'ils sont nos enfants.	*Charles Danten peut dire ce qu'il veut mais la plupart d'entre nous qui ont des animaux de compagnie traitent nos animaux avec beaucoup de respect. Beaucoup d'entre nous pleuriait si votre animal de compagnie meurrait. On fait ce qu'ils ne pourrions pour les aider à vivre une bonne. Je suis sûre la plupart des gens ne ferait pas mal à leur animal de compagnie par exprêt. On les stérilise souvent à cause que nous pensions vraiment que c'est la bonne chose à faire.*

explication de la valeur

erreur d'interprétation

explication de la valeur

explication de la valeur

induction

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une compréhension limitée de la valeur partagée.
Il est faux de dire que l'auteur respecte les animaux en les aidant et en les aimant comme des enfants. Il y a trop de généralités du côté de la société.

Note obtenue : 1 point

« Le meilleur esclave de l'homme »
La stérilisation des animaux : un cercle vicieux infernal

12. Ce texte vous paraît-il convaincant?

Justifiez votre réponse en vous référant à certains éléments du texte (tels que les arguments avancés et la stratégie argumentative) et à vos connaissances personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, ce texte me parait convaincant car il incite les gens à se questionner sur les origines véritables de l'amour pour leurs animaux. Il utilise la réfutation pour dénoncer la stérilisation et pour développer une contre-thèse qui sert à convaince le lecteur que ce procédé n'est pas efficace et qu'il n'aide pas réellement les animaux. La réfutation est un moyen très efficace pour faire valoir son point et pour convaincre les gens. Les politiciens critiquent souvent leurs adversaires pour inciter l'électorat à les appuyer. De plus, ce texte a présenté des statistiques au sujet du recyclage, qui ouvrent les yeux aux public. Il utilise des marques de modalité (paragraphe 8) en incluant une phrase interrogatoire qui force le lecteur à se questionner sur la situation. Les arguments de ce texte sont bien développés et expliquent avec précisions ce que l'homme fait subir aux animaux. En utilisant un moyen graphique, comme la photo de la famille et du chien à la plage, l'auteur réussi à démontrer son opinion de façon pénétrante et convaincante. La conclusion aide aussi à clarifier son point de vue, en énonçant plusieurs mots au sujet du traitement de nos animaux, l'auteur complète le texte avec des mots qui resteront dans l'esprit du lecteur, qui n'oubliera pas son message pertinant.

- prise de position/explication
- procédé argumentatif : réfutation/explication
- connaissances personnelles
- argument d'autorité/explication
- stratégie argumentative : marques de modalité/explication
- généralités
- stratégie argumentative : moyen graphique/explication
- stratégie argumentative : vocabulaire connoté/explication

Commentaire

L'élève manifeste une compréhension approfondie du rôle que jouent les arguments et la stratégie argumentative dans le texte de Charles Danten.

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, le texte est très convaincant. Sa ajoute beaucoup à la crédibilité du texte que l'auteur est un ancien vétérinaire.	prise de position reconnaissance de la profession de l'auteur
Avoir un animal de compagnie est tellement normale dans nottre société qu'on pense rarement à ce genre de chose.	point de vue
L'auteur est très agressif et nous présente l'information avec une perspective très différente. Dès le départ il nous choque avec sont point de vue extrême. Il attaque presque directement nos valeurs personelles.	stratégie argumentative/généralités
Il compare les animaux de compagnie à du papier recyclé, qui donne une image et un message très fort.	argument rationnel/référence au texte
Un autre argument très fort est quand il nous dit que ceux qui « recyclent » des animaux sont comme ceux qui vont juste à l'église le dimanche pour prêcher la semaine.	argument non rationnel/ référence au texte
C'est aussi choquant qu'il crois que la définition d'amour dans nottre monde est vraiment de « l'esclavagisme ».	référence au texte
Son texte est en bref convaincant puisqu'il voit le monde d'un point de vue complètement opposé au point de vue que la plus part des gens ont.	point de vue

Commentaire

L'élève fait preuve d'une bonne compréhension du rôle que jouent les arguments et la stratégie argumentative dans le texte de Charles Danten. Cependant l'élève aurait pu ajouter des références plus précises pour appuyer sa justification.

Note obtenue : 2,5 points

Troisième exemple : Premier niveau

Étant quelqu'un qui possède, et adore des animaux domestiques, je ne trouve pas du tout ce texte convaincant, la majorité des arguments dans ce textes peuvent être facilement contradits par quelqu'un qui aime et prend bien soin de ses animaux domestiques. — prise de position/point de vue

Par exemple, son argument au paragraphe 6 "En fait si les animaux ont « une formidable valeur thérapeutique individuelle et collective », il n'y a pas une seule étude scientifique digne de ce nom pour le démontrer" N'importe qui, qui a aimé un animal dans sa vie, sait bien que ça ne prend pas longtemps pour qu'un chien ou un chat mette le sourire à la face de quelqu'un, et tout le monde sait que le rire est un des meilleurs médicaments. — référence au texte

Pour quelqu'un qui ne connait pas les animaux, ce texte pourrait être convaincant, mais pour moi, il ne l'a pas du tout été. — connaissances personnelles / retour sur sa prise de position

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une compréhension superficielle et limitée du rôle que jouent les arguments et la stratégie argumentative dans le texte de Charles Danten. L'élève s'est surtout appuyé sur ses connaissances personnelles.

Note obtenue : 1 point

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

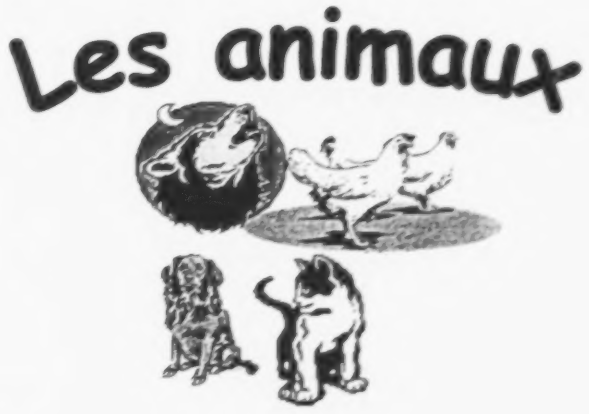

Juin 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3314-6

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, juin 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de l'Écriture 2

Tâche d'écriture 2

Premier texte argumentatif 3

Analyse du premier texte 7

Deuxième texte argumentatif 10

Analyse du deuxième texte 13

Troisième texte argumentatif 16

Analyse du troisième texte 18

Introduction

Vous trouverez dans le présent document les analyses de trois textes argumentatifs authentiques, écrits par des élèves en juin 2004 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Les textes ont été reproduits tels que les élèves les ont écrits.

Chacun des textes a été analysé selon les « Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue » pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces éléments sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée « Grille d'évaluation d'un texte argumentatif », insérée à la fin de la *Clé de correction, Écriture*. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. La cote **finale** (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** a été accordée en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux de performance. De plus, les compositions des élèves ont été décortiquées afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent. Les documents *Apprendre à argumenter*[1], de Suzanne-G. Chartrand, et *Français langue première, Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*[2], ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de l'Écriture et les deux tâches d'écriture entre lesquelles l'élève devait choisir sont présentés à la page suivante. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*[3].

---

[1] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2001.

[2] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

[3] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, novembre 1996.

Vue d'ensemble de l'Écriture

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séance préalable au test et Jour 1	185 minutes	L'élève • prend des notes pendant et après le visionnement des reportages • lit les cinq textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes sur ces documents
Écriture	Jour 3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir **une** des deux tâches suivantes pour écrire son texte argumentatif.

❶ Dans son article « Le meilleur esclave de l'homme », Charles Danten soutient que l'homme exploite les animaux de compagnie pour son seul et unique bien-être.

Avons-nous le droit de dominer les autres espèces pour notre seul plaisir et notre seul confort?

Rédigez une lettre d'environ 500 mots, adressée à Charles Danten et dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Avez-vous un animal de compagnie à la maison? Consommez-vous de la viande? Utilisez-vous des produits non testés sur les animaux?

Vous êtes choisi(e) pour représenter votre école à une conférence sur les droits des animaux. Vous prendrez la parole à une table ronde qui débattra le point de vue suivant :

« Nous avons créé deux catégories d'animaux : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. »[1]

Partagez-vous ce point de vue?

Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots, dans lequel vous exposez votre argumentation, développée en trois aspects et appuyée d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

[1] E. de Fontenay, citée dans l'article « Les animaux ont-ils des droits? », *Recueil de textes*, p. 20.

Premier texte argumentatif

Tâche choisie : *Avons-nous le droit de dominer les autres espèces pour notre seul plaisir et notre seul confort?*

INTRODUCTION

destinataire

Cher Monsieur Charles Danten,

sujet amené

1 *Dans notre société égocentrique du 21e siècle, le bien-être humain est une priorité pour un grand nombre d'individus. Avec l'aide de technologies modernes, nous pouvons développer de nouvelles méthodes pour satisfaire nos besoins. Nous sommes prêts à prendre des mesures extrêmes pour atteindre un point de confort idéal, même si cela inclut l'abus d'espèces soi-disant inférieurs à notre race. La domination humaine des animaux est centrée sur nos propres besoins et demandes. C'est ainsi que j'affirme avec zèle et ardeur que nous n'avons pas le droit de dominer les autres espèces, simplement pour notre confort et plaisir. Pour traiter de ce sujet, j'aborderai le sujet de l'empiétement de l'homme sur le monde animal. Deuxièmement, il sera question de discuter du surplus de luxe auquel les hommes accordent à leurs animaux. Finalement, les idéalogies sur les droits des animaux seront remis en question.*

sujet posé et point de vue à défendre

sujet divisé

DÉVELOPPEMENT DE L'ARGUMENTATION

1er ASPECT

affirmation

2 *De nos jours, l'exploitation des animaux de compagnie est faite de façon discrète, mais cruelle. La stérilisation animale reflète une façon insensible que nous dominons les animaux en mettant nos propres besoins en avant. Nous stérilisions nos animaux, diminuant ainsi les comportements naturels qui obstructent nos vies. Mais d'où vient-ce droit de contrôler et manipuler le cycle naturel des animaux? Nous nous accordons les droits de prendre action contre les animaux, implorant que ceci est pour bénifier aux animaux. En réalité, nos tactiques manipulatives ne font qu'augmenter notre égoïsme envers les animaux. Comme vous l'indiquez dans l'article, Le meilleur esclave de l'homme, « La stérilisation contribue vicieusement au*

explication

question suscitant la réflexion

explication

interpellation et référence à un des textes

référence à un des textes

explication de l'affirmation de départ

référence à un des textes

explication

argument

problème qu'elle est cencée prévenir. Entre-temps, la maladie ne fait que s'aggraver. »[1] Nous ne recherchons pas la racine des problèmes, choisissant plutôt de disposer temporairement des problèmes, en infligeant aux animaux des actes de cruauté subtiles. Le texte narratif Amaroq : Le loup, La part du loup cite : « Aucune bête dans ces contrées inclémentes ne tue pour autre chose que se nourrir. C'est la loi. Et tous vivent en harmonie en la respectant. Seul l'homme passe outre. Et jamais il ne fut puni pour son insolence. »[2] L'homme ne respecte pas les lois des animaux et de la nature, et préfère agir de façon barbare. Mais notre domination que nous exerçons n'est guère justifiée. Elle ne fait qu'empiéter sur les droits des animaux, laissant la place à d'autres abus, que seuls les humains peuvent contrôler.

2e ASPECT

affirmation

explication

3 Un autre aspect de la domination injuste des animaux se présente avec tout les excès d'objets matériels qu'offrent les humains aux animaux. Dans une société matérialiste qui accorde une grande importance aux apparences, le luxe pour les chiens est acueilli par plusieurs avec contentement. On prend tous les moyens pour donner aux chiens tout ce que l'argent peut acheter.

référence aux textes

Que ce soit « tapis, lit à baldaquin, niche design en plexi ou romantique canapé en fer forgé »,[3] on n'arrête à rien. Mais comment savoir si tout cet excès de luxe rend vraiment notre animal heureux? Comme le mentionne l'article "Ont-ils besoin de tant de luxe?" « L'animal se moque de savoir que ses accessoires sont de telle ou telle marque, ce qui compte, pour lui, c'est de se sentir bien. »[4] Encore une fois, les humains mettent leur propre bonheur avant celui des animaux. Nous souhaitons les rendrent identiques à nous, ou à nous déculpabiliser de ne pas passer du temps avec eux. Lorsqu'il règne tellement de souffrance dans le monde, pour animaux et hommes, notre domination des animaux ne fait qu'empirer la situation précaire. Il faut cesser d'accorder

point de vue

explication

réflexion sur la société/argument

1. Le meilleur esclave de l'homme, Charles Danten
2. Amaroq : Le loup,. La part du loup, André Vacher
3. Ont-ils besoin de tant de luxe?, Sophie Billon
4. Ont-ils besoin de tant de luxe?, Sophie Billon

recommandation

tant de soins superficiels aux animaux. Offrons de l'amour et de la compassion, et non des objets matériels, sans valeur réelle aux animaux.

3e ASPECT

affirmation

4 *En dernier lieu, il faut revendiquer les droits des animaux, puisque ces-derniers n'ont pas les moyens de s'exprimer.*

question suscitant la réflexion

Qu'arriverait'il aux pauvres animaux si personne n'oserait se prononcer pour qu'ils obtiennent finalement la justice?

affirmation

Plusieurs sont d'avis que les humains sont une race plus importante et supérieure que les animaux, évoquant ainsi leur droit suprème de dominer les animaux.

argument

Mais ces spéculations sont de nature fausse. Humains et animaux, différenciés par leurs capacités intellectuels, sont toutefois très semblables. « Nous découvrons qu'ils sont capables de processus cognitifs, de relations sociales, et qu'ils ont même une "personnalité" »[5] *De plus, dans le texte Les animaux ont-ils des droits?, Louise Gendron cite que « l'homme se rend coupable de spécisme (ses intérêts l'emportent sur les besoins des autres espèces), une faute morale équivalente au racisme ou au sexisme. »*[6] *La domination d'une espèce par l'autre ne devrait pas être acceptée, par manque de compassion et humanitarisme. Il est certain que les gens commencent à sensibiliser le public et à essayer de mettre en vigueur des lois pour protéger les animaux.*

références à un des textes

explication

référence à un des textes

« Selon le projet de loi C-15B, actuellement à l'étude devant le Parlement, faire souffrir un animal intentionnellement ou par négligence, deviendra un crime passible de cinq ans d'emprisonnement. »[7] *Des mesures pour assurer les droits des animaux et pour veiller à leurs meilleures conditions de vie, seront des atouts dans la lutte contre la domination totale des hommes envers les animaux. Il est temps de reconnaître les droits humanitaires des animaux, et de cesser de les utiliser, pour notre simple profit.*

conclusion du 3e aspect

5. Les animaux ont-ils des droits?, Louise Gendron
6. Les animaux ont-ils des droits?, Louise Gendron
7. Les animaux ont-ils des droits?, Louise Gendron

CONCLUSION

rappel du point de vue

rappel de l'argumentation

rappel du point de vue

phrase qui interpelle le destinataire

souhaits

salutation

5 *En guise de conclusion, j'atteste la culpabilité des hommes, qui mettent souvent leur propre besoins devant ceux des animaux. Avec le procèdè de la stérilisation, qui interrompe le cycle naturel des animaux, ainsi que les épargnes extravagentes qui ne comblent pas le bonheur des animaux, les humains ne respectent pas les droits fondamentaux des animaux. Ces droits, vitaux au respect et bien-être des animaux, sont parfois éclipsés par nos tendances manipulatives envers les animaux. Je crois que nous n'avons aucun droit de dominer les autres espèces pour notre confort et plaisir, et qu'il est temps de prendre en mains cette situation répugnante. J'incite votre appui, Monsieur Danten, pour cette lutte pour faire reconnaître les droits de ceux qui ne peuvent s'exprimer. Donnons aux générations du futur un témoignage positif de notre attitude et comportement envers les animaux. Prenons charge pour assurer les droits de tous, à l'aube de ce nouveau millénaire prometteur.*

Mes sentiments les plus distingués,

Analyse du premier texte

Cote finale : 4

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.*

Introduction – Niveau de performance 4

Points forts

- L'élève s'adresse à son destinataire et amène son sujet en posant un regard critique sur la société d'aujourd'hui.
- L'utilisation de marques énonciatives témoigne de l'engagement de l'élève pour le sujet.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 3**

Point fort

- Les aspects touchent aux valeurs telles que le pouvoir, l'argent, l'amour, la justice, le respect et le bien-être des animaux.

Point à améliorer

- Les deux premiers aspects n'appuient pas le point de vue à défendre, c'est-à-dire « que nous n'avons pas le droit de dominer les autres espèces, simplement pour notre confort et plaisir. » Ils contiennent plutôt des explications et des exemples de domination.

Commentaire

- L'élève s'éloigne de son point de vue en donnant des preuves d'un fait connu : l'homme domine les animaux.

- **Arguments et références – Niveau de performance 3**

Points forts

- Dans les 1er et 3^{e} aspects, les arguments avancés sont convenables.
- L'élève se sert de quatre documents différents pour appuyer ses arguments ou ses affirmations.

Points à améliorer

- Les arguments mentionnés à la fin des 1er et 2^{e} aspects sont à peine développés et n'appuient pas le point de vue à défendre.
- La surabondance de références alourdit le texte.
- L'utilisation excessive de paraphrases nuit au développement d'idées nouvelles.

Commentaire

Le fait de voir les arguments à la fin des aspects confond le lecteur.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 4**

Points forts

- Dans ce texte, le ton et l'engagement de l'élève démontrent une intention de communication évidente par l'emploi de marques énonciatives, de marques de modalités telles que des auxiliaires de modalités et un vocabulaire d'insistance connoté.
- Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments; la progression entre les arguments est évidente, allant du plus étroit au plus large.

Points à améliorer

- Le souci de convaincre aurait pu être renforcé par des verbes d'opinion, une variété de structures de phrases, des groupes adverbiaux et des moyens linguistiques variés.
- L'élève aurait pu tenir compte davantage de son destinataire.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 4**

Points forts

- L'unité du sujet est soutenue par l'existence du champ lexical principal et l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- L'élève assure une continuité de ses idées en reprenant dans ses phrases des informations antérieurement fournies.

Point à améliorer

- L'élève aurait pu assurer une progression à l'intérieur des aspects en ajoutant de nouvelles informations sans dévier de la question « Avons-nous le droit de dominer les autres espèces pour notre seul plaisir et notre seul confort? ».

Conclusion – Niveau de performance 4

Points forts

- La conclusion contribue à l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue et résume l'argumentation en faisant une synthèse du comportement abusif de l'homme envers les animaux.
- L'approche de l'interpellation et les souhaits soulignent l'intérêt que porte l'élève à la cause animale.

Point à améliorer

- L'élève aurait pu féliciter l'auteur ou l'inciter à poursuivre ses revendications pour les droits des animaux au lieu de demander son appui, car Charles Danten est déjà engagé en tant que grand défenseur des droits des animaux.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Point fort

- Le texte est bien orthographié et se lit bien.

Points à améliorer

- La construction des phrases est parfois boiteuse.
- Les erreurs d'accord et les interférences langagières auraient pu être évitées.

Deuxième texte argumentatif

Tâche choisie : *« Nous avons créé deux catégories d'animaux : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. » Partagez-vous ce point de vue?*

INTRODUCTION

sujet amené / sujet posé / point de vue / sujet divisé / point de vue/question suscitant la réflexion

1 *De plus en plus de nos jours, les animaux font une partie de notre société. Partout, nous voyons des gens de toutes âges en train de marcher leur chien ou chat, dans les rues entourées d'activistes qui se battent pour les droits des animaux. Pour certains, c'est injuste de sortir ces animaux de leur environnement pour que nous, les humains, puissent les « traiter comme des enfants ou comme des machines. »*[1] *Avons-nous le droit d'utiliser des bêtes innocentes comme projet de recherche ou pour faire membre de la famille? C'est simple, la réponse est non, car « dans les deux cas, nous trahissons leur nature. »*[1] *Premièrement, nous utilisons des animaux de compagnie pour qu'on puisse avoir un estime de soi plus élevé, sans vraiment y réfléchir si c'est ce que veux l'animal. Deuxièmement, traiter et habiller un chien pour qu'il ressemble à un membre de la famille va faire le chien se sentir bien pour quelque temps, mais je ne crois pas que c'est nécessaire pour le garder vivant. Dernièrement, je sais que c'est important pour que nous recevions des protéines et déguster une bonne viande, mais êtes-vous certains de vraiment vouloir manger quelque chose qui a souffert toute sa vie? Je ne sais pas à propos de vous, mais moi non. Les animaux eux aussi ont des sentiments n'est-ce-pas?*

DÉVELOPPEMENT DE L'ARGUMENTATION

1er ASPECT

affirmation / proverbe

2 *Dans notre société, les gens tournent aux animaux domestiques pour du support, pour qu'il y a quelque chose vivant qui les écoute, qui les garde compagnie, etc. C'est pour cette raison que nous avons toujours dit que le chien est le meilleur ami de l'homme.*

1 E. de Fontenay, "Les animaux ont-ils des droits?"

référence à un des textes

affirmation

argument

référence à un des textes

points de vue

mini-conclusion

2e ASPECT

affirmation

référence à un des textes

points de vue/ argument

référence à un des textes

points de vue

Selon Charles Danten, auteur d'Un vétérinaire en colère, « il n'y a pas d'amour dans la relation entre les humains et les animaux de compagnie. On se sert d'eux comme Prozac vivants pour soulager les névroses de notre société malade. » [2] *En effet, c'est bien la réalité. Plusieurs croient que l'homme est « roi de la jungle », supérieur à tout autres êtres vivants. Bien sûr nous sommes responsable de la technologie, des armes à feu etc., mais comme êtres humains, nous avons la responsabilité de respecter les droits de chacun / chacune y inclue les animaux. Il y a « des professionnels qui y oeuvrent utilisent ces chiens pour accomplir* [*leur*] *travail, que ce soit dans une institution de santé, une résidence pour personnes âgées, un établissement scolaire etc. »* [3] *Moi je croyais qu'il y avait une raison pourquoi nous allons à l'école poste-secondaire, pourquoi les professionnels se font payer des milliers par année et pourquoi les plus âgés et « mature » sont fier de leur emploi. Je crois bien que j'ai eu une fausse impression. Nous devrions pas avoir besoin des animaux pour faire notre travail et pour nous sentir mieux, n'est-ce pas? C'est pour ça que nous avons la technologie et le Viagra!*

3 *Si vous pensez que vos enfants sont gâtés, que même les enfants habitent dans le luxe, pensez encore. C'est maintenant possible que les « vêtements de chiens peuvent atteindre plusieurs milliers de francs sous prétexte qu'ils portent la griffe de grands noms. »* [4] *Payer des centaines de dollars pour un nom? Pour un chien? C'est ridicule! Je ne crois pas que les chiens réalisent quoi qu'il y a de spécial chez leurs vêtements, en plus de même avoir besoins des vêtements si ils ont une belle fourrure qui les recouvre. Billon nous raconte aussi qu'on peut même retrouver des boulangeries qui spécialise dans les animaux, des restaurants réservevés aux chiens et même des chirurgies esthétiques pour chiens. Vous, ceux qui adorent les chiens, vous gaspillez votre argent*

2. cité dans le texte. "Les animaux ont-ils des droits ?" par Louise Gendron
3. Denyse Perreault. "Zoo-Thérapie : Quand les animaux soignent les humains"
4. Sophie Billon. "Ont-ils besoin de tant de luxe ?"

points de vue

question qui suscite la réflexion et qui interpelle le destinataire

3e ASPECT

phrase charnière qui relie le 2e aspect au 3e

phrase qui interpelle le destinataire

point de vue tiré du reportage

référence à un des textes

argument

mini-conclusion qui rappelle le 2e aspect et qui interpelle le lecteur

point de vue

CONCLUSION

rappel d'une partie du sujet posé

point de vue

rappel de l'argumentation

conséquences possibles de l'exploitation des animaux, suscitant la réflexion

sur des bêtes qui aime boire d'un trou, où nous mettions notre derrière pour laisser écouler nos déchets personnelles. Pendant que notre société folle dépense leur argent sur des choses inutiles, il y a des milliers de gens qui meurt chaque jour autour du monde. Pensez-vous que ceci est vraiment humanitaire?

4 *Attention, la* cruauté *n'arrête pas là. Pour ceux et celles qui sont amateurs de viande, saviez-vous vraiment ce que vous mangez et comment ils sont traités? Après avoir visionné le reportage « Le Poulet high-tech » par Aubert Tremblay, je ne pense pas que vous voudriez manger quelque chose qui a souffert toute sa vie. Ingrid Newkirh, confondatrice et présidente de PETA (People for the Etchical Treatment of Animals), le poulet que vous mangez, était une fois « des poules amputées d'une partie de leur bec, enfermées dans des cages minuscules, privées de nourriture (pour accélérer le rythme de la ponte) et qui ne voient jamais la lumière. »*[5] *Oui je sais que nous devions nous nourrir mais vous, les carnivores, pouvez vous nourrir de viande en santé et qui ont passé une belle vie. Vous êtes prêt à dépenser plusieurs centaines de dollars sur l'apparence physique de votre chien et non quelques dollars extras sur la viande biologique et organique qui est mieux pour votre santé? Je ne comprends pas.*

5 *Notre société continuera de prendre avantage des animaux innocents. Comme nous l'avons vu dans le passé, ça va prendre longtemps avant que les gens changent leurs habitudes. Les animaux continueront à être utilisés pour élever notre estime de soi, pour nous amuser en jouant « dress-up » et la société continuera de déguster des animaux mal traités. Peut-être un jour nous aurons mangé et abattit tout les animaux, que la technologie va faire un mauvais tour et que nous aurions plus de bêtes pour utiliser. Mais une minute, qui seront les vraies bêtes à ce point là?*

5. cité dans le texte "Les animaux ont-ils des droits?" par Louise Gendron

Analyse du deuxième texte

Cote finale : 3^{+}

N. B. : Étant donné les chevauchements entre les niveaux 3 et 4, la cote 3^{+} a été attribuée à ce texte.

Énoncé général – *Le texte dégage une impression d'à-propos.*

Introduction – Niveau de performance 4

Points forts

- L'introduction comprend tous les éléments recherchés.
- L'élève interpelle son destinataire en lui posant des questions.
- L'utilisation de marques énonciatives démontre l'engagement de l'élève pour le sujet.

Points à améliorer

- La mention des activistes ne reflète pas la réalité canadienne.
- Dans le sujet divisé, l'élève aurait pu s'en tenir aux trois aspects à développer et partager ses points de vue dans le développement de l'argumentation.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 4**

Points forts

- Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion.
- Les aspects touchent aux valeurs telles que la sécurité, la responsabilité, l'argent, la justice, le respect de la vie, etc.
- Le deuxième aspect est relié aux domaines économique et social; il aborde l'idée de la richesse et de la pauvreté dans la société. Le 3^{e} aspect touche au domaine économique afin de susciter une prise de conscience sur la qualité du traitement des animaux dont on se nourrit.

Point à améliorer

- Dans le 1er aspect, les points de vue énoncés par l'élève n'apportent rien au développement de l'argument.

- **Arguments et références – Niveau de performance 3**

Points forts

- Les arguments avancés sont convenables et, dans l'ensemble, ils sont appuyés par des références adéquates.
- Les références proviennent de quatre documents différents.

Points à améliorer

- Dans le 1er aspect, l'élève crée peu de liens explicites entre les références et l'argument ainsi qu'entre les idées elles-mêmes.
- Les arguments auraient pu être développés davantage.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 4**

Points forts

- Dans ce texte, le ton parfois sarcastique et l'engagement de l'élève démontrent une intention de communication évidente par l'emploi de moyens graphiques (mots soulignés et encadrés), de plusieurs marques énonciatives, de l'interpellation, de marques de modalités telles que des structures de phrases variées, des verbes d'opinion et un vocabulaire connoté.

Points à améliorer

- Le souci de convaincre aurait pu être renforcé par des auxiliaires de modalité.
- Les moyens linguistiques tels que les figures de style auraient pu être utilisés davantage. Le registre de langue est parfois inapproprié.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 4**

Points forts

- La constance du point de vue et l'unité du sujet sont évidentes par l'existence du champ lexical principal et l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- L'utilisation d'une phrase charnière ainsi que le rappel d'une idée énoncée antérieurement renforcent la progression de l'information.

Point à améliorer

- Le 1er aspect témoigne de transitions imprévues et de certaines idées vagues.

Conclusion – Niveau de performance 4

Points forts

- La conclusion contribue à l'unité. Elle rappelle le point de vue et résume l'argumentation de façon personnelle.
- En évoquant les conséquences possibles de l'exploitation des animaux, l'élève brosse un tableau pessimiste des valeurs de la société. Le jeu de mots (bêtes) peut choquer le lecteur par son réalisme cynique.

Règles de la langue – Niveau de performance 3

Point fort

- Le texte se lit facilement. L'élève possède une connaissance générale des règles de la langue.

Points à améliorer

- La construction des phrases est souvent boiteuse.
- Le texte comprend plusieurs interférences langagières, des erreurs de temps verbaux et d'orthographe grammaticale.

Troisième texte argumentatif

Tâche choisie : *« Nous avons créé deux catégories d'animaux : ceux qu'on traite comme des enfants [les animaux de compagnie] et ceux qu'on traite comme des machines [les animaux d'élevage ou de laboratoire]. Dans les deux cas, nous trahissons leur nature. » Partagez-vous ce point de vue?*

INTRODUCTION

sujet amené

sujet posé

point de vue

1 *Dans notre monde, la majorité entre-nous avons un contact avec des animaux. Soit à la maison, au site de travail ou chez un ami, les animaux nous entourent sans même y percevoir. Nous utilisons les animaux pour tellement de différentes raisons mais trahissons-nous leur nature en ces cas? Je crois que oui et j'aimerais partager mes points de vue sur ce sujet.*

DÉVELOPPEMENT DE L'ARGUMENTATION

1er ASPECT

affirmation

référence à un des textes

point de vue et argument

2 *Premièrement, de ces jours-ci nous entendons souvent parler d'une nouvelle façon de traiter les malades, les handicapés ou même les prisonniers avec l'aide des animaux. Dans le texte "Quand les animaux soignent les humains", Denyse Perreault explique qu'un garçon a combattu sa phobie de l'eau lorsqu'il a commencé à prendre soin d'une tortue. Ceci est très impressionnant et je suis contente que ce jeune homme peut aller à la plage maintenant mais cette pauvre tortue a été utilisée comme un mécanisme. Ne serait-elle pas plus heureuse dans un marécage? Je crois que la tortue devrait être entrain de nager dans un lac, et non prescrit comme remède à un garçon phobique.*

2e ASPECT

affirmation

argument

référence à un des textes

point de vue

3 *En deuxième lieu, la nouvelle tendance est celle du stylisme pour les animaux. De plus en plus, notre société dépense des milliers de dollars sur des colliers en croco, des colliers en diamants et des manteaux en cuir; pour leur animaux! En février dernier, il avait un défilé de mode pour les chiens. Ceci rassemblait tous les canins les plus "chik" pour pavaner leur "look" sur l'estrade. Dans le texte "Ont-ils besoin les luxe?" le docteur Maréchal nous rappèle que "Les propriétaires sont librent de dépenser autant qu'ils veulent… mais ils ne doivent pas oublier que leur chien ou leur chat ne s'en trouvera pas plus heureux". Moi j'ai une chatte et une chienne à la maison et elles n'ont pas ce luxe car je crois cela cher et inutile.*

question suscitant la réflexion

Pourquoi dépenser tant d'argent sur une bête, surtout si elle ne s'en contentera pas?

3e ASPECT

affirmation

point de vue

argument

4 *Dernièrement, j'aimerais provoquer l'aspect qu'on traite souvent des animaux comme des machines; Soit dans les laboratoires ou comme animaux d'élevage. Je crois que c'est évidement très naturel que les poules pondent des œufs et que les vaches donnent du lait mais je suis pas d'accord avec la façon dont nos fermiers y procèdent. Ils ont augmentés la vitesse de croissance par deux depuis trente ans mais il a aussi des désavantages sérieux cette augmentation. Les poulets développent plusieurs maladies et des problèmes cardiaques car elles sont forcées à développer à une vitesse supersonique.*

explication/ référence au reportage Le Poulet high-tech

référence à un des textes

point de vue

question suscitant la réflexion

5 *Le texte "Le meilleur esclave de l'homme" nous expose que "des milliers de singes sont sacrifié inutilement pour la science, l'industrie cosmétique et l'enseignement". Personnellement, je déteste l'idée que les animaux doivent êtres testés à cause de nos produits de beautés. Les singes devraient être dans la jungle et non dans les laboratoires. Sommes-nous au point de dire que l'habitation majeure d'un espèce est une cage munuscule?*

CONCLUSION

rappel du point de vue

rappel de l'argumentation

recommandation

6 *En conclusion, je crois vraiment que nous avons comme société, exploité une grande majorité du style de vie naturel de nos animaux. Nous sortons les animaux de leurs écosystèmes pour des raisons médicales et nous dépensons des tonnes d'argent sur nos animaux et les traitons comme des enfants pour des raisons inutiles. Les habitations "familières" pour les animaux ne sont plus des forêts, des lacs, ni des jungles mais au lieu des enclos, des laboratoires et des cages. Nous devons arrêter d'exploiter, de profiter et d'abuser nos espèces autrement nos "animaux" ne seront que des médicaments, des mannequins à des défilé de mode et des bêtes emprisonner.*

Analyse du troisième texte

Cote finale : 2⁺

N. B. : Étant donné les chevauchements entre les niveaux 2 et 3, la cote 2⁺ a été attribuée à ce texte.

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.*

Introduction – Niveau de performance 3

Point fort

- L'introduction comprend tous les éléments recherchés.

Points à améliorer

- Bien que l'introduction oriente de manière générale la suite du texte, les éléments sont présentés de façon mécanique.
- Afin de susciter l'intérêt du destinataire, l'élève aurait pu utiliser un titre accrocheur, une citation bien choisie ou un dicton, une interpellation, un vocabulaire d'insistance, un témoignage approprié, etc. De tels moyens ajoutent une touche d'originalité au texte et pourraient inciter le lecteur à poursuivre la lecture.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

- Les 1er et 2e aspects sont incomplets par l'absence d'explications. Ces deux aspects auraient pu être plus approfondis.
- Les points de vue mentionnés dans les trois aspects sont superficiels car, soit qu'ils répètent une référence déjà utilisée, soit qu'ils se basent sur des réflexions émotives.

- **Arguments et références – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

- Dans les trois aspects, les arguments avancés sont superficiels. Le lecteur doit faire les liens entre les affirmations et les arguments.
- La référence utilisée est faible, compte tenu du choix possible de références de qualité.
- Dans les 2e et 3e aspects, l'élève utilise certaines informations prises dans les documents imprimés et audiovisuels sans en mentionner les sources.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 3**

Point fort

- Le texte démontre une intention de communication apparente par l'emploi de marques énonciatives, d'auxiliaires de modalités et de phrases interrrogatives.

Points à améliorer

- Pour convaincre le destinataire que nous trahissons la nature des animaux de compagnie et celle des animaux d'élevage ou de laboratoire, l'élève aurait pu utiliser un vocabulaire plus engagé et des phrases variées, s'adresser à son destinataire plus souvent, employer des figures de style, faire appel à des valeurs telles que le progrès, l'argent, la technologie, le respect de la nature et de la vie, etc.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 2**

Point fort

- La constance du point de vue est présenté dans l'ensemble du texte.

Points à améliorer

- L'élève aurait pu assurer une progression d'information à l'intérieur des aspects en ajoutant de nouvelles informations.
- L'unité du sujet aurait pu être maintenue par un champ lexical principal.
- Le peu d'information donnée à l'intérieur des aspects brise la règle de continuité de l'information et donne une impression de coq-à-l'âne.

Conclusion – Niveau de performance 3

Point fort

- La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue et résume l'argumentation.

Points à améliorer

- La recommandation aurait pu être renforcée soit par des valeurs, soit par une prise de conscience sur l'exploitation des animaux de compagnie, des animaux d'élevage et de laboratoire.
- Cette conclusion n'apporte aucune réponse à la problématique abordée.

Règles de la langue – Niveau de performance 3

Point fort

- Le texte se lit facilement.

Points à améliorer

- La construction et la ponctuation des phrases sont parfois boiteuses.
- L'orthographe grammaticale et d'usage aurait pu être mieux soignée.

Commentaire

Bien que l'élève ait écrit un texte bref, ce dernier dénote une connaissance générale des règles de la langue.